2025

Rapport de durabilité

BÂTIR LES TERRITOIRES.
ACCÉLÉRER LA TRANSITION.












01 02 03 04 05 06 07

Sommaire

01 | INTRODUCTION

Message du Président 6
2025 en chiffres 8
Notre contexte de durabilité 10
A propos de ce rapport 12

02 | NOTRE IDENTITÉ ET NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR

Notre Groupe au service du développement des territoires. 16
Notre raison d'être et les valeurs qui nous rassemblent 18
Notre modèle de création de valeur . . . 20
Une empreinte industrielle au plus près de nos marchés 22
Nos engagements au sein de notre écosystème 24

03 | NOTRE MODÈLE DE DURABILITÉ

Une gouvernance qui donne l'impulsion . . 28
Un dialogue qui éclaire nos décisions . . . 32
Nos enjeux prioritaires 38
Une stratégie tournée vers l'impact 46
Une contribution aux ambitions mondiales 48

04 | NOS ENGAGEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Innover pour le climat 58
Agir pour la circularité 66
Protéger la nature 72

05 | NOS ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE NOS COLLABORATEURS ET COMMUNAUTÉS

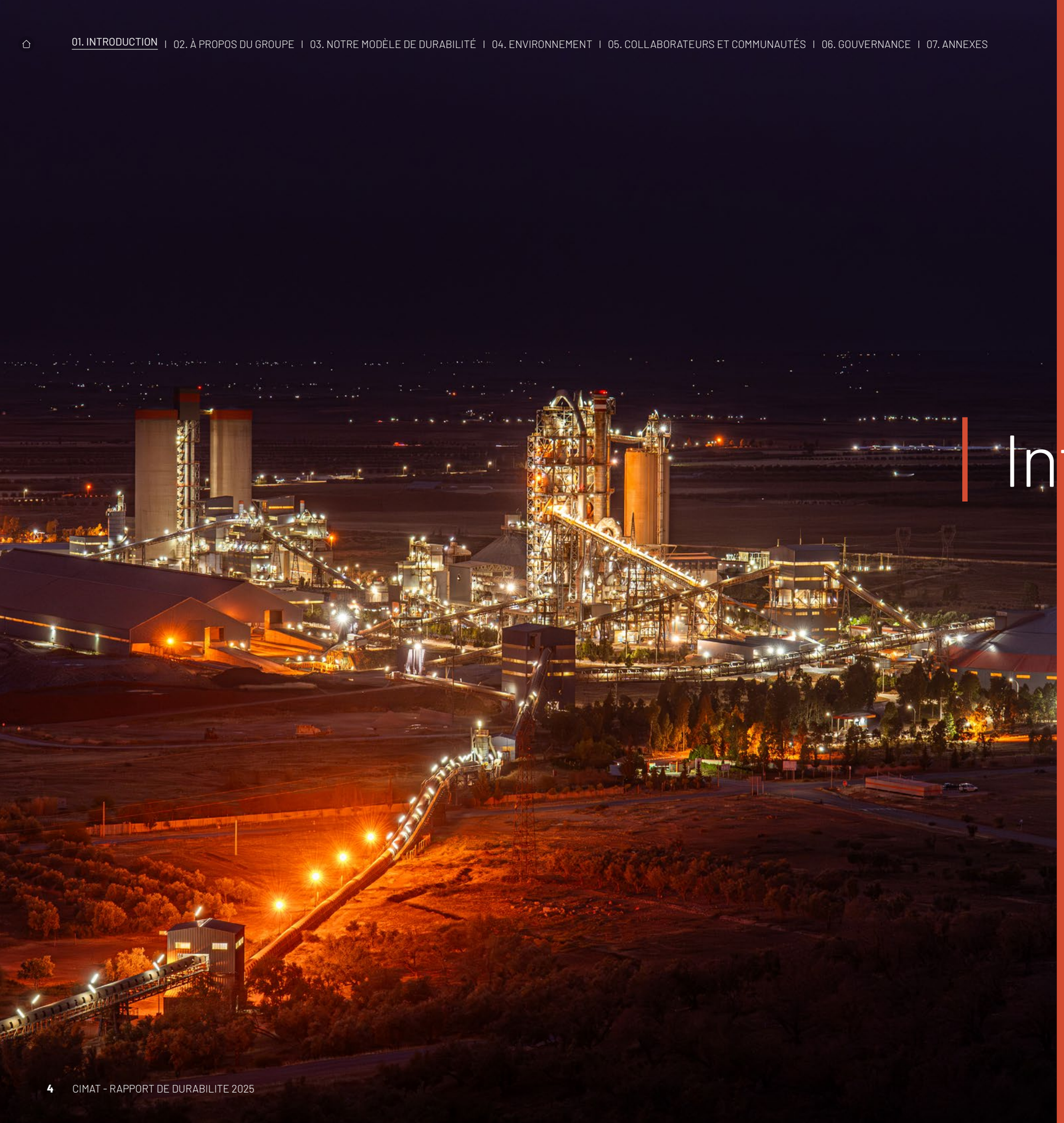
Développer les talents qui bâtissent l'Afrique de demain 82
Construire un développement partagé avec les territoires 94

06 | NOS ENGAGEMENTS DE GOUVERNANCE

Piloter une croissance responsable grâce à une gouvernance exigeante . . . 106

07 | NOS ENGAGEMENTS DE GOUVERNANCE

Données clés 114
Note méthodologique 126
Assurance carbone 130
Index du Contenu GRI 136



01 Introduction

Message du Président

GRI 2-22



Construire aujourd'hui l'Afrique durable de demain

L'Afrique connaît l'une des plus fortes dynamiques de développement au monde. Son urbanisation, sa croissance démographique et ses besoins croissants en infrastructures exigent des investissements considérables dans le logement, les transports, l'énergie, la santé et l'éducation. Le ciment est un matériau indispensable à cette transformation et continuera de jouer un rôle essentiel dans le développement du continent. Cette responsabilité nous engage.

Cette conviction guide chacune de nos décisions. En 2025, notre Groupe a poursuivi son développement en renforçant sa présence industrielle et sa capacité de production, tout en accélérant sa transformation durable. Nous avons poursuivi nos investissements dans la décarbonation de nos activités, le développement de ciments à plus faible empreinte carbone, les énergies renouvelables, l'économie circulaire et l'amélioration continue de notre performance environnementale. Notre trajectoire climatique s'inscrit dans une vision de long terme, avec des objectifs ambitieux à l'horizon 2030 et une ambition du Net Zéro à l'horizon 2050. Notre responsabilité dépasse cependant les seuls enjeux environnementaux.

La réussite durable de notre Groupe repose avant tout sur les femmes et les hommes qui le construisent chaque jour. En 2025, nous avons renforcé notre culture de sécurité, poursuivi nos investissements dans le développement des compétences, accompagné la croissance de nos effectifs et consolidé progressivement notre modèle social à l'échelle du Groupe.

Nous avons également poursuivi notre engagement auprès des communautés locales, convaincus que notre développement doit générer des retombées positives et durables pour les territoires qui accueillent nos activités. Cette année a également marqué une étape importante dans le renforcement de notre gouvernance. Le dialogue conduit avec nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs, nos communautés et nos partenaires financiers a confirmé que la création de valeur durable repose désormais sur la transparence, l'intégrité, l'innovation et la capacité à démontrer des impacts concrets. Ces attentes nourrissent directement notre stratégie et renforcent notre volonté d'intégrer pleinement les enjeux ESG dans l'ensemble de nos décisions.

Nous sommes conscients que la transformation de notre industrie est un défi collectif. Elle exige des investissements importants, une innovation permanente, des partenariats solides et une gouvernance exigeante. C'est cette conviction qui guide notre feuille de route et qui continuera d'orienter nos décisions dans les années à venir.

> « Nous ne construisons pas uniquement des infrastructures. Nous construisons les conditions d'une croissance durable capable d'accélérer la transition de l'Afrique. »

Ce rapport illustre les progrès réalisés en 2025, mais également les défis qui restent à relever. Il témoigne de notre volonté de rendre compte de nos actions avec transparence, de mesurer notre performance avec rigueur et de poursuivre un dialogue ouvert avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Au nom du Conseil d'administration et du Comité de Direction, nous remercions sincèrement nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires financiers, nos actionnaires, les autorités publiques et les communautés locales pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.

Ensemble, nous poursuivons une ambition commune : construire une industrie cimentière qui accompagne durablement le développement de l'Afrique tout en accélérant sa transition vers une économie plus résiliente, plus compétitive et plus responsable.

M. Anas Sefrioui
Président du Groupe CIMAT-CIMAF

2025 en chiffre

GRI 2-6 | GRI 2-7 | GRI 201 | GRI 302 | GRI 305 | GRI 401 | GRI 404

En 2025, les chiffres clés du Groupe traduisent une trajectoire de croissance maîtrisée, créatrice de valeur et engagée dans la transition vers une industrie cimentière plus durable.

Cette dynamique repose sur **trois leviers complémentaires : produire plus, émettre moins et créer davantage de valeur**. À travers l'amélioration continue de ses performances industrielles, sociales et environnementales, le Groupe entend accompagner durablement le développement des territoires où il opère, tout en renforçant sa résilience et sa contribution à une économie plus sobre en carbone.

Notre empreinte industrielle en 2025

16
sites de production répartis dans 13 pays

16,9 Mt/an
de capacité de production installée

11 Mt
de ciment produit en 2025

3
usines intégrées

Notre création de valeur en 2025

87%
de la valeur économique créée redistribuée à nos collaborateurs et actionnaires, partenaires, États et communautés

+276
nouveaux emplois créés en 2025

+35%
Emplois locaux créés en 2025

15 heures
de formation par collaborateur

Notre transition vers un ciment plus durable

-9,19%
de réduction de l'intensité carbone
par rapport à l'année de référence 2021.
Notre performance climatique continue de progresser grâce à l'amélioration de nos procédés industriels et de notre efficacité énergétique.

65,6%
de clinker dans nos ciments.
La réduction de la part de clinker constitue l'un des principaux leviers de diminution des émissions de CO_2 du ciment.

21,5%
de combustibles alternatifs dans l'énergie utilisée pour alimenter nos fours.
Le recours croissant aux combustibles alternatifs réduit notre dépendance aux énergies fossiles et contribue à la décarbonation de notre production.



Notre contexte de durabilité

Dynamiques structurantes de l'industrie

GRI 2-6 I GRI 2-16 I GRI 2-22 I GRI 3-3

L'industrie cimentière évolue dans un environnement en profonde mutation, porté par des transformations économiques, environnementales, technologiques et sociétales. À l'échelle mondiale, la demande s'oriente progressivement vers des matériaux de construction à plus faible empreinte carbone, tandis qu'en Afrique, le ciment demeure un bien de première nécessité, indispensable au développement des infrastructures, du logement et de l'industrialisation. Ces dynamiques redéfinissent durablement les attentes des marchés, des investisseurs, des pouvoirs publics et des communautés. Pour CIMAT-CIMAF, les anticiper constitue un levier essentiel de création de valeur durable et de renforcement de sa résilience.

	LA TRANSITION VERS UNE INDUSTRIE BAS CARBONE	LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA RÉSILIENCE DES APPROVISIONNEMENTS	L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	L'ACCÉLÉRATION DE L'URBANISATION ET L'ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES	LA MONTÉE DES EXIGENCES LIÉES AUX FINANCEMENTS DURABLES
Contexte et enjeux stratégiques	La décarbonation demeure un enjeu central pour notre industrie, compte tenu de l'intensité énergétique de nos activités et des émissions liées à la production de clinker. En tant qu'acteur présent dans plusieurs pays africains, nous évoluons dans des contextes où cette transition progresse à des rythmes différents. À l'échelle mondiale, les projets de capture du CO_2 se développent, mais restent encore peu accessibles dans nos marchés. Dans ce contexte, les solutions plus immédiates, comme les matériaux de substitution, prennent une importance croissante. Toutefois, cette dynamique doit s'inscrire dans la réalité de nos marchés, où le ciment reste un bien essentiel au développement des infrastructures.	L'accès à une énergie fiable et compétitive constitue un enjeu clé dans un environnement marqué par la volatilité des prix et les tensions géopolitiques. Présents en Afrique, nous faisons face à des réalités énergétiques contrastées, où la sécurisation des approvisionnements devient déterminante. Dans ce contexte, la dépendance aux combustibles et intrants renforce les enjeux de souveraineté énergétique. Par ailleurs, certaines évolutions internationales, notamment liées à la future entrée en vigueur du CBAM, pourraient influencer indirectement nos conditions d'exploitation.	L'économie circulaire progresse dans notre industrie, même si son déploiement reste variable selon les marchés africains. Elle repose sur la valorisation des déchets en matières secondaires ou combustibles alternatifs, contribuant à une meilleure utilisation des ressources. Dans ce contexte, le recours aux matériaux de substitution, notamment les laitiers, s'accélère. Cette dynamique s'inscrit dans des stratégies nationales émergentes et répond à des enjeux à la fois environnementaux et de souveraineté énergétique.	En Afrique, la demande en infrastructures est en forte croissance, portée par une urbanisation rapide et une croissance économique autour de 4,0 % en 2025*. Dans ce contexte, les besoins en infrastructures et en logements continuent de se renforcer. Parallèlement, les priorités évoluent vers l'adaptation aux effets du changement climatique. Les attentes portent désormais sur la résilience des ouvrages face à des événements climatiques plus fréquents, comme des pluies intenses. Cela implique de concevoir des solutions adaptées aux conditions locales, au-delà de la seule réduction des émissions.	La transition du secteur s'accompagne d'un besoin croissant de financements pour soutenir les investissements, notamment industriels et énergétiques. Dans nos marchés, l'accès à ces financements devient structurant. Le développement de la finance durable renforce également les attentes des bailleurs de fonds, avec une intégration croissante de critères ESG et d'instruments tels que les Sustainability-Linked Loans. En parallèle, des mécanismes émergents, comme ceux liés à l'Article 6 de l'Accord de Paris, pourraient offrir de nouvelles opportunités de financement via les marchés carbone.
Risques et opportunités	Ces évolutions transforment progressivement les équilibres du secteur, notamment sous l'effet de la hausse du coût du carbone. Dans ce cadre, les matériaux alternatifs et les innovations industrielles offrent de réelles opportunités pour adapter notre offre, tout en composant avec les contraintes économiques locales.	Cette situation se traduit par une pression accrue sur les coûts des intrants, en particulier énergétiques, ainsi que par des risques de perturbation des approvisionnements. Dans certains cas, cela peut affecter la compétitivité des acteurs. En parallèle, ces contraintes favorisent le développement de solutions alternatives, telles que la diversification du mix énergétique ou la valorisation des ressources locales.	Le développement de ces pratiques dépend toutefois de la disponibilité des ressources et de la structuration des filières locales, ce qui peut freiner leur déploiement à court terme. À plus long terme, elles offrent des opportunités d'optimisation des coûts, de sécurisation des approvisionnements et de développement de nouveaux produits, tout en renforçant l'ancrage local.	Cette dynamique constitue une opportunité structurelle pour le secteur, bien qu'elle reste sensible aux cycles économiques et aux capacités d'investissement public. Par ailleurs, les aléas climatiques peuvent perturber les chaînes logistiques, tandis que les exigences des financeurs encouragent le développement de solutions plus résilientes.	Dans ce contexte, les attentes des investisseurs en matière de performance environnementale deviennent plus exigeantes, ce qui peut complexifier l'accès au financement. Cependant, ces évolutions permettent aussi de soutenir des projets structurants, notamment dans les énergies renouvelables et l'optimisation des procédés.
Implications pour CIMAT-CIMAF	Notre feuille de route privilégie des leviers de décarbonation éprouvés : réduction du facteur clinker grâce aux matériaux cimentaires complémentaires, déploiement d'énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique et recours accru aux combustibles alternatifs. Ces actions constituent les principaux moteurs de réduction des émissions à l'horizon 2030, avant le déploiement progressif de technologies telles que la capture et le stockage du carbone.	Nous nous inscrivons dans cette dynamique en renforçant la résilience de nos opérations et en diversifiant progressivement nos sources d'énergie. Ces actions contribuent à mieux maîtriser nos coûts, à sécuriser nos approvisionnements et à soutenir notre performance industrielle, avec un suivi via des indicateurs intégrés à notre pilotage.	Nous intégrons progressivement ces principes en développant l'usage de matériaux de substitution et de combustibles alternatifs lorsque les conditions locales le permettent, avec un taux de substitution thermique atteignant 21,5 % . Cette approche contribue à améliorer notre efficacité industrielle, tout en renforçant notre performance environnementale et la résilience de nos approvisionnements	Nous adaptons en conséquence notre offre en intégrant des critères de durabilité et de résilience aux contraintes locales. Cela nous permet de renforcer notre contribution au développement des infrastructures, tout en répondant aux attentes du marché et des investisseurs.	Nous nous appuyons sur notre Green Financing Framework pour structurer le financement de nos projets de transition et répondre aux attentes croissantes des bailleurs de fonds en matière de durabilité. Ce cadre renforce la cohérence de notre stratégie, facilite l'accès à des instruments de finance durable et améliore notre attractivité auprès des partenaires financiers.

* source: OCDE, Dynamiques du développement en Afrique 2025

À propos de ce rapport

GRI 2-2 I GRI 2-3 I GRI 2-4 I GRI 2-14

Le présent Rapport de durabilité 2025 rend compte des performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du Groupe CIMAT-CIMAF, ci-après désigné « le Groupe », pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, en cohérence avec l'exercice fiscal consolidé.

Cette publication constitue la quatrième édition du Rapport de durabilité du Groupe. Elle traduit la volonté de renforcer la transparence de nos pratiques, d'améliorer le dialogue avec nos parties prenantes et d'intégrer durablement les enjeux ESG au pilotage de notre performance. En 2025, cette démarche franchit une nouvelle étape avec une intégration plus affirmée des Objectifs de Développement Durable (ODD) au sein de notre stratégie, afin de mieux mesurer et renforcer la contribution de nos activités au développement économique, social et environnemental des territoires où nous opérons.

Le présent rapport a été élaboré en conformité avec les Normes GRI 2021, incluant les normes universelles et les normes thématiques applicables. Aucune norme sectorielle GRI n'a été appliquée pour cet exercice. Il s'appuie également sur les principes de la double matérialité définis par les European Sustainability Reporting Standards (ESRS), permettant d'appréhender à la fois les impacts significatifs du Groupe sur l'économie, l'environnement et les personnes, ainsi que les risques et opportunités susceptibles d'influencer sa capacité à créer de la valeur à court, moyen et long terme.

Le périmètre de reporting couvre l'ensemble des entités opérationnelles, sites industriels, carrières et infrastructures logistiques détenus ou contrôlés majoritairement par le Groupe et consolidés au sein d'Omnium des Industries et de la Promotion (OIP). Ce périmètre demeure inchangé par rapport à l'exercice 2024. Les données présentées concernent les sociétés Ciments de l'Atlas (CIMAT), Ciments de l'Afrique (CIMAF), l'ensemble de ses filiales nationales, Cimenterie du Sahel (CDS) ainsi que Vracs de l'Estuaire (VDE) en France.



Votre avis nous intéresse

La durabilité est une démarche d'amélioration continue qui se construit avec nos parties prenantes.
En scannant ce QR Code, vous pouvez partager votre appréciation du présent rapport, nous faire part de vos attentes et contribuer à l'évolution de notre démarche de durabilité.

Temps de réponse estimé : 3 minutes.

Les sites couverts par le présent rapport sont :

- CIMAT (Ben Ahmed, Béni Mellal – Maroc)
- CIMAF Côte d'Ivoire (Abidjan et San Pedro)
- CIMAF Burkina Faso (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso)
- CIMAF Cameroun (Douala)
- CIMAF Gabon (Libreville)
- CIMAF Guinée (Conakry)
- CIMAF Ghana (Accra)
- CIMAF Mali (Bamako)
- CIMAF Mauritanie / CDS (Nouakchott)
- CIMAF Sénégal (Dakar)
- CIMAF Tchad (N'Djamena)
- CIMAF Guinée-Bissau
- VDE (Le Havre – France)

Le processus de reporting a été coordonné par la Direction Développement Durable, avec la contribution des directions métiers, des équipes opérationnelles et des ambassadeurs Durabilité présents au sein des différentes filiales. Les informations publiées ont été consolidées selon les procédures internes du Groupe, revues par le Comité Développement Durable, puis validées par la Présidence, garantissant leur cohérence avec les orientations stratégiques et les exigences de gouvernance du Groupe.

Le Groupe a poursuivi son partenariat avec le cabinet Forethix, partenaire certifié GRI au Maroc, afin d'assurer la robustesse méthodologique, la qualité des données publiées et l'amélioration continue de son dispositif de reporting.

Les enjeux matériels présentés dans ce rapport résultent d'une analyse de double matérialité conduite conformément aux exigences des ESRS. Conformément à la gouvernance mise en place par le Groupe, la cotation des enjeux est revue chaque année afin de tenir compte de l'évolution du contexte réglementaire, sectoriel et des attentes des parties prenantes. En 2025, cette revue a été réalisée par le Comité Développement Durable afin de confirmer l'alignement de la matrice de double matérialité avec les évolutions du contexte de l'exercice ainsi qu'avec les principaux enjeux identifiés à l'horizon 2030-2040.

Le présent rapport est soumis au service indépendant « GRI Content Index Service » afin de confirmer la conformité de son Index du Contenu GRI avec les exigences des Normes GRI 2021.

L'ensemble de nos publications institutionnelles est disponible sur les sites Internet suivants :
www.cimat.ma
www.cimentsafrique.com

Le Groupe attache une importance particulière au dialogue avec ses parties prenantes. Toute observation ou suggestion relative au présent rapport ou à notre démarche de durabilité peut être adressée à la Direction Développement Durable aux adresses suivantes :
sustainability@cimat.ma
sustainability@cimentsafrique.com



02

Notre identité et notre modèle de création de valeur

Depuis près de deux décennies, le Groupe CIMAT-CIMAF accompagne le développement des territoires en produisant des matériaux essentiels à la construction des infrastructures, du logement et de l'industrie. Porté par une croissance responsable, le Groupe développe un modèle industriel alliant performance, innovation et durabilité afin de créer une valeur pérenne pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Notre groupe au service du développement des territoires

Présentation du groupe

GRI 2-1 I GRI 2-2

Le Groupe **CIMAT-CIMAF** est un acteur industriel intégré de référence dans le secteur des matériaux de construction. Présent au Maroc, dans plusieurs pays d'Afrique et en France, il déploie un modèle industriel de proximité, fondé sur la performance opérationnelle, la qualité de ses produits et l'accompagnement durable du développement des territoires.

À travers ses cimenteries intégrées, ses centres de broyage et ses infrastructures logistiques, le Groupe répond à une demande croissante en matériaux essentiels à la construction des infrastructures, du logement et de l'industrie. Convaincu que le ciment constitue un levier majeur du développement économique et social, il inscrit sa croissance dans une démarche de création de valeur durable, conciliant compétitivité, innovation et transition environnementale.

Ciments de l'Atlas (CIMAT)

Créée en **2007**, **Ciments de l'Atlas (CIMAT)** est la société mère du Groupe et l'un des principaux producteurs de ciment au Maroc. Son dispositif industriel intégré couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production du clinker à la fabrication de ciments de haute qualité, au service des besoins du marché national.

Chiffres clés

Localisation : Maroc

2 usines intégrées

Ciments de l'Afrique (CIMAF)

Fondée en **2011, Ciments de l'Afrique (CIMAF)** porte le développement panafricain du Groupe. Son réseau d'unités industrielles implantées au plus près des marchés contribue à renforcer l'accès à des matériaux de construction de qualité et à soutenir la dynamique d'urbanisation et d'infrastructures du continent.

Chiffres clés

Localisation : Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale

Présence dans 11 pays

13 unités industrielles

CIMAF est présente au **Burkina Faso**, **Cameroun**, **Côte d'Ivoire**, **Gabon**, **Ghana**, **Guinée**, **Guinée-Bissau**, **Mali**, **Mauritanie**, **Sénégal** et **Tchad**.



Notre raison d'être et les valeurs qui nous rassemblent

Notre mission, notre ambition, nos valeurs

GRI 2-1 I GRI 2-22

Notre mission

Produire et développer des matériaux et des services innovants au service de nos clients et, plus largement, du secteur du BTP, dans le respect des standards les plus exigeants et des principes du développement durable.
Cette mission traduit notre volonté d'allier performance industrielle, innovation et responsabilité afin d'accompagner durablement les besoins en construction et en infrastructures des territoires où nous opérons.

Notre ambition

Être le partenaire incontournable du développement des projets structurants et des grands chantiers, en délivrant des performances opérationnelles, économiques et financières d'excellence.
Notre ambition s'appuie sur un modèle industriel performant, une proximité avec nos marchés et une recherche permanente d'amélioration continue, au service de nos clients et de l'ensemble de nos parties prenantes.

Notre engagement en faveur du développement durable

Le développement durable constitue un principe fondateur de notre stratégie de croissance. Le Groupe veille à concilier création de valeur économique, préservation de l'environnement et développement des territoires à travers des investissements industriels responsables et l'application des meilleures pratiques internationales.
Cet engagement s'inscrit notamment dans une stratégie de durabilité structurée, portée par une gouvernance dédiée et fondée sur l'identification de nos enjeux prioritaires. Elle se traduit par une feuille de route de décarbonation à horizon 2030 et 2050, articulée autour d'objectifs mesurables et de leviers d'action concrets visant à réduire l'empreinte environnementale de nos activités tout en accompagnant la croissance du Groupe.
Parce que notre performance est indissociable de notre responsabilité, cette démarche intègre également les dimensions sociales et sociétales de notre développement, afin de créer une valeur durable pour nos collaborateurs, nos partenaires et les communautés des territoires où nous sommes implantés.

Nos valeurs

ENGAGEMENT
Nous plaçons la responsabilité, l'intégrité et la proximité au cœur de nos actions afin de construire un avenir plus durable et de créer une valeur partagée pour l'ensemble de nos parties prenantes.

EXCELLENCE
Nous recherchons l'excellence opérationnelle à travers la qualité de nos produits, l'innovation, la maîtrise de nos procédés industriels et l'amélioration continue de nos performances.

DÉTERMINATION
Nous faisons preuve d'esprit d'équipe, de rigueur et de persévérance pour relever les défis de notre industrie et accompagner durablement le développement des territoires où nous opérons.

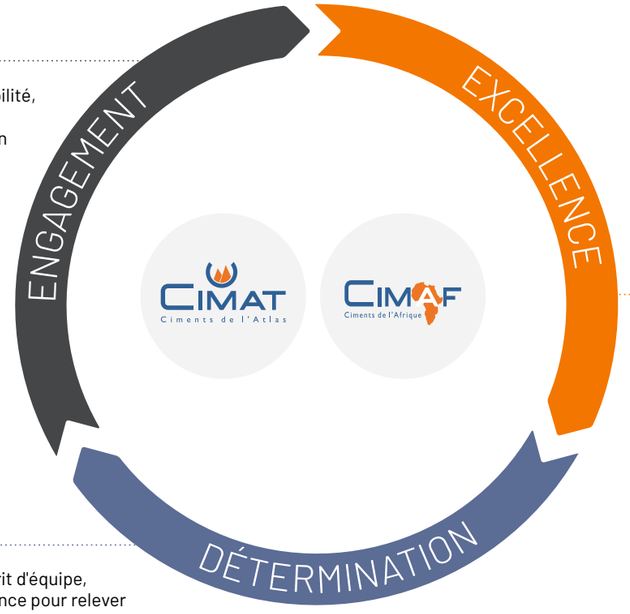
Notre engagement au quotidien

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

SATISFAIRE DURABLEMENT NOS CLIENTS

DÉVELOPPER LES TALENTS ET LE CAPITAL HUMAIN

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES



ENGAGEMENT
Nous plaçons la responsabilité, l'intégrité et la proximité au cœur de nos actions afin de construire un avenir plus durable et de créer une valeur partagée pour l'ensemble de nos parties prenantes.

EXCELLENCE
Nous recherchons l'excellence opérationnelle à travers la qualité de nos produits, l'innovation, la maîtrise de nos procédés industriels et l'amélioration continue de nos performances.

DÉTERMINATION
Nous faisons preuve d'esprit d'équipe, de rigueur et de persévérance pour relever les défis de notre industrie et accompagner durablement le développement des territoires où nous opérons.



Notre modèle de création de valeur

Activités, produits et chaîne de valeur

GRI 2-6

Construire durablement les territoires

Le Groupe CIMAT-CIMAF développe et commercialise une gamme complète de matériaux et de solutions destinés à accompagner la construction des infrastructures, du logement et de l'industrie. Grâce à son expertise industrielle et à sa proximité avec les marchés, le Groupe répond aux besoins croissants en matériaux de construction tout en contribuant au développement économique et social des territoires où il est implanté.

En 2025, le Groupe a poursuivi sa dynamique de croissance avec une augmentation de 7,6% de sa capacité de production, renforçant ainsi sa capacité à accompagner le développement de ses marchés tout en accélérant sa transition vers une industrie cimentière plus performante et à plus faible empreinte carbone.

Notre modèle de création de valeur repose sur trois leviers complémentaires : proposer des solutions adaptées aux besoins de nos clients, les accompagner tout au long de leurs projets et innover en faveur d'une construction plus durable.

1. Des solutions adaptées aux besoins de nos marchés

Le Groupe propose une gamme diversifiée de ciments répondant aux exigences du bâtiment, des travaux publics et des infrastructures. Celle-ci comprend des ciments courants, des formulations techniques à haute performance ainsi que des produits développés pour répondre aux spécificités des différents marchés en matière de résistance, de durabilité et de conditions climatiques.

En complément, le Groupe développe des solutions de béton prêt à l'emploi et fait évoluer son portefeuille vers des produits à plus faible empreinte carbone grâce à l'optimisation des formulations, à la réduction du facteur clinker et à l'intégration progressive de matériaux cimentaires alternatifs.

Ses solutions contribuent notamment à la réalisation de logements et bâtiments résidentiels, d'infrastructures publiques, d'ouvrages routiers et de transport, d'ouvrages hydrauliques et industriels ainsi que de projets structurants participant au développement des territoires.

2. Un accompagnement au service de la performance

Au-delà de la fourniture de matériaux, le Groupe accompagne ses clients à chaque étape de leurs projets grâce à une offre de services techniques, logistiques et digitaux.

Ses équipes mettent à disposition leur expertise en formulation, assurent un accompagnement sur chantier et proposent des solutions permettant d'optimiser les performances des ouvrages et l'utilisation des matériaux.

Cette approche est complétée par des outils numériques innovants, notamment **MyAccess**, qui facilite la gestion des commandes et le suivi des transactions, ainsi que **CIMATrack**, dédié au pilotage des approvisionnements et des flux logistiques.

3. Innover pour construire plus durablement

L'innovation constitue un levier majeur de la stratégie de durabilité du Groupe.
Les équipes développent des solutions permettant de réduire progressivement l'empreinte environnementale des produits grâce à la valorisation de matériaux cimentaires alternatifs, au recours aux combustibles de substitution et au développement de nouvelles formulations, notamment les technologies **LC3 (Limestone Calcined Clay Cement)** intégrant des argiles calcinées.

Ces innovations contribuent à réduire les émissions de CO_2 tout en garantissant les performances techniques, la qualité et la durabilité attendues par les clients.

En conciliant performance industrielle, innovation et responsabilité environnementale, le Groupe crée une valeur durable pour ses clients, ses collaborateurs, ses partenaires et les territoires où il est implanté.

Jusqu'à
40%
de réduction potentielle de l'empreinte carbone des ciments grâce à la technologie LC3.

Une empreinte industrielle au service de nos marchés

Sites, organisation, implantations et gouvernance

GRI 2-1 | GRI 2-2 | GRI 2-6

Un réseau industriel au cœur de notre performance

La capacité du Groupe à répondre durablement aux besoins de ses marchés repose sur une organisation industrielle intégrée, déployée au plus près des territoires où il opère. Son réseau associe cimenteries intégrées, centres de broyage, plateformes logistiques et carrières, assurant la continuité des approvisionnements, la maîtrise des opérations et la qualité de service offerte aux clients.
En 2025, l'ouverture d'un nouveau site a porté la capacité de production installée du Groupe à **16,9 millions de tonnes par an**, consolidant ainsi son développement industriel et son ancrage territorial.

Notre empreinte industrielle en 2025

16
sites industriels répartis dans 13 pays

3
usines intégrées

11,2 Mt/an
de production de ciment en 2025

13
centres de broyage

5
plateformes logistiques

25
carrières, dont 24 disposent d'une étude d'impact environnemental

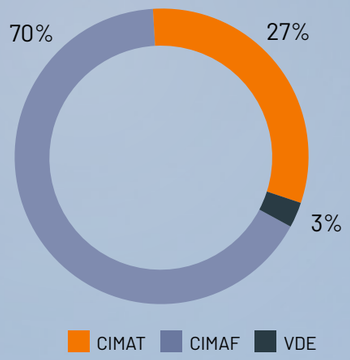
Cela illustre l'intégration progressive des enjeux environnementaux dans le développement de ses actifs.

Cette organisation permet de produire au plus près des marchés, de sécuriser les approvisionnements, d'optimiser les flux logistiques et d'assurer une réponse adaptée aux besoins spécifiques de chaque pays d'implantation.

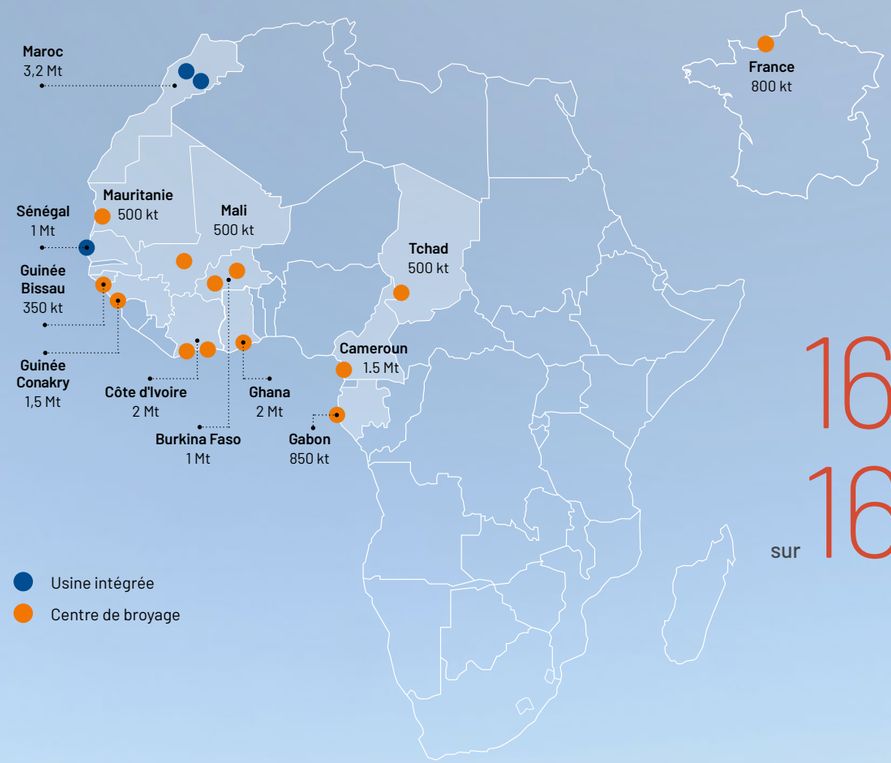


Une présence au cœur des territoires

Grâce à son réseau industriel, le Groupe accompagne la réalisation de nombreux projets structurants dans ses pays d'implantation, contribuant au développement des infrastructures, du logement, des équipements publics et des activités économiques.
La cartographie ci-contre illustre la répartition géographique des capacités industrielles du Groupe ainsi que la complémentarité de ses implantations, qui constitue un facteur clé de résilience, de proximité et de création de valeur durable.



Nos implantations



16,9 Mt/an
sur **16** sites

Nos engagements au sein de notre écosystème

Associations professionnelles, affiliations et reconnaissances 2025

GRI 2-28 | GRI 2-27

Le Groupe CIMAT-CIMAF s'inscrit dans une dynamique de collaboration avec les acteurs de son écosystème, à travers son implication dans des organisations professionnelles et instances sectorielles, tant au niveau national qu'international. Ces interactions permettent au Groupe de contribuer aux réflexions collectives sur les enjeux structurants de l'industrie cimentière, notamment en matière de transition énergétique, de décarbonation des procédés, d'innovation technique et d'évolution des cadres réglementaires. Elles favorisent également le partage de bonnes pratiques et l'alignement avec les standards du secteur. Ces organisations professionnelles sont :

- World Cement Association (WCA) pour représenter et valoriser l'industrie du ciment à l'échelle mondiale, tout en défendant les intérêts commerciaux, réglementaires et juridiques de ses membres.
- l'Association des Producteurs de Ciments de Côte d'Ivoire (APCCI), qui vise à représenter ses membres et à promouvoir leurs activités, tout en facilitant la résolution des enjeux techniques, économiques, réglementaires et sociaux du secteur
- la Chamber of Cement Manufacturers Association of Ghana (COCMAG), engagée dans la protection et le développement de l'industrie cimentière au Ghana
- l'Association des Cimentiers du Burkina (ACB), qui joue un rôle d'interlocuteur privilégié auprès des autorités locales et contribue à l'amélioration des conditions de travail et au développement du secteur
- l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC) du Maroc, qui fédère les acteurs du secteur au niveau national
- l'Association des Cimentiers du Cameroun
- l'Association des Cimentiers de Mauritanie (ACIMARIM)

Nos affiliations

Les produits du Groupe font l'objet de certifications attestant de leur conformité aux normes en vigueur et de leurs performances techniques. Ces certifications garantissent la qualité, la fiabilité et la durabilité des ciments commercialisés, en adéquation avec les exigences des marchés locaux et internationaux. Elles constituent un élément clé de la relation de confiance avec les clients et les partenaires, en assurant la conformité des produits aux standards applicables dans les domaines du bâtiment et des travaux publics.

Le Groupe s'inscrit également dans une dynamique d'alignement avec les exigences des institutions financières internationales, notamment les normes de performance de l'IFC (International Finance Corporation), dans le cadre de projets financés ou cofinancés à l'international. Ces référentiels structurent les pratiques du Groupe en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux, de respect des droits humains et de dialogue avec les parties prenantes.



Remise du prix de la Santé et Sécurité à CIMAT lors de la WCA Annual Conference 2024



Signature du partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique



Certifications ISO délivrées par Bureau Veritas

Par ailleurs, le Groupe déploie également un Système de Management Intégré fondé sur les principaux référentiels internationaux, notamment les normes ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement), ISO 45001 (santé et sécurité) et ISO 50001 (énergie), délivré par IMANOR ainsi que par l'organisme certificateur Bureau Veritas. Ces certifications traduisent l'engagement du Groupe en faveur de l'amélioration continue de ses performances, de la maîtrise de ses impacts environnementaux et de la protection de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs. Elles font l'objet d'audits réguliers, internes et externes, garantissant la conformité et l'efficacité des systèmes mis en place.

Afin d'assurer un suivi fiable de sa performance climatique et de mesurer les progrès réalisés au regard de sa feuille de route de décarbonation, le Groupe CIMAT a fait l'objet d'une mission d'assurance limitée de son bilan carbone pour les exercices 2024 et 2025, réalisée par SGS, organisme tiers indépendant, conformément aux principes du GHG Protocol. Cette démarche atteste de la fiabilité des données relatives aux émissions de gaz à effet de serre du Groupe et de la robustesse des méthodologies mises en œuvre, renforçant ainsi la crédibilité de ses engagements en matière de lutte contre le changement climatique.

À travers cet ensemble d'engagements, le Groupe CIMAT-CIMAF renforce son alignement avec les meilleures pratiques de son secteur et affirme sa volonté de contribuer activement à une industrie plus performante et plus durable.

Nos partenaires



03 Notre modèle de durabilité

Créer durablement de la valeur en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de notre stratégie et de nos décisions.

Une gouvernance qui donne l'impulsion

Comment la durabilité est pilotée

GRI 2-9 | GRI 2-12 | GRI 2-13 | GRI 2-14 | GRI 2-17

La durabilité constitue un pilier de la stratégie de développement du Groupe **CIMAT-CIMAF**. Son déploiement repose sur une gouvernance dédiée, qui assure l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions, les projets et les opérations.

Notre gouvernance associe les instances de pilotage, la Direction Développement Durable et Énergies Renouvelables, les directions métiers ainsi qu'un réseau d'ambassadeurs présents dans l'ensemble des filiales. Elle favorise une approche collaborative, garantissant le déploiement cohérent de la stratégie de durabilité et l'amélioration continue des performances ESG.

Un pilotage structuré à tous les niveaux

La stratégie de durabilité est pilotée par le Comité Exécutif, qui valide les priorités du Groupe, suit les indicateurs ESG et examine régulièrement les risques, opportunités et plans d'action associés.

La Direction Développement Durable coordonne la mise en œuvre de cette stratégie, anime le reporting extra-financier, accompagne les directions métiers et assure le suivi des projets transverses. En 2025, le Groupe a renforcé ses capacités avec le recrutement de deux nouveaux collaborateurs, dédiés respectivement au pilotage des enjeux liés à la biodiversité et aux communautés locales, ainsi qu'au développement des projets d'énergies renouvelables.

Le déploiement opérationnel repose sur un réseau d'ambassadeurs durabilité et de référents métiers, véritables relais de proximité au sein des filiales et des sites industriels. Ils contribuent à la collecte des données ESG, à la mise en œuvre des plans d'action et au partage des bonnes pratiques.

Cette organisation est complétée par des groupes de travail transverses, mobilisés sur les principaux enjeux du Groupe, notamment le climat, l'énergie, l'économie circulaire, le capital humain et le reporting ESG.

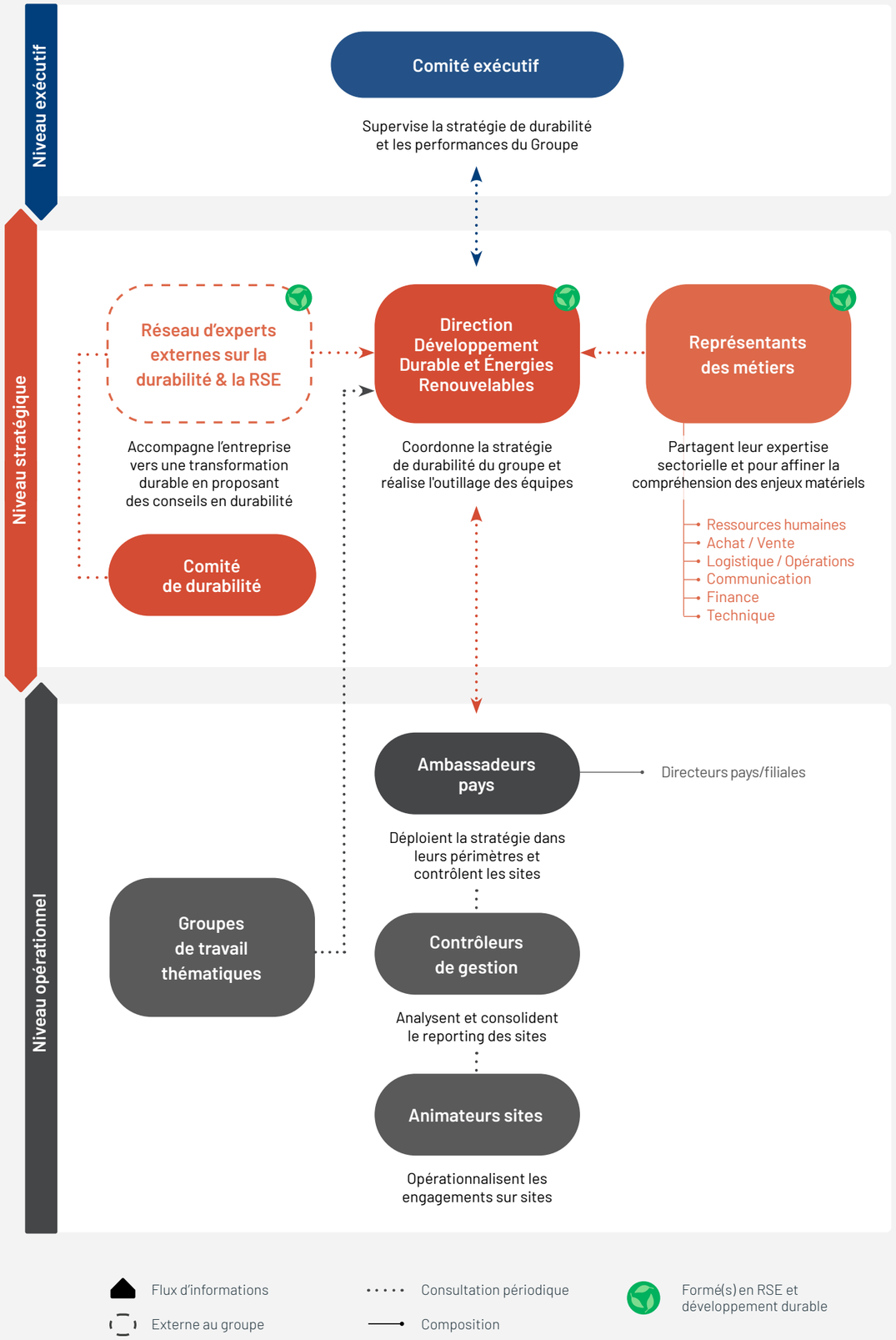
Une dynamique collective renforcée en 2025

En 2025, le Groupe a organisé un Team Building réunissant le Comité de Direction, les ambassadeurs durabilité et les référents métiers de l'ensemble des pays. À cette occasion, la durabilité a fait l'objet d'un panel dédié visant à sensibiliser les participants à son importance stratégique pour le Groupe.

Les échanges ont notamment porté sur les priorités issues de la revue de double matérialité (DMA) ainsi que sur la feuille de route de décarbonation, contribuant à renforcer l'appropriation de ces enjeux à l'échelle du Groupe.

Temps forts 2025

1. Renforcement de la **Direction Développement Durable et Énergies Renouvelables** avec deux nouveaux recrutements dédiés à la biodiversité, aux communautés locales, et aux projets d'énergies renouvelables.
2. Organisation d'un Team Building Groupe réunissant le Comité de Direction, les ambassadeurs durabilité et les référents métiers des différents pays, avec une session consacrée aux priorités stratégiques de durabilité du Groupe.
3. Revue annuelle de la **double matérialité**, intégrant la consultation des parties prenantes et les perspectives 2030-2040.
4. Renforcement du reporting ESG du Groupe à travers la mise en place d'un reporting aligné sur les standards GRI et la réalisation d'une mission d'assurance limitée sur l'empreinte carbone par un organisme tiers indépendant.
5. Déploiement d'une démarche d'**investissement responsable**, intégrant progressivement les critères ESG dans l'évaluation des projets stratégiques.



Transformer notre industrie, au service d'une croissance durable



Rencontre avec
Mohammed Adil Guelzin
Directeur Développement Durable Groupe

La durabilité est aujourd'hui au cœur de la stratégie du Groupe. Comment cette évolution s'est-elle construite ?

La durabilité est devenue un véritable levier de compétitivité et de création de valeur.

Chez CIMAT-CIMAF, nous sommes convaincus que performance économique et performance durable sont indissociables. Notre ambition est d'accompagner le développement des infrastructures africaines tout en réduisant progressivement notre empreinte environnementale et en renforçant notre contribution aux territoires où nous opérons.

Cette transformation mobilise aujourd'hui l'ensemble de nos métiers.

Le ciment est souvent considéré comme une industrie difficile à décarboner. Quelle est votre approche ?

La décarbonation est un défi majeur, mais aussi une formidable opportunité d'innovation.

Notre stratégie repose sur plusieurs leviers complémentaires : amélioration de l'efficacité énergétique, réduction du facteur clinker, développement des combustibles alternatifs, montée en puissance des énergies renouvelables, économie circulaire et innovation autour des ciments bas carbone.

Notre objectif est de combiner ces solutions pour construire une trajectoire crédible vers le Net Zéro.

Au-delà du climat, quelles sont aujourd'hui vos principales priorités ?

Notre approche est globale.

La sécurité de nos collaborateurs demeure notre priorité absolue. Nous poursuivons également nos actions en faveur du développement des compétences, de la biodiversité, de l'économie circulaire, du dialogue avec nos parties prenantes et du développement des communautés.

La transition ne peut être durable que si elle crée simultanément de la valeur économique, environnementale et sociale.

Pourquoi le dialogue avec les parties prenantes occupe-t-il une place si importante dans ce rapport ?

Parce qu'une stratégie durable se construit avec celles et ceux qui sont concernés.

Les échanges menés avec nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs, nos communautés et nos partenaires financiers confirment des attentes fortes en matière de transparence, d'innovation et de démonstration des impacts.

Ces retours nourrissent directement notre stratégie et orientent nos priorités d'action.



« La transition ne consiste pas à produire moins de ciment. Elle consiste à produire autrement, avec moins d'émissions, plus d'innovation et davantage de valeur pour les territoires où nous opérons. C'est cette transformation qui fera de CIMAT-CIMAF un acteur de référence du développement durable en Afrique. »

Mohammed Adil Guelzin, Directeur Développement Durable

Quels seront les principaux défis des prochaines années ?

Notre priorité sera d'accélérer notre transformation tout en accompagnant la croissance du Groupe.

Cela passera par davantage d'innovation, le renforcement de notre gouvernance ESG, la qualité de nos données, l'engagement de notre chaîne de valeur et l'intégration des meilleures pratiques internationales.

Notre ambition est de faire de la durabilité un avantage compétitif durable.

Pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux lecteurs de ce rapport ?

La transition de notre industrie est un défi collectif qui exige innovation, investissements et coopération.

Ce rapport reflète notre volonté de mesurer nos progrès avec transparence, de reconnaître les défis qui subsistent et de poursuivre une amélioration continue.

Notre ambition est simple : construire une performance durable au service du développement de l'Afrique.

Le dialogue qui éclaire nos décisions

Comment les attentes des parties prenantes nourrissent notre stratégie

GRI 2-29 | GRI 3-1 | GRI 2-26

Le Groupe **CIMAT-CIMAF** considère le dialogue avec ses parties prenantes comme un levier essentiel de création de valeur durable. Comprendre les attentes de son écosystème, anticiper les évolutions de son environnement et renforcer la qualité de ses décisions sont au cœur de sa démarche d'engagement.

Cette approche permet d'intégrer les préoccupations des parties prenantes dans la stratégie du Groupe, d'alimenter l'analyse de double matérialité et de renforcer la pertinence des priorités retenues en matière de durabilité.

Une démarche d'engagement structurée

Le processus de consultation repose sur une méthodologie alignée avec les principes de la norme **AA1000 Stakeholder Engagement Standard (AA1000SES)**, garantissant un dialogue transparent, inclusif et représentatif des différentes catégories de parties prenantes.

En 2025, le Groupe a combiné plusieurs modalités de consultation afin de croiser les regards et d'enrichir son analyse :

1. **Enquêtes** auprès des Directeurs de sites et des directions métiers afin d'évaluer les impacts, risques et opportunités liés aux activités du Groupe ;
2. **Consultations** des clients et fournisseurs pour intégrer les attentes de la chaîne de valeur et les évolutions du marché ;
3. **Entretiens qualitatifs** avec les bailleurs de fonds afin de mieux prendre en compte leurs attentes en matière de performance ESG et de gestion des risques ;
4. **Dialogue de proximité** avec les communautés locales, assuré tout au long de l'année par les équipes présentes sur le terrain.

Notre démarche d'engagement



Une démarche qui éclaire nos décisions

Engagée depuis 2024 dans une démarche de double matérialité conforme aux ESRS, CIMAT-CIMAF actualise chaque année l'évaluation de ses enjeux prioritaires afin de tenir compte de l'évolution de son contexte, des attentes de ses parties prenantes et des perspectives de développement à horizon 2030-2040.

Les consultations menées en 2025 ont confirmé la pertinence des orientations stratégiques du Groupe et ont mis en lumière l'importance croissante accordée aux enjeux climatiques, à la décarbonation, à l'efficacité énergétique, à la gestion responsable des ressources, à la santé et sécurité, ainsi qu'au dialogue avec les communautés locales et aux retombées positives des activités du Groupe sur les territoires où il opère.

Ces enseignements ont directement alimenté la revue annuelle de la double matérialité et contribué à l'actualisation de la feuille de route Durabilité du Groupe.

Un dialogue inscrit dans la durée

Au-delà de l'exercice de reporting, le Groupe poursuit la structuration d'un dialogue continu avec ses parties prenantes. Cette démarche contribue à renforcer la confiance, à anticiper les risques, à identifier de nouvelles opportunités de création de valeur et à construire une stratégie de durabilité toujours plus en phase avec les attentes de son écosystème.

Nos parties prenantes



Interactions avec nos parties prenantes en 2025

Type d'engagement
Impliquer · Consulter · Suivre

Fréquence d'engagement
Ponctuel · Régulier · Continu

Direction & Management

Sujets prioritaires
Gouvernance de la RSE et intégration dans la stratégie groupe ; gestion des risques climatiques et réglementaires ; performance extra-financière et création de valeur à long terme.

Méthodes d'engagement
Comités de direction et conseils d'administration dédiés RSE ; ateliers de définition de la stratégie de durabilité ; entretiens avec les responsables de filiales ; tableaux de bord de pilotage ESG; Sustainability days annuels ; questionnaire ESG.

Collaborateurs

Sujets prioritaires
Santé, sécurité et bien-être au travail ; développement des compétences et formation ; dialogue social.

Méthodes d'engagement
Groupes de travail RSE ; entretiens individuels; instances représentatives du personnel (CSE) ; formations ; mécanismes de réclamation.

Financeurs & Bailleurs de fonds

Sujets prioritaires
Informations non financières ; exposition aux risques climatiques physiques et de transition ; alignement avec les exigences réglementaires.

Méthodes d'engagement
Publication du rapport de durabilité annuel (GRI) ; réponses aux questionnaires ESG ; entretiens qualitatifs ; due diligence environnementale et sociale.



Concurrents

Sujets prioritaires
Partage des bonnes pratiques sur la décarbonation ; solutions d'innovation

Méthodes d'engagement
Participation aux associations professionnelles sectorielles ; groupes de travail techniques, de recherche

Objectifs de la consultation
Défendre collectivement les intérêts du secteur auprès des acteurs du marché.

ONG, Associations & Médias

Sujets prioritaires
Impacts sur la biodiversité liés à l'extraction de matières premières ; respect des droits humains; transparence

Méthodes d'engagement
Dialogues multi-parties prenantes et tables rondes sectorielles ; partenariats sur des projets de recherche et de terrain ; réponses aux sollicitations médias.

Communautés locales

Sujets prioritaires
Impacts environnementaux locaux ; emploi local et développement économique territorial ; préservation de la biodiversité ; dialogue de proximité

Méthodes d'engagement
Visites de site ; projets avec les collectivités locales et associations ; enquêtes de perception riverains ; mécanismes de griefs.

Administration & Régulateurs

Sujets prioritaires
Conformité aux réglementations environnementales et politiques publiques de décarbonation industrielle

Méthodes d'engagement
Échanges réguliers avec les autorités locales ; réponses aux inspections et audits environnementaux ; adhésion aux fédérations professionnelles.

Clients

Sujets prioritaires
qualité, durabilité, conformité des ciments et bétons ; accompagnement à la construction bas-carbone ; innovation produit

Méthodes d'engagement
Sondages et enquêtes de satisfaction clients ; groupes de travail techniques, dialogue avec les commerciaux; questionnaire ESG.

Fournisseurs, Sous-traitants & Consultants externes

Sujets prioritaires
Conformité aux exigences HSE sur les sites industriels ; pratiques d'achats responsables et durables ; traçabilité des matières premières ; respect des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement.

Méthodes d'engagement
Chartes fournisseurs et clauses contractuelles RSE ; sondage quantitatif et qualitatif ; formations aux procédures sécurité sur site ; questionnaires ESG.

FOCUS

Le dialogue au cœur de notre stratégie

Écouter aujourd'hui pour construire durablement demain

GRI 2-29 I GRI 3-1

Parce que les attentes de nos collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires financiers et territoires évoluent constamment, CIMAT-CIMAF place l'écoute et l'engagement des parties prenantes au cœur de sa gouvernance.

En 2025, le Groupe a mené une consultation structurée auprès de ses parties prenantes internes et externes afin d'enrichir son analyse de Double Matérialité et d'alimenter sa réflexion stratégique ESG. Réalisée selon les principes de la norme AA1000SES, cette démarche a permis de confronter les perceptions internes aux attentes de notre écosystème et d'identifier les enjeux les plus créateurs de valeur durable pour le Groupe et ses territoires.

Au-delà du reporting, cette consultation traduit notre volonté d'entretenir un dialogue permanent, transparent et constructif afin d'éclairer nos décisions et d'accompagner durablement notre développement

Les chiffres du dialogue 2025

- 21 parties prenantes consultées
- 11 pays représentés
- 7 ambassadeurs Durabilité
- 14 parties prenantes externes
- 70% des ambassadeurs ont engagé un programme d'engagement des parties prenantes
- 75% de nos partenaires consultés (clients, fournisseurs) considèrent CIMAT-CIMAF comme un acteur engagé

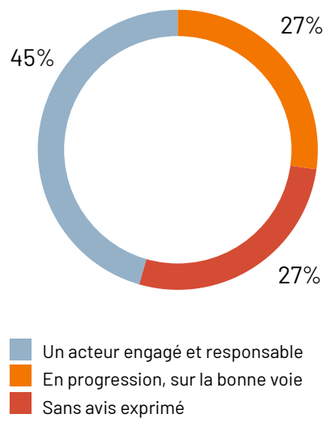
Une vision largement partagée de la transition

Les consultations révèlent une forte convergence entre les attentes des parties prenantes internes et externes.

En interne, la durabilité est perçue comme un levier d'innovation, de transformation et de performance.

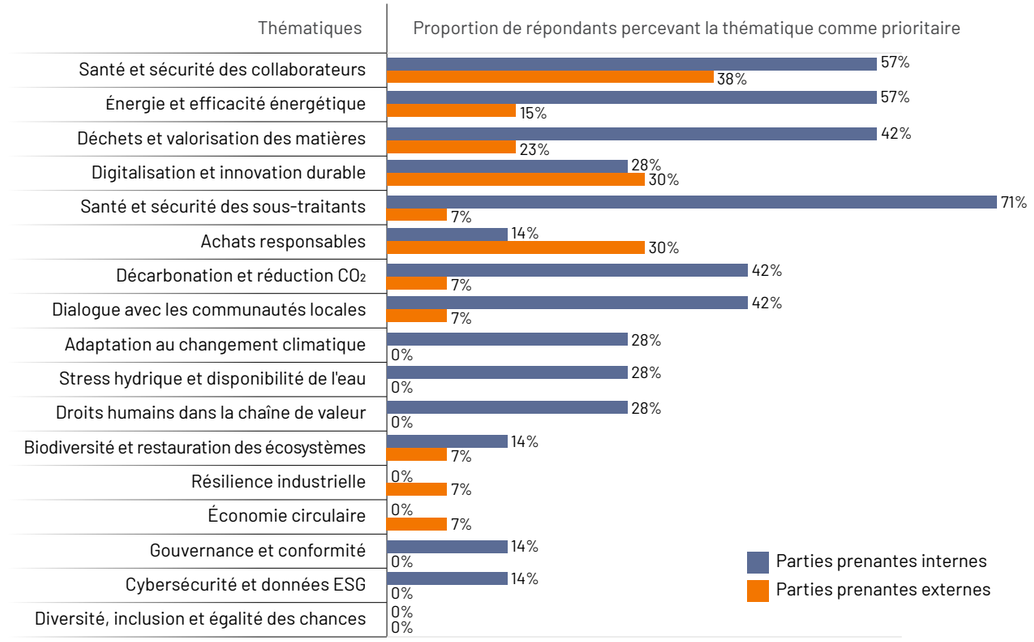
En externe, les répondants reconnaissent également les progrès réalisés par le Groupe : près des trois quarts de nos partenaires consultés (clients et fournisseurs) considèrent CIMAT-CIMAF comme un acteur engagé dans une dynamique positive de progrès en matière de durabilité.

Perception de CIMAT-CIMAF par nos partenaires externes



Une forte convergence des attentes internes et externes

Malgré des profils différents, les consultations mettent en évidence des priorités remarquablement cohérentes.



Thématiques prioritaires selon nos parties prenantes

Santé-sécurité, énergie, valorisation des déchets, innovation durable et achats responsables figurent parmi les priorités les plus largement partagées par les parties prenantes internes et externes. Cette convergence conforte la pertinence des orientations stratégiques du Groupe et de sa démarche ESG.

Ce que cette consultation nous apporte

Les enseignements du programme de consultation des parties prenantes 2025 confortent les priorités de notre démarche ESG et renforcent notre compréhension des attentes de nos parties prenantes, notamment en matière de santé-sécurité, de transition climatique, d'achats responsables et de développement territorial.

La consultation met également en évidence une dynamique d'engagement déjà bien présente au sein du Groupe : plus de 70% des répondants déclarent avoir mené ou engagé des actions de dialogue avec leurs parties prenantes en 2025.

Chez CIMAT-CIMAF, nous sommes convaincus qu'une stratégie durable se construit dans l'écoute. Le Groupe poursuivra cette dynamique en renforçant progressivement le dialogue avec ses parties prenantes afin d'ancrer durablement leur engagement au cœur de sa gouvernance.

« La transition durable se construit d'abord dans le dialogue avec celles et ceux qui vivent, travaillent, investissent et grandissent à nos côtés.»

Mohammed Adil Guelzim
Directeur Sustainability du Groupe

Nos enjeux prioritaires
Notre analyse de double matérialité

GRI 3-1 I GRI 3-2

Dans le Dans le cadre de sa démarche de durabilité, le Groupe **CIMAT-CIMAF** a mis en place, en 2024, une approche structurée d'identification et d'évaluation de ses **impacts, risques et opportunités (IRO)**, afin d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de sa stratégie et de ses décisions.

Cette démarche s'appuie sur les exigences des **Global Reporting Initiative (GRI)** et des **European Sustainability Reporting Standards (ESRS)**. Elle repose sur le principe de la **double matérialité**, qui permet d'analyser simultanément les impacts des activités du Groupe sur l'environnement, la société et l'économie, ainsi que les risques et opportunités susceptibles d'influencer sa performance, sa résilience et sa capacité à créer de la valeur à long terme.

L'évaluation des IRO couvre l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe, depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'à l'utilisation de ses produits, en intégrant les activités industrielles, les relations avec les parties prenantes et les évolutions de son environnement économique, réglementaire et climatique. Elle combine ainsi une analyse « **inside-out** », portant sur les impacts générés par les activités du Groupe, et une analyse « **outside-in** », visant à évaluer les effets que les enjeux de durabilité sont susceptibles d'exercer sur ses activités, sa stratégie et son modèle économique.

En 2025, cette analyse a fait l'objet d'une **revue annuelle**, conduite avec les directions métiers, les ambassadeurs durabilité et les principales parties prenantes du Groupe. Cette actualisation a permis de confirmer la pertinence des enjeux matériels, d'intégrer les évolutions du contexte de durabilité et d'orienter les priorités de la feuille de route du Groupe à l'horizon **2030**.

01

Comprendre le contexte de l'organisation

Cadrage stratégique, environnemental et sectoriel du groupe

Alimenter

Analyse interne
- Modèle d'affaires et chaîne de valeur cimentière
- Activités, sites et géographies d'implantation
- Stratégie, objectifs et politiques du groupe
- Gouvernance RSE et structures de décision

Analyse externe
- Tendances sectorielles : décarbonation, économie circulaire
- Cadre réglementaire : règlementations nationales, reporting ESG
- Attentes des parties prenantes (résultats consultation)
- Benchmarks sectoriels : GCCA, Cimbéton, concurrents

02

Identifier les IRO

Recensement structuré des impacts, risques et opportunités réels et potentiels

Prioriser

Opportunités financières
- Marchés de la construction bas-carbone
- Financements verts : green bonds, prêts ESG
- Valorisation des déchets en combustibles alternatifs
- Innovation : ciments bas-clinker, bétons géopolymères

Risques financiers
- Risque de transition : coût du carbone, taxes CO_2
- Risque physique : rupture de la chaine d'approvisionnement
- Risque réglementaire : durcissement des normes IED
- Risque de réputation : greenwashing, perte de licence sociale

Impacts positifs (réels & potentiels)
- Emplois locaux directs et indirects
- Infrastructures durables : routes, logements, hôpitaux
- Réhabilitation écologique des carrières en fin de vie
- Formation et montée en compétences des salariés

Impacts négatifs (réels & potentiels)
- Émissions de CO_2 procédé
- Poussières et NOx : impacts santé riverains et salariés
- Perte de biodiversité liée à l'extraction en carrière
- Consommation intensive d'eau

03

Hiérarchiser les IRO prioritaires

Double critère : importance de l'impact + magnitude financière

Processus de hiérarchisation
- Création d'une matrice de double matérialité
- Identification et sélection des thématiques les plus significatives pour le Groupe
- Structure de la partie spécifique du rapport en fonction des résultats de l'évaluation des IRO et de leur importance relative

Consultation des parties prenantes

Nos priorités ESG tout au long de la chaîne de valeur

GRI 3-2

Amont

57%

APPROVISIONNEMENT en matières premières

- Matières premières
 - Calcaire
 - Silico aluminates
 - Gypse
- Matières alternatives
- Matériaux cimentaire additionnels



APPROVISIONNEMENT en matières premières

- Eau
- Énergie
- Combustibles
- Équipement & Matériels



APPROVISIONNEMENT en clinker

- Clinker

LOGISTIQUE

Nos opérations

43%

USINES INTÉGRÉES

EXTRACTION

- Calcaire
- Silico aluminates
- Gypse

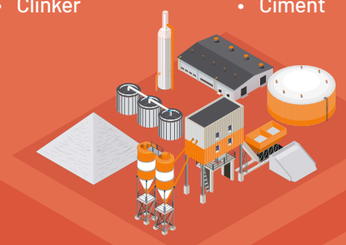
BROYAGE CRU & CUISSON

- Clinker

BROYAGE CIMENT

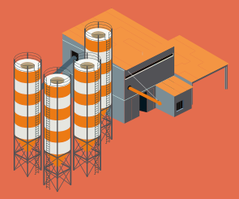
- Ciment

ENSACHAGE



CENTRES DE BROYAGE

BROYAGE CIMENT



CENTRAL À BÉTON

MÉLANGE



Aval

TRANSPORT LOGISTIQUE TERRESTRE

DISTRIBUTION

CLIENTS B2B, B2B, 2C



NOS ENJEUX PRIORITAIRES EN AMONT

E1 E2 E5 S2 G1

NOS ENJEUX PRIORITAIRES DANS NOS OPÉRATIONS

E1 E2 E5 S1 G1

NOS ENJEUX PRIORITAIRES EN AVAL

E1 E2 E5 G1 S4

LES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

E1 Changement Climatique (GRI 302, GRI 305)
E2 Pollution (GRI 305)
E3 Ressources en eau et ressources marines (GRI 303)
E4 Biodiversité et Ecosystèmes (GRI 101)
E5 Utilisation des ressources et économie circulaire (GRI 301, GRI 306)

LES THÉMATIQUES SOCIALES ET SOCIÉTALES

S1 Conditions de travail (GRI 401, GRI 403, GRI 404)
S2 Travailleurs de la chaine de valeur (GRI 414)
S3 Communautés affectées (GRI 413)
S4 Consommateurs et utilisateurs finaux (GRI 416)

LES THÉMATIQUES DE GOUVERNANCE

G1 Conduite des affaires (GRI 201, GRI 204, GRI 308, GRI 414)

Proportion des émissions de la chaine de valeur

GRI 3-2

Dans le cadre de l'exercice 2025, le Groupe **CIMAT-CIMAF** a actualisé son analyse de double matérialité afin de tenir compte de l'évolution de son environnement économique, réglementaire et sectoriel, ainsi que des attentes exprimées par ses parties prenantes. Cette revue s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue du Groupe et répond aux exigences des **European Sustainability Reporting Standards (ESRS)**.

L'analyse a permis de réévaluer les impacts, risques et opportunités (IRO) associés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle confirme que **les 15 thématiques identifiées lors de l'exercice précédent demeurent matérielles**, traduisant la stabilité des enjeux stratégiques auxquels le Groupe est confronté. L'évaluation de la thématique **« Adaptation au changement climatique »** a notamment été approfondie ; toutefois, cette analyse n'a pas conduit à modifier son niveau de matérialité.

Parmi ces 15 thématiques, **9 présentent une double matérialité**, c'est-à-dire qu'elles sont considérées comme significatives tant au regard des impacts que le Groupe exerce sur l'environnement et la société que des risques et opportunités susceptibles d'influencer sa performance financière, sa résilience et sa création de valeur à long terme.

La mise à jour de l'analyse fait également ressortir le **renforcement de plusieurs enjeux**, notamment ceux liés à l'énergie, à la biodiversité, à l'économie circulaire, à la santé et sécurité des travailleurs, ainsi qu'aux relations avec les communautés locales. Ces évolutions reflètent les transformations du secteur cimentier, l'évolution du contexte géopolitique, les nouvelles exigences des bailleurs de fonds et des autorités réglementaires, ainsi que l'accélération des attentes des parties prenantes en matière de développement durable.

Les pages suivantes présentent chacune des thématiques matérielles, accompagnées de leur justification, de leur niveau de matérialité, des référentiels **ESRS** et **GRI** associés ainsi que de leur évolution par rapport à l'exercice précédent.

⇄ Changement climatique =

Double matérialité • ESRS E1 • GRI 305

Le changement climatique constitue un enjeu stratégique majeur pour le Groupe en raison des émissions de gaz à effet de serre générées par la production de clinker, de l'évolution des politiques climatiques et des attentes croissantes des marchés. Cette thématique génère des impacts environnementaux significatifs tout au long de la chaîne de valeur et expose le Groupe à des risques réglementaires, opérationnels et financiers liés à la transition bas carbone. Afin de répondre à ces attentes, CIMAT-CIMAF déploie sa feuille de route de décarbonation, fondée sur des objectifs climatiques à court et à long terme, afin de réduire l'intensité carbone de ses activités et d'accompagner la transformation durable du secteur.

⇄ Énergie ↑

Double matérialité • ESRS E1 • GRI 302

L'énergie représente un facteur déterminant de compétitivité, de résilience industrielle et de performance environnementale. La mise à jour de l'analyse confirme un renforcement des impacts et des risques en amont de la chaîne de valeur, sous l'effet des tensions géopolitiques, de la volatilité des marchés de l'énergie, des enjeux de souveraineté énergétique et de la dépendance à certains approvisionnements, notamment en clinker. L'amélioration continue de l'efficacité énergétique ainsi que le développement des combustibles alternatifs constituent des leviers majeurs de création de valeur durable.

⇄ **Double matérialité :** la thématique est matérielle au titre de la matérialité d'impact et de la matérialité financière.

↑ **Thématique renforcée :** la mise à jour de l'analyse de double matérialité met en évidence un renforcement des impacts, risques ou opportunités associés à cette thématique.

= **Thématique stable :** la matérialité de la thématique demeure globalement inchangée par rapport à l'exercice précédent.

Pollution =

ESRS E2 • GRI 305

Les activités industrielles du Groupe génèrent des émissions atmosphériques, notamment de poussières, d'oxydes d'azote et d'autres polluants susceptibles d'affecter la qualité de l'air et les populations riveraines. La maîtrise de ces émissions constitue un enjeu permanent afin de limiter les impacts environnementaux, de préserver la santé des communautés locales et d'assurer la conformité réglementaire des installations.

Eau et ressources marines ↑

ESRS E3 • GRI 303

La gestion durable de l'eau demeure un enjeu majeur compte tenu des besoins des procédés industriels et des effets du changement climatique sur la disponibilité de la ressource. Les investissements réalisés dans les infrastructures hydrauliques au Maroc et au Sénégal, ainsi que l'amélioration récente des conditions hydrologiques, contribuent à renforcer la résilience des opérations tout en maintenant une vigilance élevée sur la préservation des ressources locales.

⇄ Biodiversité et écosystèmes ↑

Double matérialité • ESRS E4 • GRI 101

Les activités d'extraction et d'exploitation des carrières peuvent générer des impacts significatifs sur les écosystèmes, les habitats naturels et les paysages. La montée en puissance des exigences réglementaires, des attentes des parties prenantes et des critères des bailleurs de fonds renforce les enjeux financiers associés à cette thématique. Le Groupe poursuit ses actions de préservation, de gestion et de réhabilitation progressive des sites afin de concilier développement industriel et protection de la biodiversité.

⇄ Matières premières =

Double matérialité • ESRS E5 • GRI 301

L'accès durable aux matières premières constitue un enjeu stratégique pour le Groupe en raison de sa dépendance aux ressources naturelles et au clinker et des contraintes d'approvisionnement. Cette thématique présente des impacts environnementaux liés à l'extraction des ressources, tout en générant des risques opérationnels et financiers ainsi que des opportunités associées au développement des usines intégrées, à la diversification des approvisionnements et à l'amélioration de la résilience industrielle.

⇄ Déchets et économie circulaire ↑

Double matérialité • ESRS E5 • GRI 306

L'économie circulaire constitue un levier majeur de transformation du modèle industriel du Groupe. Le recours croissant aux combustibles et matières premières alternatives permet de réduire la dépendance aux ressources fossiles, de contribuer à la valorisation des déchets et d'apporter des solutions aux enjeux locaux de gestion des déchets. Les investissements réalisés dans les installations AFR (Alternative Fuels and Raw Materials) renforcent ces opportunités industrielles et environnementales, tout en nécessitant une maîtrise rigoureuse des risques opérationnels, environnementaux et réputationnels.

Emploi et conditions de travail =

ESRS S1 • GRI 401 & GRI 403

En tant qu'acteur industriel majeur de ses territoires d'implantation, le Groupe contribue au développement économique local par la création d'emplois durables, la stabilité sociale et le développement des compétences. Des conditions de travail de qualité favorisent l'attractivité, la fidélisation des talents et la performance durable des opérations.

GRI 3-2

Santé et sécurité au travail ↑

ESRS S1 • GRI 403

La santé et la sécurité des collaborateurs, des sous-traitants et de l'ensemble des travailleurs intervenant sur les sites constituent une priorité absolue pour le Groupe. La mise à jour de l'analyse renforce l'importance des impacts associés à la chaîne de valeur, notamment en raison du recours accru à la sous-traitance. Les dispositifs de prévention, de formation et d'amélioration continue permettent de maintenir un niveau élevé de performance tout en limitant les risques pour les personnes.

Formation et gestion des compétences =

ESRS S1 • GRI 404

Les transformations technologiques, la transition énergétique et l'évolution des métiers renforcent les besoins en développement des compétences. Le Groupe poursuit ses investissements dans la formation afin d'accompagner ces évolutions, de développer les expertises techniques et de préparer les compétences nécessaires aux métiers de demain.

⇄ Droits humains et devoir de vigilance =

Double matérialité • ESRS S2 • GRI 414

Le respect des droits humains constitue un engagement fondamental du Groupe, en particulier au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Le renforcement progressif des exigences réglementaires et des attentes des parties prenantes conduit le Groupe à développer ses dispositifs de vigilance, d'évaluation des fournisseurs et de prévention des risques afin de promouvoir des pratiques responsables sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

⇄ Communautés locales ↑

Double matérialité • ESRS S3 • GRI 413

L'ancrage territorial du Groupe génère des impacts directs sur les communautés locales, notamment autour des carrières, des installations industrielles et des activités de transport. Les attentes croissantes des parties prenantes, le renforcement des exigences en matière de dialogue territorial et de devoir de vigilance, ainsi que les risques réputationnels associés aux activités industrielles confirment l'importance stratégique de cette thématique. Le Groupe poursuit le développement de mécanismes de concertation, d'évaluation des impacts et de gestion des relations avec les communautés afin de renforcer son acceptabilité sociale et de contribuer durablement au développement des territoires.

⇄ Consommateurs et utilisateurs finaux =

Double matérialité • ESRS S4 • GRI 416

La qualité, la traçabilité et la conformité réglementaire des produits constituent des facteurs essentiels de confiance pour les clients. Le respect des exigences normatives, la transparence des informations produits et la maîtrise des processus de fabrication garantissent la sécurité d'utilisation des produits tout en renforçant la satisfaction des clients et la compétitivité du Groupe.

⇄ Création de valeur économique pour les territoires =

Double matérialité • ESRS G1 • GRI 201

Par ses investissements, la création d'emplois, le recours aux fournisseurs locaux et le développement des infrastructures, le Groupe contribue activement au développement économique des territoires dans lesquels il est implanté. Cette contribution constitue un levier majeur de création de valeur partagée, de légitimité et d'ancrage territorial.

⇄ Pratiques d'achats responsables =

Double matérialité • ESRS G1 • GRI 204 • GRI 308 • GRI 414

Les pratiques d'achats responsables influencent directement les performances environnementales, sociales et économiques du Groupe sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. L'intégration progressive de critères ESG dans les processus d'achats, le développement de relations durables avec les fournisseurs et le renforcement des filières locales contribuent à réduire les risques tout en créant de nouvelles opportunités de performance durable et de résilience



Une stratégie tournée vers l'impact

Notre feuille de route de durabilité et nos priorités 2025-2030.

GRI 2-22

Construire durablement aujourd'hui, créer de la valeur pour demain

La stratégie de développement durable de CIMAT-CIMAF traduit notre ambition de bâtir un modèle industriel plus résilient, plus circulaire et plus sobre en carbone. Elle accompagne la transformation du Groupe afin de répondre aux grands défis environnementaux, sociaux et économiques auxquels notre secteur est confronté.

Élaborée à partir de notre analyse de double matérialité, notre stratégie repose sur cinq piliers complémentaires, qui contribuent à créer de la valeur durable pour nos collaborateurs, nos clients, nos territoires et l'ensemble de nos parties prenantes, supportés par une gouvernance responsable.

Garantir une gouvernance responsable, ouverte et transparente

Notre ambition
Faire de la gouvernance responsable un levier de confiance, de performance et de création de valeur durable en intégrant les enjeux ESG au cœur des décisions stratégiques.

Nos priorités
- Renforcer la gouvernance ESG
- Déployer le devoir de vigilance
- Développer les achats responsables
- Garantir l'éthique des affaires et la conformité
- Renforcer la transparence et le dialogue avec les parties prenantes

Notre cible 2030
100 % des fournisseurs stratégiques évalués selon des critères ESG
Déploiement progressif du devoir de vigilance sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Innover pour le climat

Notre ambition
Développer les solutions industrielles permettant de réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre tout en proposant des ciments toujours plus performants et plus sobres en carbone.

Nos priorités
- Réduire les émissions de CO_2
- Améliorer l'efficacité énergétique
- Développer les ciments bas carbone
- Investir dans les technologies de décarbonation

Notre cible 2030
- – 14 % de l'intensité carbone brute par tonne de matériaux cimentaires
- Accélération des investissements dans les solutions de décarbonation

Agir pour la circularité

Notre ambition
Transformer les déchets en ressources afin de préserver les ressources naturelles, renforcer notre résilience énergétique et accompagner les territoires dans leur transition vers une économie plus circulaire.

Nos priorités
- Développer les combustibles alternatifs (AFR)
- Valoriser les déchets locaux
- Réduire l'utilisation des ressources vierges
- Développer les matières premières alternatives

Notre cible 2030
- 38 % de taux de substitution thermique dans les usines intégrées
- 59 % de facteur clinker (K/C)

Protéger la nature

Notre ambition
Réduire durablement notre empreinte environnementale en protégeant les ressources en eau, la biodiversité et les écosystèmes tout au long du cycle de vie de nos activités.

Nos priorités
- Réhabiliter les carrières
- Préserver la biodiversité
- Optimiser la gestion de l'eau
- Réduire les émissions atmosphériques

Notre cible 2030
- 100 % des carrières couvertes par un plan de réhabilitation écologique
- Déploiement des plans de gestion de l'eau sur les sites à risque hydrique

Maintenir la qualité des emplois

Notre ambition
Créer un environnement de travail sûr, inclusif et attractif permettant à chacun de développer ses compétences et de contribuer durablement à la performance du Groupe.

Nos priorités
- Objectif Zéro accident
- Développer les compétences de demain
- Favoriser la diversité et l'inclusion
- Renforcer le bien-être au travail

Notre cible 2030
- Développement continu des compétences sur l'ensemble des métiers
- 0 accident en continu

Agir comme partenaire de nos communautés locales

Notre ambition
Créer une valeur durable pour les territoires où nous sommes implantés en développant un dialogue permanent avec les communautés locales et en favorisant un développement économique inclusif.

Nos priorités
- Renforcer le dialogue avec les parties prenantes
- Développer l'emploi local
- Soutenir les initiatives communautaires
- Accompagner le développement économique des territoires

Notre cible 2030
- 100 % des sites disposent d'un plan d'engagement communautaire

Une feuille de route au service d'une croissance durable

Notre stratégie Horizon 2030 traduit la volonté de **CIMAT-CIMAF** de concilier performance industrielle, création de valeur économique et responsabilité environnementale et sociétale. En s'appuyant sur une gouvernance responsable, des collaborateurs engagés, une gestion durable des ressources naturelles et une trajectoire ambitieuse de décarbonation, le Groupe entend contribuer activement au développement durable des territoires dans lesquels il opère.
Cette stratégie constitue le socle de notre engagement à créer une valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes tout en accompagnant la transition vers une industrie cimentière plus résiliente, plus circulaire et bas carbone.

Une contribution aux ambitions mondiales

Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable

Les 17 Objectifs de Développement Durable constituent une référence globale à laquelle CIMAT-CIMAF contribue activement. En tant qu'acteur majeur du ciment, le Groupe soutient le développement durable des territoires et la résilience des infrastructures.Ses activités ont un impact direct et significatif sur 5 objectifs, intégrés au cœur de sa stratégie de durabilité.





ODD 6 – Eau propre et assainissement

OBJECTIFS

6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR CIMAT-CIMAF?

Présent dans plusieurs pays africains où les ressources en eau sont inégalement réparties et parfois soumises à un stress hydrique croissant, CIMAT-CIMAF considère l'eau comme une ressource stratégique pour ses activités et pour les territoires dans lesquels il opère. La gestion durable de l'eau constitue ainsi un enjeu à la fois opérationnel, environnemental et sociétal, nécessitant une approche intégrée associant maîtrise des consommations, préservation de la qualité de l'eau et dialogue avec les parties prenantes locales.

ACTIONS ET PROGRÈS

- Amélioration de l'efficacité de la gestion de l'eau, avec une consommation spécifique réduite à 17,56L/t (-43% par rapport aux données 2024), traduisant une utilisation plus sobre de la ressource
- Déploiement de dispositifs de recyclage des eaux, de circuits fermés et de traitement des effluents, contribuant à réduire les rejets et à améliorer la qualité des eaux avant leur restitution au milieu naturel
- Structuration d'une stratégie hydrique visant à sécuriser les opérations dans les zones exposées au stress hydrique, grâce à des systèmes de suivi, de reporting et d'optimisation des prélèvements
- Contribution à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les communautés situées dans les zones les plus exposées au stress hydrique

NOTRE CONTRIBUTION EN 2025

100%
des sites du groupe disposant d'un Reporting Hydrique

43%
de baisse de la consommation d'eau en L/t de ciment



ODD 8 – Travail décent et croissance économique

OBJECTIFS

8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.

8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR CIMAT-CIMAF?

Dans un contexte africain marqué par une forte croissance démographique et des besoins importants en emplois formels, CIMAT-CIMAF contribue au développement économique local à travers la création d'emplois, le renforcement des compétences et la structuration des écosystèmes industriels. Le soutien au travail décent et à une croissance inclusive s'inscrit ainsi au cœur de son rôle d'acteur industriel responsable.

ACTIONS ET PROGRÈS

- Développement du capital humain, à travers des programmes de formation continue et de montée en compétences
- Ancrage local de l'emploi, avec une priorité donnée au recrutement dans les zones d'implantation
- Exigence en matière de santé et sécurité, intégrée dans l'ensemble des opérations industrielles
- Soutien aux économies locales, via le recours à des fournisseurs et partenaires locaux
- Contribution à la structuration du tissu industriel, en accompagnant indirectement l'activité des filières liées à la construction

NOTRE CONTRIBUTION EN 2025

15
heures de formation par collaborateurs dispensées en 2025

3977
emplois crées et soutenus en 2025



ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure

OBJECTIFS

9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR CIMAT-CIMAF?

Face aux besoins structurels en infrastructures sur le continent africain, CIMAT-CIMAF contribue à la mise en place d'équipements essentiels au développement des territoires. À travers ses activités industrielles, le Groupe participe également à la dynamique d'industrialisation locale, en soutenant des modèles de production plus durables et adaptés aux enjeux du continent.

ACTIONS ET PROGRÈS

- Développement d'infrastructures durables, avec plus de 11 millions de tonnes de ciment produites, soutenant directement les projets de construction et d'équipement des territoires
- Innovation autour des solutions bas carbone, notamment via la réduction du facteur clinker et le développement de matériaux alternatifs
- Amélioration continue des procédés industriels, visant à renforcer la performance environnementale et opérationnelle
- Contribution à la structuration des chaînes de valeur locales, en accompagnant le développement industriel dans les zones d'implantation

NOTRE CONTRIBUTION EN 2025

65%
de facteur clinker

16,9 Mt
de capacité de production



ODD 12 - Consommation et production responsables

OBJECTIFS

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR CIMAT-CIMAF?

Dans ses marchés où les ressources peuvent être limitées et les besoins en infrastructures élevés, l'optimisation de l'utilisation des matières et de l'énergie constitue un enjeu clé. En tant qu'acteur industriel, CIMAT-CIMAF joue un rôle direct dans la réduction de son empreinte et dans le développement de modèles de production plus durables, adaptés aux réalités locales.

ACTIONS ET PROGRÈS

- Développement de matériaux de substitution, en intégrant des ressources disponibles localement (laitiers, ajouts cimentaires), afin de limiter l'extraction de matières premières
- Recours aux combustibles alternatifs, lorsque les filières locales le permettent, contribuant à une meilleure valorisation des déchets
- Amélioration continue de l'efficacité des installations industrielles, en lien avec les contraintes énergétiques propres à chaque pays
- Contribution à la structuration progressive de filières locales de valorisation, en lien avec les acteurs territoriaux
- Intégration de critères environnementaux dans les opérations, en cohérence avec les exigences croissantes des marchés

NOTRE CONTRIBUTION EN 2025

33%
de déchets valorisés en 2025

21,5%
de substitution thermique



ODD 13- Lutte contre les changements climatiques

OBJECTIFS

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR CIMAT-CIMAF?

Présent dans plusieurs pays particulièrement exposés aux effets du changement climatique, CIMAT-CIMAF évolue dans des environnements où les enjeux d'adaptation et de résilience sont croissants. Dans ce contexte, la réduction de l'empreinte carbone et l'adaptation des activités aux réalités climatiques locales constituent des leviers essentiels pour assurer la durabilité des opérations et accompagner le développement des territoires.

ACTIONS ET PROGRÈS

- Réduction de l'intensité carbone à 573 kg CO_2 par tonne de ciment, traduisant l'intégration du climat au cœur de la stratégie industrielle
- Accélération de la transition énergétique avec le lancement d'une première centrale solaire photovoltaïque au Mali en 2025, couvrant déjà près de 19 % des besoins électriques du site
- Mise en œuvre d'une feuille de route visant 40 % d'énergie verte à l'échelle du Groupe d'ici 2030
- Développement de solutions bas carbone intégrant des matériaux de substitution et une optimisation du facteur clinker
- Prise en compte des risques climatiques dans les opérations, notamment face à des événements extrêmes impactant les sites et les chaînes logistiques

NOTRE CONTRIBUTION EN 2025

9%
de réduction de l'intensité carbone depuis 2021

19%
des besoins en électricité du site couverts par la première centrale photovoltaïque au Mali

Notre modèle de création de valeur

GRI 201 | GRI 2-6

Ressources

Capital Naturel

- Ressources minérales (calcaire, argile),
- Energie (électricité, combustibles alternatifs),
- Ressources hydriques

Capital Humain

1.876 Employés
2.058 Travailleurs externes

Capital Industriel

3 Usines de production
12 Sites de broyage
5 Centres de distribution
25 Carrières détenues par les sites

Capital Intellectuel

- Innovations techniques (optimisation du clinker, ciments verts)
- Connaissances en efficacité énergétique et réduction CO_2
- Brevets, savoir-faire process industriel
- Normes qualité certifiées (ISO 9001, 14001, 45001, 50001) .

Capital Social

- Relations et dialogue avec les communautés locales
- Autorisations publiques
- Clientèle diversifiée et utilisateurs finaux
- Relations pérennes avec nos fournisseurs et sous-traitants

Capital Financier

- Financements verts

Stratégie

Nous faisons de la transition de nos activités, produits et partenariats un levier stratégique pour une performance responsable à long terme.

Amont





Approvisionnement

Nos opérations

Usines intégrées (CIMAT, CIMAF)

Extraction → Préparation matières → Cuisson → Broyage ciment → Ensachage → Stockage



Centre de broyage (CIMAF, VRACS DE L'ESTUAIRE)

Broyage ciment

Usine à béton (CIMAT)

Préparation béton

Aval







Distribution

Piliers d'actions stratégiques

- **Innover pour le climat**
- **Protéger la nature**
- **Agir pour la circularité**
- **Agir comme partenaire de nos communautés locales**
- **Maintenir la qualité des emplois**

Résultats visés

- **Lutter** contre les changements climatiques
- **Respecter** l'équilibre de l'environnement dans lequel nous opérons.
- **Optimiser** la consommation de ressources
- **Consolider** la performance industrielle et opérationnelle
- **Renforcer** l'ancrage local
- **Garantir** la sécurité et le développement des collaborateurs

Création de valeur partagée

9% Réduction de l'intensité des Gaz à effet de serre en $kgCO_2/Tcem$ brute sur l'ensemble de nos Scopes depuis 2021

21,5% Taux de substitution thermique par combustibles alternatifs

398 Création d'emplois directs et indirects au niveau local

16,9mT Capacité annuelle de production

100% De nos usines intégrées certifiés ISO 45001 ou en cours de certification

30.442 Bénéficiaires de nos projets pour la durabilité

87% Valeur générée redistribuée

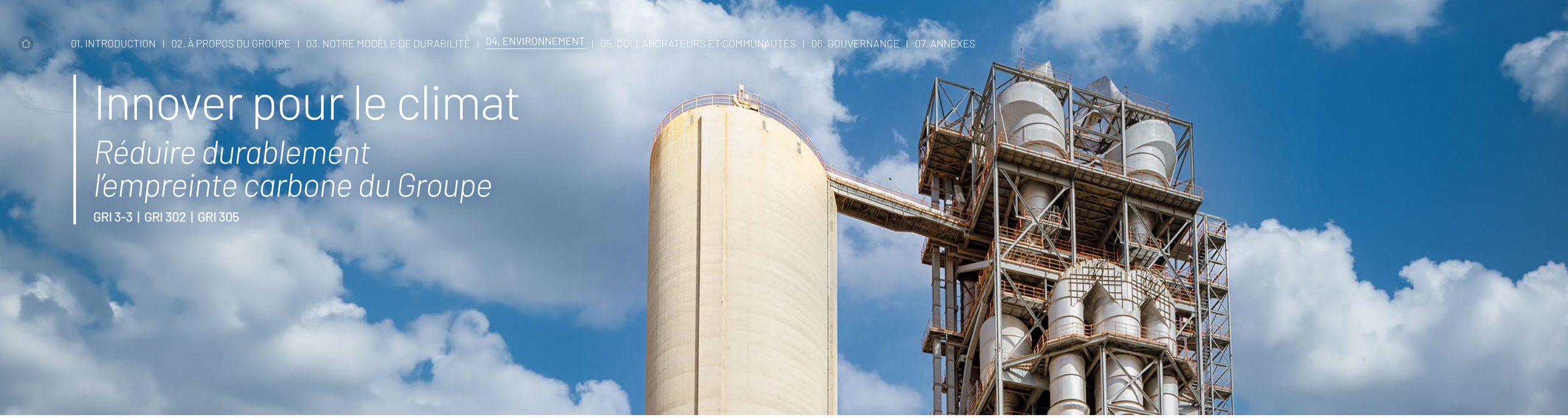
32% Investissements aux communautés locales sous forme de dons



04

Nos engagements pour l'environnement

Parce que le ciment est un matériau indispensable au développement de l'Afrique, notre responsabilité est d'en réduire progressivement l'empreinte environnementale. Le Groupe place la transition climatique, la gestion responsable des ressources, la protection de la biodiversité et l'économie circulaire au cœur de sa stratégie afin de concilier croissance industrielle, innovation et création de valeur durable pour les générations futures.



Innover pour le climat

Réduire durablement l'empreinte carbone du Groupe

GRI 3-3 | GRI 302 | GRI 305

L'industrie du ciment, qui émet environ 7% des émissions mondiales de gaz à effet de serre selon les données de l'Agence Internationale de l'Energie, fait face à un défi majeur dans la lutte contre le changement climatique, en raison du procédé de fabrication du clinker. À cette contrainte structurelle s'ajoutent des pressions croissantes liées au renforcement des cadres réglementaires, à l'instauration de mécanismes de tarification du carbone, ainsi qu'aux attentes accrues des investisseurs, des clients et des territoires en matière de performance environnementale.

Dans ce contexte, la transition vers un modèle bas carbone constitue à la fois un enjeu de transformation industrielle et un levier de compétitivité à long terme pour le Groupe CIMAT-CIMAF. Conscient de ces défis, le Groupe place l'innovation climatique au cœur de sa stratégie, en mobilisant l'ensemble de ses leviers techniques, opérationnels et organisationnels afin de mettre en action un plan de décarbonation structuré et ambitieux.

Une politique climat structurée et ambitieuse

Le Groupe place le climat au cœur de sa stratégie de développement durable et s'engage à identifier, évaluer et maîtriser les risques et impacts liés au changement climatique. Cette ambition se traduit par la mise en œuvre d'une feuille de route CO_2, définissant des objectifs de réduction ambitieux à horizon 2030 et 2050, ainsi que par un suivi régulier de son empreinte carbone, partagé de manière transparente avec ses parties prenantes.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le Groupe s'engage à réduire significativement ses émissions de CO_2, en agissant prioritairement sur les principales sources d'émissions liées à ses activités. Cette démarche repose sur le développement de nouvelles générations de ciments bas carbone, fondées sur l'intégration de matériaux cimentaires innovants permettant de réduire le facteur clinker, mais également sur l'augmentation du recours aux combustibles alternatifs et le développement des énergies décarbonées. À travers des mesures et un suivi précis, le Groupe vise limiter ses impacts environnementaux tout en réduisant son exposition aux risques réglementaires et financiers.

Transformation du modèle industriel par l'innovation

CIMAT-CIMAF place l'innovation au cœur de sa transformation industrielle afin d'accélérer sa trajectoire de décarbonation à moyen et long terme. Au-delà des leviers déjà déployés sur ses opérations, le Groupe explore et développe des solutions technologiques émergentes susceptibles de transformer durablement l'empreinte carbone du ciment, telles que les ciments à faible teneur en clinker de type LC3 (Limestone Calcined Clay Cement) ou encore les technologies de captage, utilisation et stockage du carbone. En anticipant dès aujourd'hui les évolutions technologiques et réglementaires du secteur, CIMAT-CIMAF renforce sa résilience, prépare les futures étapes de sa transition bas carbone et crée de nouvelles perspectives de croissance durable.

Système de management environnemental

Le Groupe s'appuie sur un système de management environnemental structuré, permettant de piloter, suivre et améliorer en continu ses performances. Ce dispositif garantit la conformité réglementaire, la maîtrise des impacts et l'intégration des enjeux climatiques dans les processus opérationnels à tous les niveaux de l'organisation.

Une trajectoire de décarbonation à long terme

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation progressive, visant à concilier performance industrielle, compétitivité économique et responsabilité environnementale. En anticipant les évolutions du secteur et en renforçant ses capacités d'innovation, CIMAT-CIMAF se positionne comme un acteur engagé dans la transition vers une industrie cimentière plus durable.

Objectifs de décarbonation du Groupe à l'horizon 2030

-14%
d'intensité carbone

59%
de facteur clinker

40%
de taux d'énergie renouvelable

38%
de substitution thermique

GRI 301 I GRI 302 I GRI 305 I GRI 306

Nos actions de décarbonation

Optimisation du facteur clinker

La réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe repose en grande partie sur l'optimisation du facteur clinker au sein de ses unités de production. Ce levier majeur de décarbonation s'est traduit par une diminution progressive de la part de clinker, passée de 69,05 % en 2021 à 65,6 % en 2025, en cohérence avec l'objectif ambitieux fixé à 59 % à horizon 2030.

Cette évolution s'appuie sur une substitution croissante du clinker par des ajouts cimentaires à plus faible empreinte carbone, tels que des matériaux naturels disponibles localement et des sous-produits industriels, notamment le laitier de haut-fourneau et les cendres volantes. Cette approche permet de réduire significativement l'intensité carbone des produits tout en valorisant des ressources alternatives.

65,6%
facteur clinker

En parallèle, le Groupe développe activement des solutions innovantes telles que le LC3 (Limestone Calcined Clay Cement), un ciment à faible teneur en clinker intégrant de l'argile calcinée et du calcaire. Cette technologie permet de réduire significativement les émissions de CO_2 tout en maintenant des performances techniques équivalentes aux ciments traditionnels. Le LC3 constitue ainsi un levier majeur de décarbonation, contribuant à la transformation du portefeuille produits du Groupe vers des solutions plus durables.

Substitution thermique

Le Groupe poursuit le développement de la substitution thermique au sein de ses fours, en intégrant progressivement des combustibles alternatifs en remplacement des énergies fossiles. En 2025, le taux de substitution thermique s'est établi à 21,5 %, contre 32,1 % en 2023. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des volumes de production, notamment liée à la mise en service de nouvelles capacités industrielles, en particulier au Sénégal.

21,5%
taux de substitution thermique

Parallèlement, la part de biomasse dans le mix énergétique du Groupe a représenté 9% en 2025. Ce résultat est notamment lié à l'utilisation de résidus organiques comme combustibles alternatifs, tels que les grignons d'olives, le bois ou encore les boues issues des stations d'épuration. Cette approche contribue à la réduction de l'empreinte carbone tout en favorisant la valorisation de ressources locales et de déchets difficilement valorisables autrement. En 2025, le recours à la biomasse et la part de carbone biogénique associée ont ainsi permis d'éviter près de 95 000 tonnes de CO_2, illustrant la contribution de ce levier à la stratégie de décarbonation du Groupe.

95.000 tCO_2
évitées en 2025 par l'utilisation de la biomasse

9%
part de la biomasse dans le mix énergétique

GRI 302 I GRI 305

Efficacité énergétique

Le Groupe s'appuie sur une démarche structurée d'amélioration de sa performance énergétique, notamment à travers la certification ISO 50001 de ses usines intégrées au Maroc. Ce système de management de l'énergie garantit un pilotage rigoureux des consommations et une amélioration continue de l'efficacité énergétique, contribuant directement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
En complément, plusieurs actions ont été mises en œuvre afin d'améliorer l'efficacité énergétique des installations. Des dispositifs d'optimisation des flux internes des broyeurs (swirl breakers) ont notamment été installés sur plusieurs sites pour réduire les pertes énergétiques et optimiser la consommation d'électricité. Le Groupe a également lancé le déploiement d'un système avancé de pilotage automatique des broyeurs, reposant sur des algorithmes d'optimisation en temps réel. Ces initiatives sont complétées par le renforcement du suivi des consommations énergétiques, l'installation d'équipements de mesure dédiés et le déploiement progressif de solutions d'éclairage performantes.
Des actions de sensibilisation aux écogestes sont également mises en œuvre auprès des collaborateurs, contribuant à ancrer durablement les bonnes pratiques au sein du Groupe.

58,93
KWH/Tciment
consommation électrique spécifique

Energies renouvelables

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, le Groupe renforce son recours aux énergies renouvelables afin de réduire son empreinte carbone et de sécuriser ses approvisionnements énergétiques. Cette démarche se traduit notamment par la mise en place de contrats d'achat d'électricité verte (Power Purchase Agreements – PPA) au Maroc, permettant d'alimenter les sites industriels avec une électricité majoritairement issue de sources renouvelables, dont 90 % d'origine éolienne. Parallèlement, le Groupe poursuit le déploiement de projets photovoltaïques dans plusieurs pays. Deux centrales solaires, actuellement en cours de construction au Burkina Faso et au Tchad, devraient entrer en service en 2026. Ces projets s'inscrivent dans une feuille de route visant à renforcer progressivement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du Groupe, avec un objectif de huit centrales photovoltaïques déployées à l'horizon 2030.

FOCUS

Centrale solaire du Mali

Première centrale photovoltaïque du Groupe
Mise en service en 2025, la centrale photovoltaïque du site de Bamako constitue une étape majeure dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique de CIMAT-CIMAF. Avec une production annuelle estimée à près de 11,5 GWh, cette installation permet déjà de couvrir jusqu'à 32 % des besoins énergétiques du site, réduisant ainsi la dépendance à l'électricité du réseau et aux groupes électrogènes. Au-delà de sa contribution à la réduction des émissions de CO_2, ce projet renforce la résilience opérationnelle du site face aux contraintes d'approvisionnement énergétique et démontre le potentiel des énergies renouvelables pour accompagner la croissance durable des activités du Groupe.



GRI 302 I GRI 305

Nos émissions en 2025

7.141.435 Tonnes CO_2

émises en 2025 par le Groupe CIMAT-CIMAF

ÉMISSIONS DE SCOPE 1

Les émissions de Scope 1 du Groupe CIMAT-CIMAF, qui s'élèvent à environ 2,78 $MtCO_2$ en 2025, proviennent principalement des procédés industriels, en particulier de la calcination du clinker et de la combustion dans les fours des cimenteries intégrées. Ces émissions représentent un enjeu majeur de décarbonation, directement lié au cœur de son modèle industriel.

ÉMISSIONS DE SCOPE 2

Les émissions de Scope 2, liées à la consommation d'électricité achetée, représentent environ 0,31 $MtCO_2$ en 2025. Elles sont réparties sur l'ensemble des sites industriels, avec une part significative dans les usines intégrées (deux tiers). Ces émissions traduisent la dépendance du Groupe aux réseaux électriques locaux et constituent un levier d'action important, notamment à travers le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

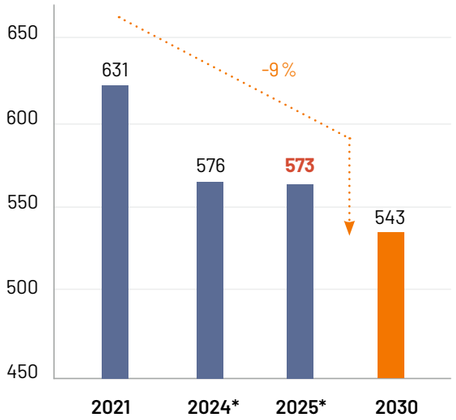
ÉMISSIONS DE SCOPE 3

Les émissions de Scope 3, estimées à environ 4,06 $MtCO_2$ en 2025, sont principalement liées à l'approvisionnement en clinker des centres de broyage du Groupe. Bien qu'elles demeurent supérieures aux émissions combinées des scopes 1 et 2, la mise en service de la cimenterie intégrée du Sénégal permet de réduire progressivement la dépendance aux achats de clinker sur les marchés internationaux en approvisionnant plusieurs filiales à partir d'une production interne. Cette évolution souligne l'importance de la gestion des approvisionnements et de la réduction du facteur clinker dans la stratégie de décarbonation du Groupe

UNE INTENSITÉ CARBONE RAMENÉE À 573 $KGCO_2/T_{CEMENTITIOUS}$ EN 2025

En 2025, l'intensité carbone du ciment produit par le Groupe s'établit à 573 $kgCO_2$ par tonne de produit cimentaire, contre 631 $kgCO_2/T_{CEMENTITIOUS}$ en 2021, année de référence de la feuille de route CO_2. Cette performance représente une réduction de 9 % par rapport à la baseline, qui confirme la trajectoire du Groupe vers son objectif de 543 $kgCO_2/T_{CEMENTITIOUS}$ à horizon 2030.

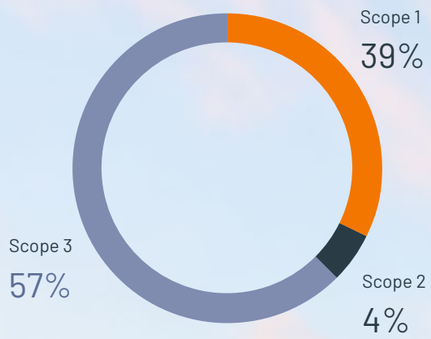
Intensité carbone totale du ciment ($KgCO_2/T_{CEMENTITIOUS}$)**



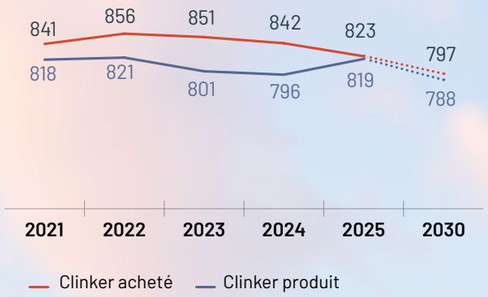
* Empreinte carbone ayant fait l'objet d'une assurance limitée par un tiers indépendant (voir Annexe XX)

** Émissions brutes scope 1, 2 et 3 (achat de clinker)

Emissions totales CO_2



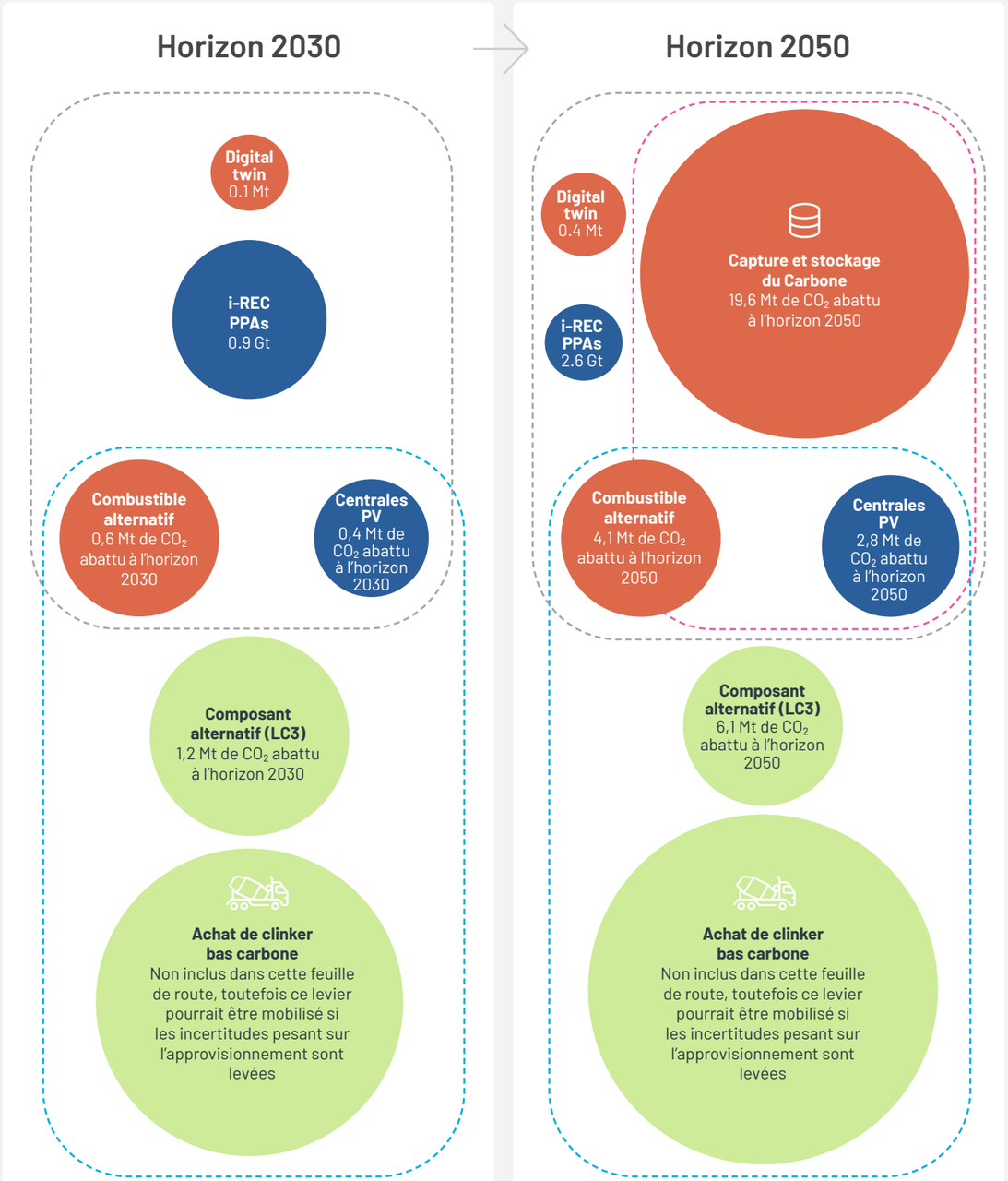
Intensité carbone du clinker
($KgCO_2$/Tclinker)





GRI 302 I GRI 305

Notre stratégie horizon 2030 et 2050



La taille des cercles est proportionnelle à la capacité totale d'abattement de la solution technologique. Les rectangles représentent les aires géographiques où sont implémentées ces solutions (l'Afrique représentant les sites de broyage de CIMAF en Afrique de l'Ouest.

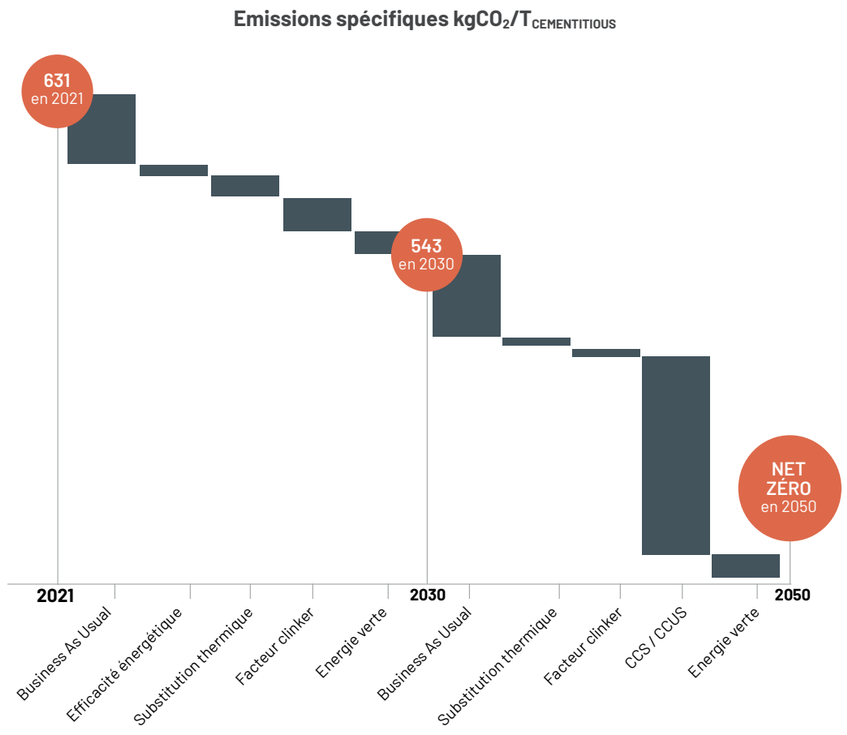
Afin d'atteindre ses objectifs de réduction de **–14 % des émissions à horizon 2030** et de s'inscrire dans une trajectoire **Net Zéro à horizon 2050**, le Groupe CIMAT-CIMAF déploie une stratégie de décarbonation structurée autour de plusieurs leviers complémentaires, couvrant l'ensemble de sa chaîne de valeur.

À court et moyen terme, la réduction des émissions repose principalement sur la diminution du facteur clinker et l'utilisation accrue de matériaux cimentaires de substitution. Cette approche est complétée par le recours croissant aux combustibles alternatifs ainsi que par le développement des énergies décarbonées, notamment via les contrats d'électricité verte (PPAs) et les projets photovoltaïques. En parallèle, le Groupe poursuit des actions ciblées d'efficacité énergétique visant à optimiser la performance de ses installations et à réduire ses consommations d'énergie.

Un levier majeur de décarbonation repose également sur la transformation des produits, à travers la réduction du facteur clinker et le développement de **composants alternatifs** tels que le LC3, permettant de diminuer significativement l'intensité carbone des ciments. Cette dynamique est particulièrement structurante à horizon 2030, où ces leviers technologiques et opérationnels constituent l'essentiel des réductions d'émissions.

À plus long terme, l'atteinte du Net Zéro repose sur des transformations plus profondes du modèle industriel. Le déploiement de technologies poussées de **capture, stockage et utilisation du carbone (CCUS)** constitue ainsi un levier clé, permettant de réduire les émissions incompressibles liées au procédé industriel. En complément, le Groupe poursuivra le développement des énergies renouvelables, l'augmentation du taux de substitution thermique et l'intégration de solutions innovantes tout au long de sa chaîne de valeur.

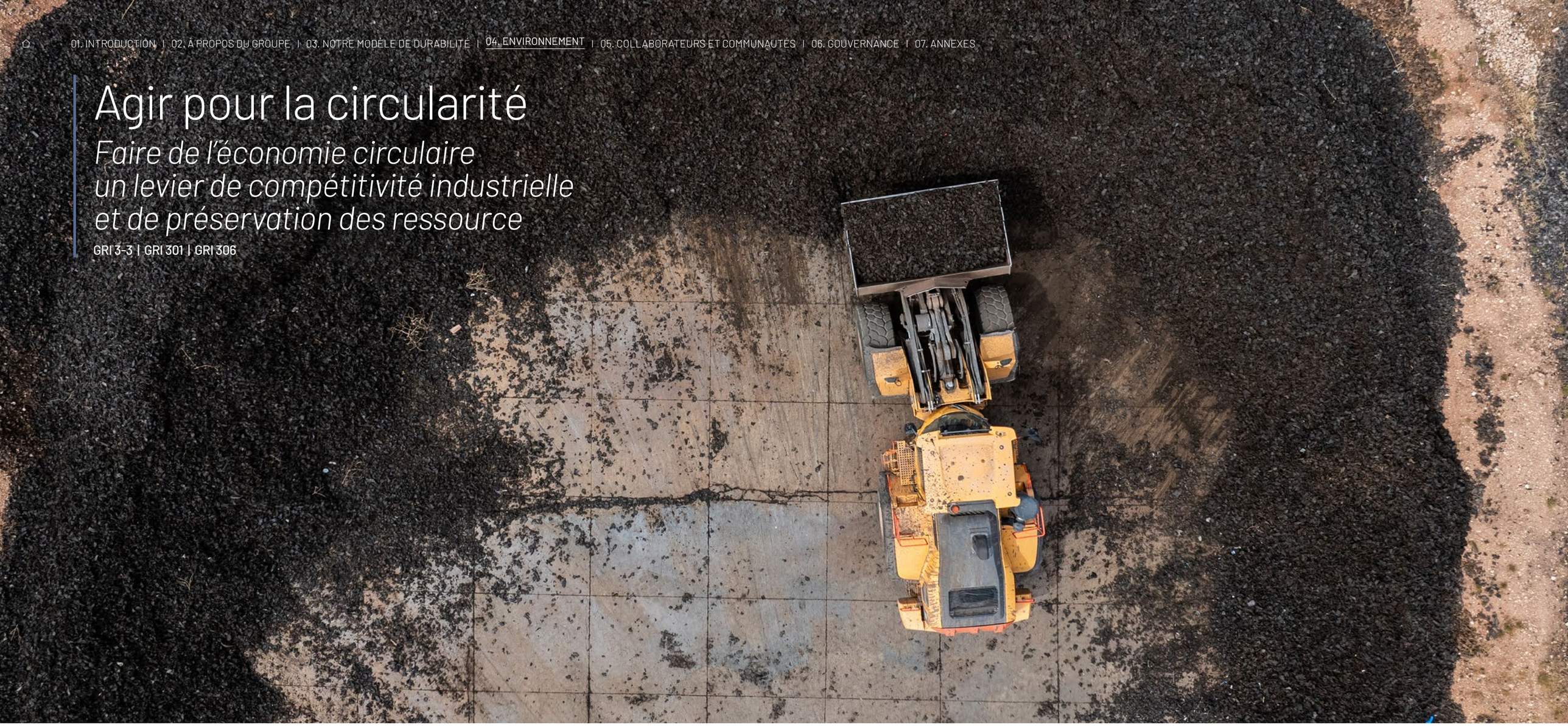
Cette approche progressive, combinant **optimisation opérationnelle, innovation produit et transformation technologique**, permet au Groupe de construire une trajectoire crédible et ambitieuse de décarbonation, en cohérence avec les enjeux climatiques et les attentes de ses parties prenantes.



Agir pour la circularité

Faire de l'économie circulaire un levier de compétitivité industrielle et de préservation des ressource

GRI 3-3 | GRI 301 | GRI 306



Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et de transition vers des modèles industriels plus durables, l'économie circulaire constitue un levier stratégique majeur pour le Groupe CIMAT-CIMAF. Guidé par les principes de la hiérarchie des déchets (waste hierarchy), reconnue comme un cadre de référence international pour une gestion durable des ressources et qui privilégie le maintien des ressources dans le cycle de valeur avant leur élimination, le Groupe développe plusieurs leviers de circularité, notamment le co-processing de combustibles alternatifs issus de déchets, l'intégration de sous-produits industriels comme ajouts cimentaires et la revalorisation de ses propres déchets. Ces initiatives lui permettent de transformer les impacts environnementaux des autres industries en opportunités, tout en réduisant simultanément son empreinte carbone et sa dépendance aux ressources fossiles.

Cette approche permet non seulement de limiter les impacts négatifs liés à l'extraction et à la consommation de ressources vierges, mais également de générer des impacts positifs en contribuant à la gestion des déchets à l'échelle des territoires. Le Groupe s'inscrit ainsi dans une logique de boucle vertueuse, où les déchets deviennent des ressources au service de la performance industrielle et environnementale.

Afin d'accélérer cette transformation, CIMAT-CIMAF a défini une feuille de route dédiée à la circularité, reposant sur un programme d'investissement de 20 millions d'euros. Ce plan vise à équiper les nouvelles cimenteries intégrées d'installations dédiées aux combustibles alternatifs (AFR), tout en modernisant les fours existants afin de lever les contraintes techniques limitant les taux de substitution. Ces investissements permettront d'accroître les capacités de co-processing des déchets et d'augmenter progressivement la consommation de combustibles alternatifs dans l'ensemble des opérations du Groupe.

À travers cette stratégie, le Groupe affirme son ambition de faire de la circularité un pilier de sa performance durable, en conciliant innovation industrielle, optimisation des ressources et contribution active à la transition environnementale.

GRI 301 I GRI 302 I GRI 305 I GRI 306

Revalorisation de déchets externes

Dans le cadre de sa stratégie d'économie circulaire, le Groupe CIMAT-CIMAF renforce progressivement ses activités de valorisation des déchets externes afin d'accroître la substitution des combustibles fossiles dans ses procédés industriels. Cette démarche s'appuie sur le co-processing, une solution mature déployée au sein du Groupe, qui permet de valoriser des déchets issus d'autres filières en tant que ressources énergétiques pour les fours cimentiers, dans des conditions garantissant leur destruction complète et sans génération de résidus.

Ce modèle permet de répondre simultanément à plusieurs enjeux : la réduction de l'empreinte carbone des opérations, la diminution de la dépendance aux énergies fossiles et la contribution à la gestion durable des déchets au niveau local. Les déchets sont ainsi collectés, pré-traités et contrôlés avant leur introduction dans le processus industriel, dans le respect des exigences environnementales et opérationnelles.

Le Groupe poursuit le déploiement de projets structurants dans ce domaine, notamment à travers le développement d'installations dédiées à l'utilisation de combustibles alternatifs (AFR), en particulier au Maroc et au Sénégal. Ces initiatives s'accompagnent d'investissements dans les infrastructures de traitement et d'adaptation des fours, permettant d'augmenter progressivement les taux de substitution thermique. Elles contribuent également à répondre à des problématiques locales de gestion des déchets, en apportant des solutions industrielles à des flux peu valorisés.

RÉSULTATS 2025

En 2025, la valorisation des déchets externes et de la biomasse représente 21,5 % de l'énergie totale produite par combustion au sein du Groupe. Cette performance repose sur une diversité de flux valorisés, incluant notamment les pneus, les boues de stations d'épuration, les combustibles solides de récupération incluant des plastiques, ainsi que des déchets industriels, du bois et des résidus agricoles tels que les grignons d'olives.

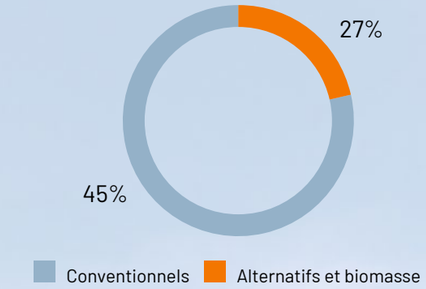
Au total, 124 877 tonnes de déchets externes ont été valorisées comme combustibles alternatifs au cours de l'année, illustrant l'ampleur des activités de co-processing déployées par le Groupe.

Cette dynamique traduit la capacité du Groupe à structurer une filière de valorisation efficace, tout en contribuant à la transition vers un modèle industriel plus circulaire et à plus faible empreinte carbone. Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, visant à accroître la part de combustibles alternatifs tout en maîtrisant les impacts opérationnels et environnementaux associés.

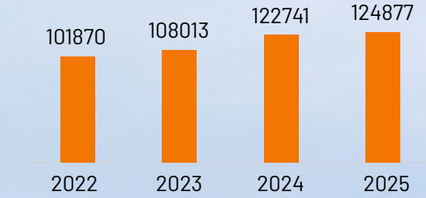
OBJECTIFS

À l'horizon 2030, le Groupe vise un taux de substitution thermique de 38 % et ambitionne de co-traiter près de 250 000 tonnes de déchets externes par an. Ces objectifs témoignent de sa volonté d'accélérer le recours aux combustibles alternatifs et de renforcer sa contribution à l'économie circulaire dans les pays où il opère.

Part de biomasse et combustibles alternatifs dans les combustibles utilisés



Déchets externes valorisés comme combustibles alternatifs (t)





GRI 301

Valorisation des sous-produits industriels

Dans la suite de son processus industriel, le Groupe CIMAT-CIMAF intègre l'utilisation de matières premières recyclées en intégrant des ajouts cimentaires issus d'autres industries dans la formulation de ses produits. Ce procédé consiste à substituer une partie du clinker par des matériaux à plus faible empreinte carbone, tels que le laitier de haut-fourneau, les cendres volantes ou encore le mâchefer.

Cette approche permet de réduire significativement l'intensité carbone des ciments, en limitant le recours au clinker, tout en valorisant des sous-produits industriels. Elle s'inscrit dans une logique de synergie industrielle, contribuant à la préservation des ressources naturelles et à la réduction des impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le Groupe poursuit le déploiement de projets visant à renforcer l'intégration de ces matériaux alternatifs, notamment à travers l'adaptation de ses procédés industriels, le développement de nouvelles formulations de ciments et la sécurisation des approvisionnements en matières recyclées. Ces initiatives s'accompagnent d'une montée en compétence technique et d'investissements ciblés, permettant d'augmenter progressivement les taux de substitution tout en garantissant la qualité des produits.

CHIFFRES CLEFS 2025

Les résultats observés témoignent d'une dynamique forte en faveur de l'économie circulaire. Le volume global de matières premières recyclées intégrées dans les formulations du Groupe a plus que doublé en un an, passant de près de 101 400 tonnes en 2024 à plus de 252 700 tonnes en 2025, soit une multiplication par 2,5.

Cette montée en puissance, portée par la sécurisation de nos filières d'approvisionnement en sous-produits industriels et par l'adaptation de nos procédés de broyage, a permis de ramener le facteur clinker de 67,2 % à 65,6 % et de se rapprocher de l'objectif de 59 % fixé à horizon 2030.

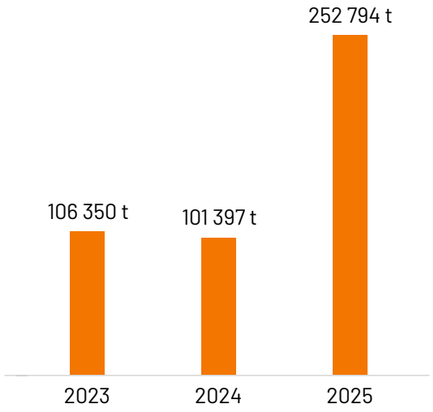
Cette évolution illustre la capacité du Groupe à développer des solutions industrielles innovantes, en s'appuyant sur des ressources alternatives, tout en contribuant à la transition vers un modèle de production plus circulaire et à plus faible empreinte carbone.

+252.700

Tonnes de sous-produits industriels revalorisées



Utilisation de matières premières recyclées



GRI 306

Maîtrise des déchets internes

Les déchets générés par le Groupe proviennent principalement des opérations d'extraction minérale, de cuisson, de broyage et de maintenance des équipements, ainsi que des déchets domestiques issus des activités de bureau et des bases-vie.

Leur gestion est structurée à travers un tri rigoureux, l'utilisation d'emballages recyclés et le recours au transport en vrac afin de limiter les besoins en emballage à la source. Le Groupe privilégie également des solutions d'emballage plus durables, notamment l'utilisation de sacs en papier kraft visant à réduire le recours au plastique. Également, le volume des déchets destinés à l'élimination tente d'être réduit en privilégiant leur valorisation. Cette approche repose sur une hiérarchisation des modes de traitement, favorisant en priorité la réutilisation, le recyclage et les autres formes de valorisation, conformément aux principes internationaux de gestion durable des déchets.

Les déchets générés par les activités du Groupe sont ainsi triés, suivis et orientés vers des filières adaptées, en fonction de leur nature (dangereuse ou non dangereuse) et de leur potentiel de valorisation. Ce dispositif permet d'optimiser la gestion des flux, de limiter les impacts environnementaux et de garantir la conformité aux exigences réglementaires dans l'ensemble des pays d'implantation.

Le Groupe déploie également des initiatives visant à renforcer la valorisation des déchets, notamment à travers le développement de solutions internes de réutilisation et le recours à des filières externes de recyclage et de traitement. Ces actions s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue, avec pour objectif de réduire progressivement la part des déchets orientés vers l'élimination.

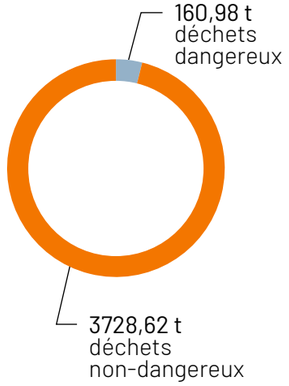
CHIFFRES CLEFS 2025

En 2025, les résultats observés témoignent de cette dynamique, avec 1312,8 tonnes de déchets qui ont été recyclés (soit 34%), notamment à travers des opérations de réutilisation, de recyclage ou d'autres méthodes de valorisation. Ce représente une augmentation de 58,64 tonnes de déchets recyclés en plus par rapport à 2024.

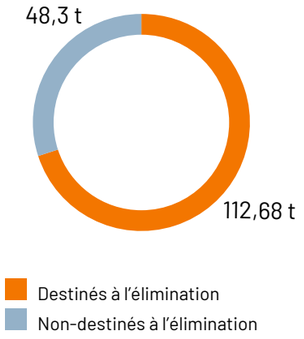
Les volumes de déchets destinés à l'élimination concernent majoritairement des déchets spécifiques qui nécessitent des traitements encadrés tels que l'incinération ou la mise en décharge contrôlée.

Ces résultats traduisent la volonté du Groupe de maîtriser ses impacts environnementaux, tout en s'inscrivant dans une logique de circularité accrue, visant à transformer les déchets en ressources et à réduire durablement leur production.

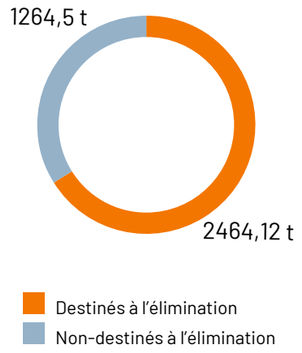
Répartition des déchets selon leur dangerosité (en tonnes)



Part des déchets destinés au recyclage/éliminiation des déchets dangereux



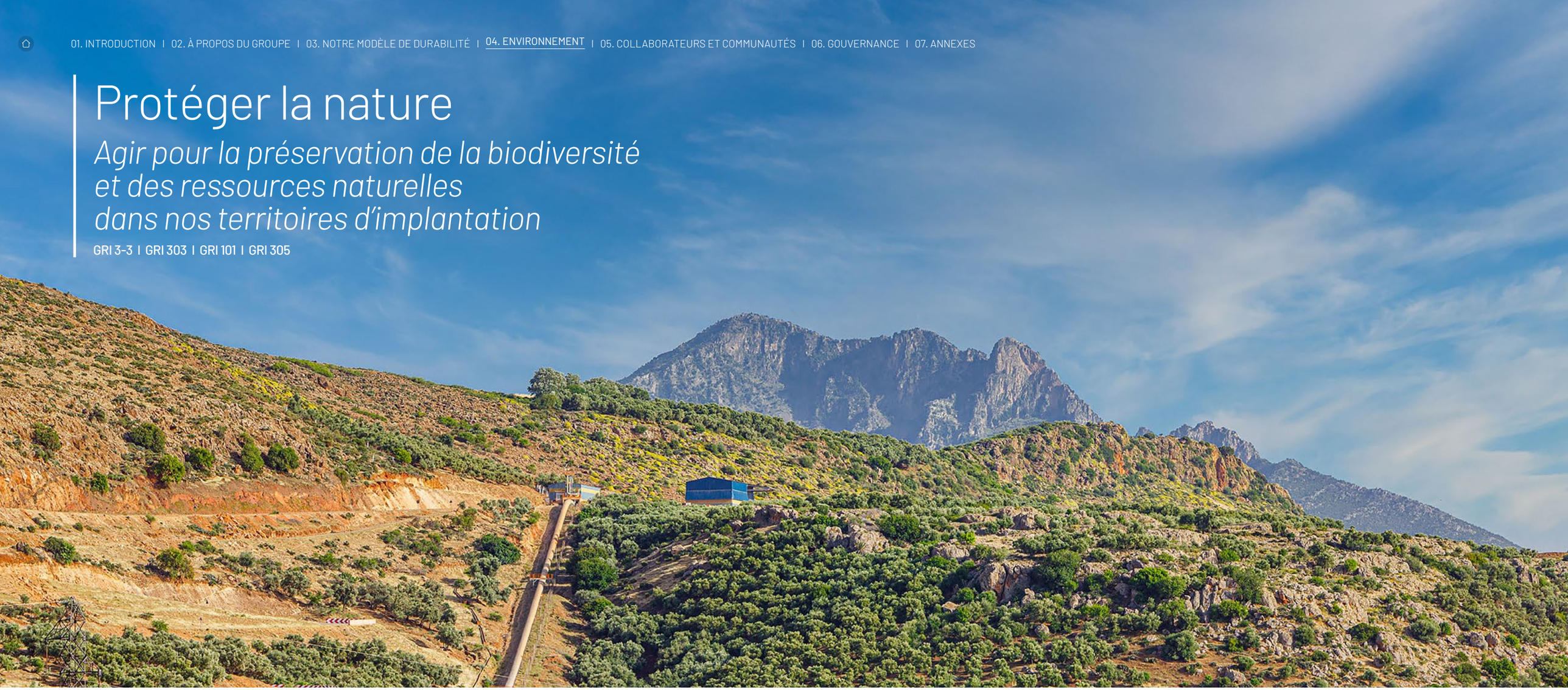
Part des déchets destinés au recyclage/éliminiation des déchets non-dangereux



Protéger la nature

Agir pour la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles dans nos territoires d'implantation

GRI 3-3 | GRI 303 | GRI 101 | GRI 305



La préservation de la nature constitue un enjeu stratégique pour le Groupe CIMAT-CIMAF. À travers ses activités industrielles et extractives, le Groupe interagit directement avec les ressources naturelles, les écosystèmes et les territoires où il opère. Conscient de cette responsabilité, le Groupe s'engage à intégrer la protection de l'environnement au cœur de son développement, en veillant à concilier performance industrielle, gestion durable des ressources et préservation du capital naturel.

Cette ambition repose avant tout sur la volonté de mieux comprendre, prévenir et réduire les impacts potentiels de ses activités sur la biodiversité et les écosystèmes. Le Groupe renforce progressivement l'intégration des enjeux liés aux habitats naturels, aux espèces et aux services écosystémiques dans ses processus de décision, le développement de ses projets et la gestion de ses carrières. À travers cette démarche, CIMAT-CIMAF entend contribuer à la résilience des territoires où il est implanté et accompagner la restauration des milieux naturels lorsque cela est nécessaire.

La préservation des écosystèmes passe également par une gestion responsable des ressources en eau. Face aux enjeux croissants liés à la disponibilité de cette ressource, le Groupe poursuit ses efforts pour optimiser ses consommations, améliorer le suivi de ses prélèvements et renforcer la gestion de l'eau sur ses sites, dans une logique de préservation des ressources locales et de partage durable de la ressource avec les communautés.

Enfin, le Groupe agit pour limiter les émissions atmosphériques associées à ses activités, notamment celles issues de ses procédés industriels. L'amélioration continue de la performance environnementale des installations, le renforcement des dispositifs de suivi et le déploiement des meilleures pratiques opérationnelles contribuent à réduire l'empreinte environnementale du Groupe et à préserver la qualité des milieux environnants.

À horizon 2030, CIMAT-CIMAF ambitionne de renforcer encore l'intégration des enjeux environnementaux dans l'ensemble de ses opérations, notamment par le déploiement de systèmes de management environnemental, de plans de gestion de l'eau sur les sites les plus exposés et de plans de gestion de la biodiversité sur les sites présentant les enjeux écologiques les plus significatifs. Le Groupe affirme ainsi sa volonté de faire de la protection de la nature un pilier essentiel de sa stratégie de développement durable et de sa création de valeur à long terme.

GRI 101 I GRI 2-25

Préserver la biodiversité : une responsabilité au cœur de nos activités

La biodiversité constitue un enjeu majeur pour CIMAT-CIMAF. En tant que producteur de matériaux de construction, le Groupe exploite des carrières qui interagissent directement avec les écosystèmes, les habitats naturels, les ressources en eau et les paysages des territoires où il opère. Cette proximité avec le milieu naturel confère au Groupe une responsabilité particulière : celle de concilier l'exploitation durable des ressources minérales nécessaires au développement économique avec la préservation du patrimoine naturel.

Au-delà des exigences réglementaires, CIMAT-CIMAF considère que la protection de la biodiversité est une composante essentielle d'une gestion responsable des ressources naturelles. La préservation des écosystèmes contribue non seulement à limiter les impacts environnementaux des activités extractives, mais également à renforcer la résilience des territoires, à préserver les services écosystémiques dont dépendent les communautés locales et à favoriser l'acceptabilité des projets auprès des parties prenantes.

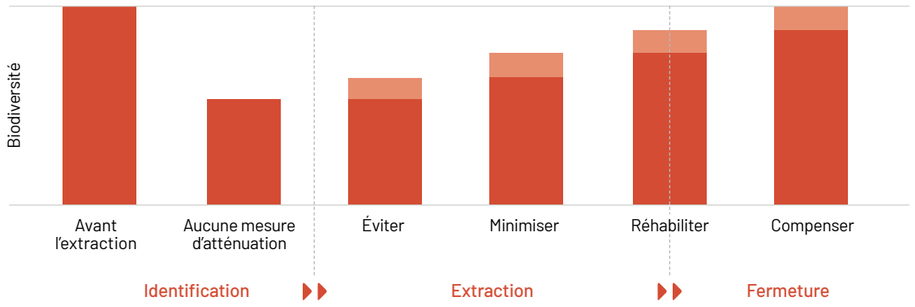
96 %

des carrières du Groupe disposent d'une EIE

Dans cette perspective, les considérations relatives à la biodiversité sont intégrées dès les premières phases de développement des projets. Les Études d'Impact Environnemental et Social (EIES), réalisées conformément aux exigences réglementaires applicables et aux standards internationaux pertinents, permettent d'identifier les sensibilités écologiques des sites et de définir les mesures adaptées de prévention, de réduction et de restauration des impacts potentiels. En 2025, 96 % des carrières du Groupe disposent d'une Étude d'Impact Environnemental, témoignant de l'intégration systématique de ces enjeux dans le développement et l'exploitation des sites.

Les conclusions de ces évaluations constituent un outil essentiel d'aide à la décision. Elles permettent de définir, avant le démarrage des activités, les mesures les plus adaptées pour prévenir, réduire ou restaurer les impacts potentiels sur l'environnement naturel. Cette approche s'inscrit dans les principes du Performance Standard 6 (PS6) de l'IFC relatif à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles vivantes. Le Groupe applique également les principes de la hiérarchie d'atténuation (Mitigation Hierarchy), privilégiant l'évitement des impacts lorsque cela est possible, puis leur réduction, leur restauration et, lorsque cela est pertinent, leur compensation.

Conscient de l'importance croissante de ces enjeux, CIMAT-CIMAF élabore actuellement une stratégie biodiversité Groupe destinée à harmoniser les pratiques à l'échelle de l'ensemble de ses opérations. Cette démarche s'appuiera notamment sur une évaluation progressive des risques biodiversité et sur le déploiement de Plans de Gestion de la Biodiversité (Biodiversity Management Plans) sur les sites présentant les enjeux les plus significatifs.





GRI 101

Réhabiliter les carrières pour restaurer les équilibres naturels

Pour CIMAT-CIMAF, la gestion responsable des carrières ne se limite pas à la maîtrise des impacts pendant l'exploitation. Elle implique également d'anticiper le devenir des sites afin de favoriser leur réintégration durable dans leur environnement naturel. La réhabilitation constitue ainsi un pilier essentiel de l'approche environnementale du Groupe et s'inscrit dans une vision de long terme visant à préserver le capital naturel des territoires où il opère.

Les plans de réhabilitation sont élaborés conformément aux exigences réglementaires applicables dans chaque pays et tiennent compte des caractéristiques environnementales locales, des usages futurs du foncier ainsi que des attentes des parties prenantes. Lorsque les conditions techniques le permettent, des actions de réhabilitation progressive peuvent être mises en œuvre dès la phase d'exploitation afin de limiter durablement l'empreinte des activités et de favoriser le retour progressif des fonctions écologiques des sites.

En 2025, 36 % des carrières du Groupe disposent d'un plan de réhabilitation conforme aux exigences locales. Selon les contextes, les actions déployées peuvent inclure la stabilisation des terrains, la revégétalisation des zones exploitées, la restauration paysagère ainsi que la création, la préservation ou la restauration d'habitats favorables à la biodiversité. Au-delà de la remise en état des terrains, l'objectif est de contribuer à la restauration d'écosystèmes fonctionnels et résilients tout en préparant des usages futurs adaptés aux besoins des territoires.

Afin de renforcer cette démarche, CIMAT-CIMAF prévoit le déploiement progressif de Plans de Gestion de la Biodiversité (Biodiversity Management Plans). Ces plans permettront d'identifier les risques biodiversité les plus significatifs, de définir des mesures adaptées de prévention, d'évitement, de réduction et de restauration, et d'assurer un suivi dans le temps de leur efficacité. Le premier Biodiversity Management Plan du Groupe sera développé au Sénégal en 2026 et servira de projet pilote avant un déploiement progressif sur les sites présentant les enjeux les plus importants.

FOCUS SÉNÉGAL

Intégrer la biodiversité dès la conception du projet

Le projet de cimenterie et de carrière de calcaire de Thiès illustre l'approche proactive de CIMAT-CIMAF en matière de biodiversité. Conformément aux exigences du Performance Standard 6 (PS6) de l'IFC, les enjeux écologiques ont été pris en compte dès la phase de conception afin d'éviter et de limiter les impacts sur les habitats naturels et les espèces sensibles.

L'implantation des infrastructures et le tracé de la route reliant l'usine à la carrière ont notamment été optimisés afin d'éviter autant que possible les grands baobabs, les habitats riverains et les zones naturelles d'écoulement des eaux. Le projet prévoit également le géoréférencement des arbres remarquables et des espèces protégées, ainsi que leur conservation ou leur transplantation lorsque cela est techniquement réalisable.

Des mesures complémentaires sont prévues pour réduire les impacts sur la faune et les habitats naturels, notamment la protection de l'avifaune sur les infrastructures électriques, la maîtrise des espèces invasives, le défrichement progressif des emprises et l'utilisation d'espèces indigènes dans les programmes de reboisement et de réhabilitation. À terme, le Biodiversity Management Plan du site permettra de structurer le suivi écologique du projet et d'évaluer dans la durée l'efficacité des actions de conservation, de restauration et de réhabilitation mises en œuvre.

GRI 303

Gestion durable des ressources en eau

L'eau est une ressource essentielle aux activités de CIMAT-CIMAF ainsi qu'au développement des territoires dans lesquels le Groupe opère. Face aux effets croissants du changement climatique et aux tensions affectant certains bassins versants, le Groupe a défini une stratégie Eau visant à renforcer sa résilience face aux risques hydriques et à aligner ses pratiques sur les meilleures références internationales.
Cette stratégie repose sur une ambition claire : réduire l'empreinte hydrique des opérations, préserver la qualité des ressources en eau, renforcer la résilience des sites face aux risques liés à l'eau et contribuer à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les collaborateurs et les communautés locales. Elle s'articule autour de quatre priorités : réduire les impacts liés aux prélèvements et aux rejets, gérer les risques hydriques, protéger les droits fondamentaux liés à l'eau et soutenir les territoires confrontés à des enjeux d'accès à la ressource.
Conformément à cette approche, CIMAT-CIMAF évalue régulièrement l'exposition de ses sites aux risques liés à l'eau. Cette analyse intègre les risques physiques, réglementaires et de réputation, à l'aide de l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute. En 2025, elle montre que **31 % des sites du Groupe sont situés dans des zones présentant un risque hydrique extrême**, confirmant la nécessité d'une approche adaptée à chaque bassin versant.

31 %

des sites à extrême risque hydrique en 2025

Dans ce contexte, le Groupe a renforcé son dispositif de pilotage de la performance hydrique. En 2025, **100 % des sites opérationnels disposent d'un reporting hydrique**, constituant le socle du futur déploiement de plans de management de l'eau sur les sites les plus exposés.

100 %

des sites du groupe opérationnels disposent d'un reporting hydrique

Cette démarche s'est accompagnée d'une amélioration significative de la performance du Groupe. Les prélèvements en eau ont été réduits à 288 ML en 2025 contre 328 ML en 2024, soit une baisse de **12 %**. La consommation nette d'eau a diminué de **37 %**, passant de 312 ML à 197 ML, traduisant les progrès réalisés en matière d'efficacité hydrique, de maîtrise des usages et de réutilisation des eaux dans les procédés industriels. Les rejets d'eau se sont élevés à 96,3 ML en 2025, illustrant l'attention portée à la gestion des effluents et à la limitation des impacts sur les milieux récepteurs.
Le Groupe poursuit également le déploiement de solutions visant à améliorer l'efficacité de ses usages : circuits fermés, réutilisation des eaux traitées issues des stations d'épuration, valorisation des eaux de ruissellement, installation de compteurs dédiés et renforcement des infrastructures de traitement des effluents. Ces initiatives contribuent à réduire la pression sur les ressources locales tout en renforçant la résilience opérationnelle des sites face au stress hydrique.
À horizon 2030, CIMAT-CIMAF ambitionne de déployer progressivement des Plans de Management de l'Eau sur l'ensemble des sites exposés à un risque hydrique élevé ou extrême. Cette démarche sera prioritairement mise en œuvre sur les sites les plus exposés afin de renforcer la maîtrise des prélèvements, des consommations et des rejets, tout en favorisant une utilisation plus efficiente de la ressource. En harmonisant les pratiques de gestion de l'eau à l'échelle du Groupe, CIMAT-CIMAF entend renforcer durablement sa résilience face aux enjeux croissants liés à la disponibilité de l'eau

GRI 305

Maîtrise des émissions de particules dans l'atmosphère

Dans le cadre de ses activités industrielles, le Groupe porte une attention particulière à la maîtrise des émissions atmosphériques, notamment les poussières, les oxydes d'azote (NOx), les oxydes de soufre (SOx) et les composés organiques volatils (COV). Ces émissions, générées principalement par les fours de cuisson et les installations de broyage, constituent un enjeu environnemental majeur en raison de leurs impacts potentiels sur la qualité de l'air et les écosystèmes locaux.

100 %

des cheminées sont équipées d'analyseur des émissions

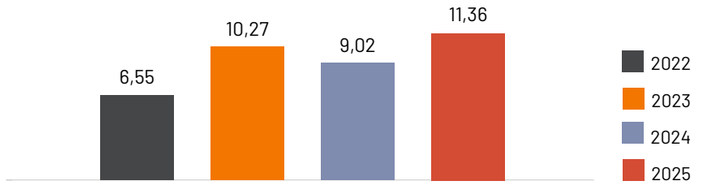
Afin de limiter ces impacts, le Groupe s'appuie sur un dispositif de suivi et de contrôle rigoureux, reposant sur des équipements de mesure en continu, au-delà des seules exigences réglementaires locales. À ce titre, 100 % des cheminées sont équipées d'analyseurs, permettant de suivre en temps réel les émissions de gaz et de poussières, et d'assurer leur conformité aux exigences réglementaires. Ce pilotage est complété par des actions d'optimisation des procédés et de modernisation des installations, visant à réduire durablement les niveaux d'émissions.

Les résultats observés sur la période récente témoignent d'une amélioration globale de la maîtrise des émissions atmosphériques. Les émissions de SOx ont fortement diminué, passant d'environ 31 mg/Tclinker en 2022 à près de 6 mg/Tclinker en 2025, notamment grâce à la mise en œuvre d'un projet pilote d'injection de chaux visant à réduire les émissions de dioxyde de soufre. Les émissions de NOx affichent également une tendance à la baisse pour atteindre environ 1063 mg/Tclinker en 2025, sous l'effet de l'optimisation du mix énergétique et des conditions de fonctionnement des fours, permettant une meilleure qualité de combustion. Concernant les COV, des campagnes d'analyses spécifiques et des simulations numériques (CFD) ont été réalisées afin de mieux comprendre les mécanismes de formation de ces émissions et d'identifier les leviers techniques de réduction les plus pertinents.

Concernant les émissions de poussières, les résultats montrent une variabilité selon les sources. Les poussières issues des fours, après une amélioration notable en 2024, enregistrent une augmentation en 2025, traduisant notamment l'impact de l'évolution des volumes de production et du périmètre industriel. Les poussières totales suivent une tendance similaire, avec une hausse progressive depuis 2022. Par ailleurs, les émissions de COV présentent une diminution globale sur la période, malgré une légère remontée en 2025. Afin de maîtriser ces émissions, l'ensemble des cimenteries intégrées et centres de broyage du Groupe est équipé de filtres à manches de dernière génération, installés notamment sur les fours, les broyeurs ciment et les broyeurs charbon. Ces équipements assurent une captation efficace des particules fines et contribuent au maintien d'un haut niveau de performance environnementale.

Ces évolutions illustrent la nécessité d'une vigilance continue et d'une adaptation des dispositifs de maîtrise des émissions, dans un contexte de développement des activités. Elles confirment également l'engagement du Groupe à améliorer en continu ses performances environnementales, en conciliant exigences industrielles et protection de la qualité de l'air.

Poussières totales (G/T ciment)





05

Nos engagements en faveur de nos collaborateurs et communautés

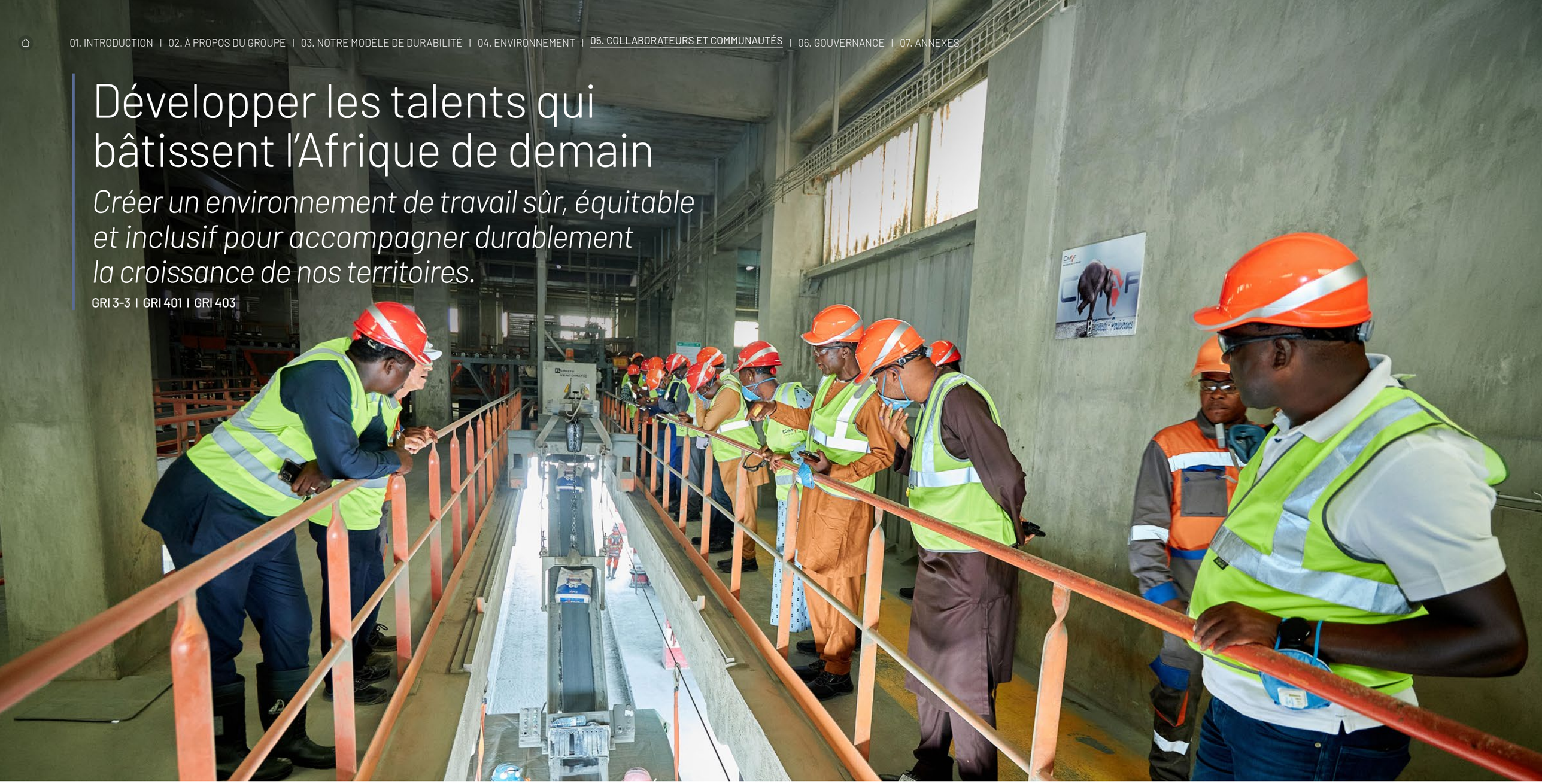
Faire grandir les femmes, les hommes et les territoires qui construisent notre avenir

La performance durable du Groupe repose sur une conviction forte : notre croissance n'a de sens que si elle contribue au développement des personnes, de nos partenaires et des communautés où nous opérons. Notre démarche sociale s'appuie sur la protection des collaborateurs, le développement des compétences, le respect des droits humains et un engagement durable auprès de nos communautés locales.

Développer les talents qui bâtissent l'Afrique de demain

Créer un environnement de travail sûr, équitable et inclusif pour accompagner durablement la croissance de nos territoires.

GRI 3-3 | GRI 401 | GRI 403



La performance durable du Groupe CIMAT-CIMAF repose avant tout sur l'engagement, les compétences et la mobilisation de ses collaborateurs. Dans un contexte de forte croissance de ses activités, le Groupe poursuit le développement d'un modèle social fondé sur la sécurité, le développement des talents, l'équité et le dialogue.

L'année 2025 marque une nouvelle étape de cette dynamique avec une progression de 23 % des effectifs, reflétant le développement industriel du Groupe et le renforcement de sa présence dans ses pays d'implantation. Cette croissance s'est accompagnée d'un important effort de structuration des pratiques RH, avec le déploiement progressif de politiques et procédures harmonisées à l'échelle du Groupe, conformément aux principes de la Politique Ressources Humaines Groupe et aux standards internationaux de gestion du capital humain.

Au-delà du recrutement, le Groupe poursuit une ambition claire : offrir à chaque collaborateur un environnement de travail sûr, inclusif et propice au développement professionnel. En 2025, cette ambition s'est traduite par le renforcement de la culture sécurité, l'accélération des dispositifs de formation et de gestion des talents, ainsi que la consolidation d'un socle commun de pratiques favorisant l'équité, la qualité de vie au travail et le dialogue social

1 876
collaborateurs (+23 % vs 2024)

21,2%
de taux de recrutement

398
recrutements réalisés

0
accident

GRI 401 I GRI 2-30

Une croissance de l'emploi ancrée dans nos territoires

La croissance du Groupe CIMAT-CIMAF s'appuie sur une politique de l'emploi ancrée dans les territoires : recruter, structurer le dialogue social et sécuriser les parcours professionnels, dans un contexte de forte expansion industrielle.

En 2025, le Groupe a intensifié ses recrutements pour accompagner la croissance de ses activités, tout en élargissant la couverture conventionnelle de ses collaborateurs. Le taux de rotation, en hausse du fait de cette dynamique de croissance plutôt que d'un signal d'alerte, fait désormais l'objet d'un suivi attentif dans le cadre du dialogue social. Le Groupe poursuit par ailleurs l'harmonisation progressive des exigences sociales applicables aux travailleurs externes, qui occupent une place significative dans son modèle opérationnel (maintenance, logistique, services généraux).

RÉSULTATS 2025

En 2025, le Groupe a poursuivi sa dynamique de croissance en renforçant ses effectifs et en consolidant son cadre social. Cette évolution s'est notamment traduite par la réalisation de 398 nouveaux recrutements, portant le taux de recrutement à 21,2 %, contre 18 % en 2024. Cette progression reflète la volonté du Groupe d'accompagner le développement de ses activités tout en répondant à ses besoins croissants en compétences.

21,2 %
taux de recrutement en 2025
(+3,2 % vs 2024)

Parallèlement à cette expansion, le Groupe a continué à renforcer la protection et la représentation de ses collaborateurs. Ainsi, 801 employés étaient couverts par une convention collective à la fin de l'exercice, soit 42,7 % des effectifs, contre 36 % en 2024, représentant une augmentation de 6,7 points sur un an. Cette évolution témoigne des efforts engagés pour structurer et harmoniser les relations sociales au sein des différentes entités du Groupe.

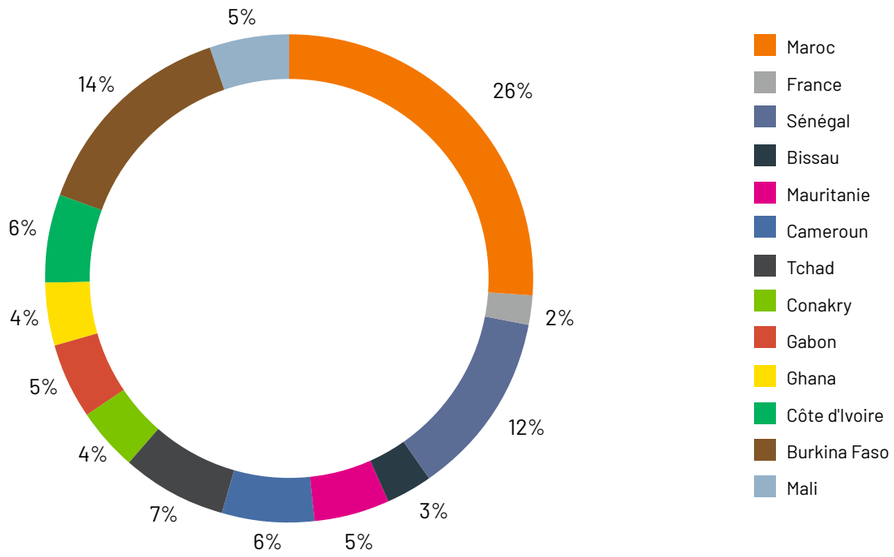
42,7 %
taux de couverture conventionnelle en 2025
(+6,7 % vs 2024)

Enfin, afin de soutenir ses opérations et de répondre aux besoins de ses sites, le Groupe a également mobilisé 2 101 travailleurs externes en 2025. Ces ressources représentaient 53 % des travailleurs, illustrant l'importance du recours à des compétences externes pour accompagner la réalisation des projets, absorber les variations d'activité et maintenir la flexibilité opérationnelle nécessaire au développement du Groupe.

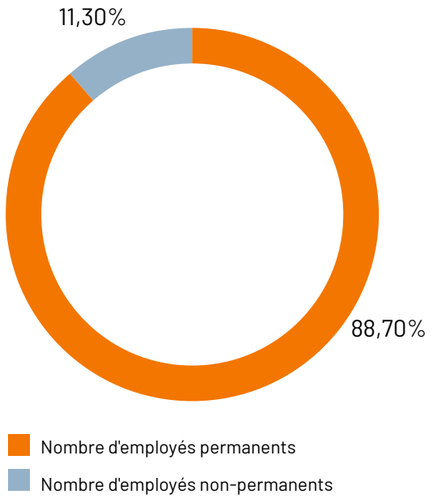
Le Groupe entend poursuivre l'extension de la couverture conventionnelle et l'harmonisation de ses pratiques RH à l'ensemble de ses filiales, pour une croissance de l'emploi à la fois solide, inclusive et durablement ancrée dans ses territoires d'implantation.

53 %
part des travailleurs représentée par les travailleurs externes

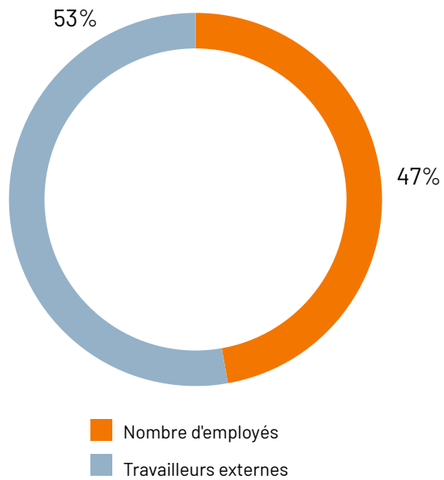
Nos employés par région



Répartition des employés par contrat



Répartition des effectifs



GRI 3-3 I GRI 403

Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des collaborateurs

Au sein du Groupe CIMAT-CIMAF, la santé, la sécurité et le bien-être des collaborateurs constituent une valeur fondamentale : aucune performance industrielle n'est durable sans la protection des femmes et des hommes qui la rendent possible. Notre ambition est de construire un environnement de travail où chaque collaborateur, partenaire et entreprise intervenant sur nos sites évolue dans les meilleures conditions de sécurité, une responsabilité qui s'étend à l'ensemble de notre chaîne de valeur, jusqu'aux entreprises sous-traitantes. Afin de garantir un accès rapide aux soins, chaque entité dispose d'une infirmerie dédiée et met en place des consultations médicales régulières au bénéfice des collaborateurs.

Cette stratégie est pilotée au niveau Groupe par le département HSE Corporate, avec l'appui d'un référent corporate chargé d'harmoniser les pratiques et d'accompagner la montée en maturité des sites, via une grille de maturité Groupe qui évalue régulièrement les performances et diffuse les meilleures pratiques entre filiales. Elle s'appuie sur une gouvernance structurée et participative associant les représentants du personnel, le médecin du travail, les experts internes et le management à travers des comités SST locaux, des réunions périodiques du Comité Hygiène et Sécurité ainsi que des revues régulières de performance.

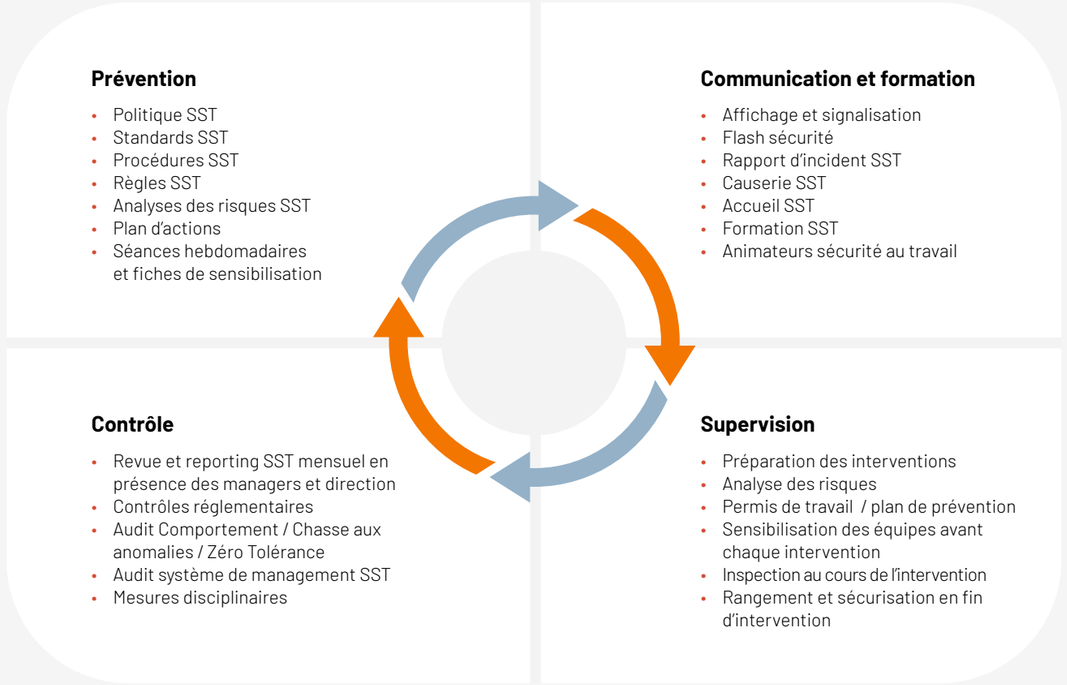
Notre approche privilégie la prévention proactive : identification systématique des dangers, évaluation des risques, signalement des situations dangereuses et analyse des incidents et presqu'accidents, dans une logique d'apprentissage collectif. Elle s'appuie sur le déploiement du Système de Management Santé-Sécurité (SMSS), évalué par des audits internes et des certifications externes. Dans ce cadre, les sites du Maroc et du Ghana sont certifiés ISO 45001, témoignant de l'engagement du Groupe à aligner ses pratiques sur les standards internationaux les plus exigeants en matière de santé et de sécurité au travail. Cette démarche s'accompagne du renforcement progressif des exigences HSE applicables aux entreprises partenaires (formations d'accueil, standards, analyses de risques et contrôles terrain).

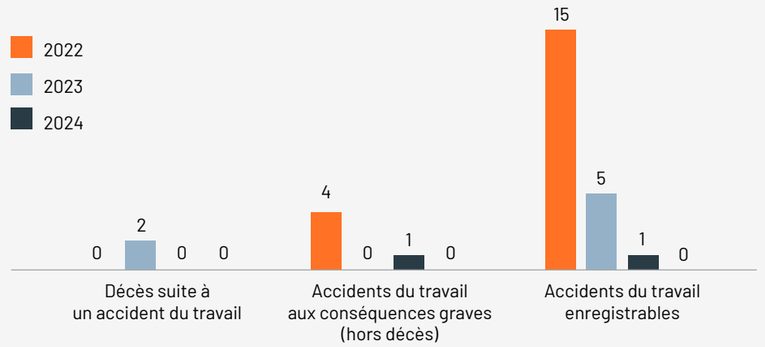
0 accident enregistré à l'échelle du Groupe en 2025

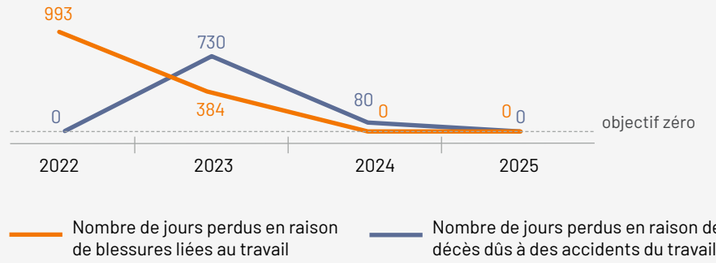
RÉSULTATS 2025

- **0** accident mortel, **0** accident grave, **0** accident enregistrable, pour les collaborateurs comme pour les entreprises partenaires
- **0** maladie professionnelle enregistrée
- **1 860 019** heures travaillées par les collaborateurs du Groupe
- Système de Management Santé-Sécurité (SMSS) déployé et audité sur 100% des sites du Groupe.
- **2 851** collaborateurs couverts par le SMSS
- Sites du Maroc et du Ghana maintenus certifiés ISO 45001 ;
- Déploiement d'une grille Groupe de maturité HSE et généralisation des audits internes du SMSS

Au-delà des résultats obtenus en 2025, le Groupe poursuit le renforcement de sa culture de prévention à travers le développement du leadership en sécurité, l'analyse proactive des risques, le partage des retours d'expérience et l'implication de l'ensemble des collaborateurs et partenaires, afin d'ancrer durablement une culture « Zéro accident ».







GRI 3-3 I GRI 401 I GRI 404

Attirer, développer et fidéliser les talents grâce à l'investissement dans les compétences



Dans un contexte de forte croissance de ses activités, le Groupe CIMAT-CIMAF fait du développement des compétences un levier central de sa performance durable. Attirer, former et fidéliser les talents constitue une priorité stratégique, au même titre que la sécurité ou l'équité des conditions de travail, afin d'accompagner la montée en puissance industrielle du Groupe dans l'ensemble de ses pays d'implantation.

Notre approche s'articule autour de trois axes complémentaires : recruter les compétences nécessaires au développement du Groupe, accompagner la montée en compétences de l'ensemble des collaborateurs et préparer les talents de demain grâce à des dispositifs de gestion de la performance et de développement de carrière.

Afin de soutenir la croissance de ses activités, le Groupe a réalisé 398 recrutements en 2025, correspondant à un taux de recrutement de 21,2 % et contribuant à une augmentation des effectifs de 23 % par rapport à 2024. Ces nouvelles recrues bénéficient d'un parcours d'intégration et de formation visant à favoriser leur montée en compétence et leur appropriation de la culture du Groupe.

Au total, 28 179 heures de formation ont été dispensées en 2025 dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent, soit une moyenne de 15 heures de formation par collaborateur. Ces actions couvrent aussi bien les compétences techniques et managériales liées aux métiers du ciment que les compétences de transition nécessaires pour répondre aux grandes transformations technologiques et environnementales du secteur.

Temps forts 2025

398
recrutements, soit un taux de recrutement de 21,2 % ;

15
heures de formation par collaborateur en moyenne ;

28 179
heures de formation dispensées ;

773
collaborateurs ayant bénéficié d'une revue de performance (41,2 % des effectifs) ;

Déploiement de formations stratégiques sur l'intelligence artificielle et la décarbonation.

Dans cette perspective, le Groupe a déployé une formation intitulée « L'IA générative et GPT-4 au service de la productivité en entreprise », qui a réuni 23 directeurs, 78 managers et cadres, ainsi que 7 collaborateurs de la fonction IT. Cette initiative visait à instaurer un langage commun autour des fondamentaux de l'intelligence artificielle, à illustrer son potentiel à travers des cas d'usage concrets applicables aux métiers du Groupe, à sensibiliser le management aux opportunités et aux risques associés à ces technologies et à poser les bases d'une gouvernance responsable et durable de l'IA.

Le Groupe a également renforcé ses capacités sur les enjeux climatiques à travers une formation dédiée à la décarbonation, portée par la Direction du Développement Durable et déployée auprès des équipes de management du Maroc, du Sénégal et de la France. Cette formation a permis de couvrir les fondamentaux de la transition bas carbone, les risques et opportunités liés au changement climatique, les plans de transition ainsi que les mécanismes des marchés carbone.

Parallèlement, le Groupe poursuit la structuration de sa gestion des talents afin d'identifier les potentiels, accompagner les parcours professionnels et préparer la relève. En 2025, 773 collaborateurs, soit 41,2 % des effectifs, ont bénéficié d'une revue de performance, contribuant à une meilleure identification des besoins de développement, des perspectives d'évolution et des mobilités internes à l'échelle du Groupe.

Enfin, un teambuilding d'équipe a été organisé en novembre 2025, réunissant les collaborateurs autour de plusieurs thématiques stratégiques pour l'avenir du Groupe : le Business Development, le Développement Durable, l'Intelligence Artificielle et l'Innovation. Cet événement a favorisé le partage de connaissances, renforcé la cohésion des équipes et contribué à l'alignement des collaborateurs autour des priorités de transformation et de croissance durable de CIMAT-CIMAF.

GRI 3-3 I GRI 2-30 I GRI 401 I GRI 405 I GRI 2-19 I GRI 2-20

Promouvoir des conditions de travail équitables fondées sur le dialogue social et l'égalité des chances

Construire un environnement de travail fondé sur le respect, l'équité et le dialogue

Accompagner la croissance du Groupe suppose de créer un environnement de travail où chaque collaborateur bénéficie de conditions de travail sûres, équitables et respectueuses de ses droits. Présent dans 13 pays, le Groupe **CIMAT-CIMAF** poursuit la structuration progressive d'un modèle social harmonisé, conciliant des principes communs à l'ensemble du Groupe avec les spécificités réglementaires et culturelles de chacun de ses pays d'implantation.

Notre politique de ressources humaines repose sur des engagements clairs en faveur du respect des droits fondamentaux au travail, de l'égalité des chances, du dialogue social, de la protection sociale et de la non-discrimination. Ces principes constituent le socle de notre développement et contribuent à renforcer durablement l'engagement des collaborateurs.

En 2025, le Groupe a poursuivi l'harmonisation de ses pratiques RH en renforçant progressivement la couverture des collaborateurs par des conventions collectives et en consolidant un socle commun d'avantages sociaux comprenant notamment la couverture santé, la prévoyance, les dispositifs de retraite et les congés parentaux. Cette démarche vise à garantir à l'ensemble des collaborateurs un niveau élevé de protection sociale et de bien-être, au-delà et indépendamment des exigences minimales prévues par les réglementations locales, tout en veillant à respecter les cadres légaux applicables dans chacun des pays d'implantation du Groupe.

Le dialogue social constitue un levier essentiel de cette dynamique. Les échanges réguliers avec les représentants des collaborateurs et les instances de concertation permettent d'accompagner les évolutions du Groupe, de favoriser un climat de confiance et de construire des solutions adaptées aux enjeux locaux. Parallèlement, le Groupe poursuit le développement de sa politique de rémunération équitable, fondée sur une reconnaissance juste de la performance et sur une veille régulière des pratiques de marché, tout en renforçant progressivement le pilotage de l'équité salariale grâce à la consolidation de ses données de rémunération.

Parce que la diversité est une richesse et un facteur de performance, CIMAT-CIMAF veille à promouvoir un environnement de travail inclusif, fondé sur le respect de chacun, l'égalité des chances et le développement des talents, quelles que soient les fonctions exercées ou le pays d'implantation.

CHIFFRES CLÉS 2025

Dans sa démarche visant à renforcer le dialogue social et à harmoniser les conditions d'emploi au sein de l'ensemble de ses entités, le Groupe a poursuivi en 2025 le développement de son cadre social. Ainsi, 801 collaborateurs, soit 43 % des effectifs, étaient couverts par une convention collective, contre 36 % en 2024

43 %
des effectifs couverts par une convention collective

Parallèlement, le Groupe a continué à soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. À ce titre, 57 collaborateurs ont bénéficié d'un congé parental au cours de l'année 2025 et 52 d'entre eux ont repris leur activité, illustrant la capacité de l'organisation à accompagner les parcours professionnels tout au long des différentes étapes de la vie.

Cette ambition s'est également traduite par la mise en place progressive d'un socle commun d'avantages sociaux au sein des filiales du Groupe. Celui-ci comprend notamment une couverture santé, des dispositifs de prévoyance, des mécanismes d'épargne retraite ainsi que des mesures relatives au congé parental, contribuant ainsi à offrir un niveau de protection sociale plus homogène à l'ensemble des collaborateurs, quel que soit leur pays ou leur entité de rattachement.

Enfin, dans une logique d'amélioration continue de ses pratiques RH, le Groupe a poursuivi ses travaux de consolidation des données de rémunération. Cette démarche vise non seulement à renforcer le pilotage des politiques salariales, mais également à disposer d'une vision plus globale et plus fiable des rémunérations afin de soutenir les actions engagées en faveur de l'équité salariale à l'échelle du Groupe.

> « Notre ambition est de faire de CIMAT-CIMAF un employeur de référence en Afrique, en offrant à chacun un environnement de travail fondé sur le respect, l'équité, le dialogue et le développement des compétences. Parce que la performance durable repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la construisent, nous faisons de l'expérience collaborateur un levier essentiel de notre croissance. »
>
> Direction des Ressources Humaines Groupe

Un socle commun d'avantages sociaux déployé progressivement dans les filiales



GRI 3-3 I GRI 2-8 I GRI 308 I GRI 403 I GRI 414

Grandir avec des partenaires engagés

La performance durable du Groupe repose sur une conviction forte : les exigences que nous appliquons à nos collaborateurs doivent progressivement être partagées avec l'ensemble des partenaires qui contribuent à nos activités. Présents quotidiennement sur nos sites industriels, les entreprises sous-traitantes jouent un rôle essentiel dans la continuité de nos opérations et la réussite de nos projets. Leur santé, leur sécurité, le respect de leurs droits et leurs conditions de travail constituent ainsi une composante essentielle de notre démarche de durabilité.

En 2025, plus de **2 000 travailleurs externes** sont intervenus sur les sites du Groupe, principalement dans les domaines de la maintenance industrielle, des travaux spécialisés, de la logistique, du transport et des services généraux. Cette collaboration s'inscrit dans un cadre d'exigences progressivement harmonisé à l'échelle du Groupe.

Nos partenaires sont soumis à des exigences communes en matière de santé et sécurité, de respect des droits fondamentaux au travail, de conformité réglementaire et d'éthique des affaires.

Ces exigences sont intégrées dès les phases de sélection et de contractualisation, puis suivies tout au long des prestations au travers de formations d'accueil, d'analyses de risques, de contrôles opérationnels et d'audits réguliers.

La sécurité constitue la première priorité de cette démarche. Les entreprises extérieures bénéficient des mêmes standards HSE que les collaborateurs du Groupe : sensibilisation préalable, plans de prévention, permis de travail, contrôles terrain et suivi des incidents. Cette approche a permis d'atteindre en 2025 un résultat particulièrement significatif avec **zéro accident enregistrable** parmi les travailleurs des entreprises partenaires, représentant plus de **6 millions d'heures travaillées.**

Au-delà de la sécurité, le Groupe poursuit le renforcement de son dispositif de vigilance sur les enjeux sociaux et les droits humains. Cette démarche vise à promouvoir des pratiques responsables tout au long de la chaîne de valeur, notamment en matière de conditions de travail, de non-discrimination et de respect des principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les partenaires font l'objet d'une évaluation intégrant des critères sociaux et environnementaux, formalisés dans les conditions contractuelles et le Code de conduite fournisseurs en cours de déploiement.

À mesure que le Groupe poursuit son développement en Afrique, son ambition est de renforcer l'intégration des critères ESG dans la gestion de ses partenaires afin de construire une chaîne de valeur toujours plus responsable, résiliente et créatrice de valeur partagée.

FOCUS

Politique de sécurité routière (SMSR)

Face à la recrudescence des accidents de circulation, le Groupe a engagé le déploiement d'un Système de Management de la Sécurité Routière, construit sur le retour d'expérience CIMAT (depuis 2017) et adapté à l'ensemble des filiales CIMAF. Il repose sur 5 axes:

Infrastructure:	**Planification:**	**Véhicule:**	**Chauffeur:**	**Transporteur:**
signalisation, chargement	analyse du risque, contrôle par géolocalisation	conformité, contrôle interne et externe	formation, suivi	charte d'engagement, communication

Fin 2025, le taux d'avancement varie de 31 % à 87 % selon les filiales ; l'objectif 2026 est d'étendre le dispositif à l'ensemble des filiales CIMAF.

GRI 3-3 I GRI 401 I GRI 404

Une fonction RH en transformation pour accompagner la croissance du Groupe

L'année 2025 a marqué une étape structurante dans le développement du modèle social de CIMAT-CIMAF. Dans un contexte de forte croissance des activités et des effectifs, le Groupe a poursuivi le renforcement de ses fondamentaux RH afin d'accompagner durablement son développement dans l'ensemble de ses pays d'implantation.

Cette dynamique s'est traduite par une accélération des recrutements, le déploiement d'actions de formation à grande échelle, le renforcement du dialogue social et la consolidation d'un environnement de travail sûr et favorable à l'épanouissement des collaborateurs.

Parallèlement, le Groupe a engagé un important travail de structuration de sa gouvernance RH avec la définition d'une Politique RH Groupe alignée sur les standards internationaux, l'harmonisation des fiches de poste, la formalisation des référentiels de compétences et le déploiement progressif de procédures communes dans les différentes filiales. Un dispositif d'audit et de suivi a également été mis en place afin de renforcer l'application homogène des pratiques RH à l'échelle du Groupe.

LES ACQUIS DE 2025

- Harmonisation progressive des standards RH dans les filiales ;
- Déploiement des procédures Groupe relatives au recrutement, à l'intégration, à la formation et à la gestion de la performance ;
- Renforcement des dispositifs de gestion des talents et de développement des compétences ;
- Consolidation des mécanismes de dialogue social et d'écoute des collaborateurs ;
- Développement d'une gouvernance RH fondée sur le suivi, l'audit et l'amélioration continue ;

UNE NOUVELLE ÉTAPE À HORIZON 2030

Fort de ces avancées, le Groupe entend désormais franchir un nouveau cap en faisant de la fonction Ressources Humaines un levier stratégique de performance durable. La période 2026-2030 sera consacrée à la consolidation des pratiques déployées, à leur généralisation dans l'ensemble des filiales et au développement d'une expérience collaborateur plus homogène, plus engageante et davantage orientée vers le développement des talents.

Cette feuille de route vise à accompagner la croissance du Groupe tout en renforçant l'engagement des collaborateurs, la qualité du dialogue social, la montée en compétences des équipes et la mesure de la valeur créée par le capital humain, conformément aux meilleurs standards internationaux.

Notre ambition est claire : construire une fonction RH moderne, harmonisée et créatrice de valeur, capable d'accompagner durablement le développement de CIMAT-CIMAF et de faire du capital humain un avantage compétitif au service de sa croissance en Afrique

Perspectives 2026 – 2030



Construire un développement partagé avec les territoires

Créer de la valeur durable aux côtés des communautés qui accompagnent notre croissance

GRI 3-3 I GRI 203 I GRI 413



Présent dans 13 pays, le Groupe CIMAT-CIMAF est convaincu que sa performance durable est indissociable du développement économique et social des territoires dans lesquels il investit et opère. En 2025, le Groupe a poursuivi le renforcement de son empreinte industrielle avec l'intégration d'un nouveau site, portant sa capacité de production à 16,9 millions de tonnes par an. Cette dynamique lui permet d'accompagner les besoins croissants du continent en matière de logement, d'infrastructures et d'industrialisation, tout en contribuant au développement des économies locales.

Dans de nombreux pays africains, le ciment constitue un bien essentiel au développement. Il est indispensable à la construction des logements, des écoles, des hôpitaux, des routes, des barrages, des ouvrages hydrauliques et des infrastructures qui soutiennent durablement la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie. En développant ses capacités industrielles au plus près de ses marchés, le Groupe contribue à rendre ces matériaux plus accessibles, à renforcer la souveraineté industrielle locale et à limiter la dépendance à des approvisionnements importés.

Au-delà de son activité industrielle, la présence du Groupe génère des retombées économiques directes et indirectes pour les territoires. Ses investissements favorisent la création d'emplois, le développement de compétences locales, le recours à des entreprises prestataires et fournisseurs nationaux ainsi que le dynamisme économique des zones dans lesquelles les sites sont implantés. Cette contribution participe au développement d'écosystèmes industriels durables et créateurs de valeur à long terme.
Parallèlement, CIMAT-CIMAF déploie une politique d'engagement communautaire fondée sur l'écoute, le dialogue et la proximité. Les projets soutenus répondent aux besoins exprimés par les communautés locales et visent à produire un impact durable dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accès aux infrastructures, de la solidarité et du développement local. Cette approche privilégie des actions concrètes, ancrées dans les réalités des territoires et construites en concertation avec les parties prenantes locales.

Le Groupe considère que le dialogue avec les communautés constitue un facteur essentiel de réussite et de pérennité de ses activités. En entretenant des relations de proximité avec les acteurs locaux, il cherche à mieux comprendre les attentes des territoires, à prévenir les impacts potentiels de ses activités et à identifier les opportunités de contribution positive au développement local.

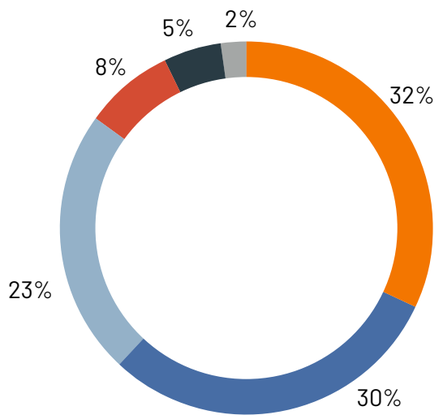
Notre conviction est simple : **la création de valeur est pleinement durable lorsqu'elle bénéficie également aux territoires qui accueillent nos activités.** C'est cette vision qui guide l'engagement de CIMAT-CIMAF pour concilier croissance industrielle, développement économique et progrès social au sein des communautés où le Groupe est présent.

GRI 203 I GRI 413

Écouter les territoires pour mieux agir

Le dialogue avec les communautés constitue le fondement de la démarche d'engagement du Groupe. Les priorités d'investissement sont définies en concertation avec les autorités locales, les représentants communautaires, les associations et les équipes présentes sur les sites industriels. Cette approche permet d'identifier les besoins prioritaires, d'anticiper les attentes des populations et d'orienter les investissements vers les initiatives ayant le plus fort impact social. Les enseignements issus des consultations des parties prenantes et de l'analyse de double matérialité contribuent ainsi à structurer nos actions dans une logique de création de valeur partagée.

Répartition des investissements communautaires



- Actions de solidarité et dons aux communautés
- Initiatives culturelles et sportives
- Infrastructures locales
- Développement local
- Éducation et jeunesse
- Aide d'urgence et gestion de crise

Cette répartition traduit la volonté du Groupe de concilier soutien aux besoins immédiats et investissements structurants favorisant le développement à long terme.

87 %
de Valeur économique générée et distribuée aux communautés

30 442
bénéficiaires directs (+27 % vs 2024)



NOS REALISATIONS 2025 DÉDIÉES À NOS COMMUNAUTÉS LOCALES

En 2025, les filiales du Groupe ont poursuivi le déploiement d'actions concrètes répondant aux enjeux spécifiques de leurs territoires d'implantation.

Parmi les principales réalisations :

Tchad :
distribution de kits alimentaires au profit de 3 000 familles dans le cadre des actions de solidarité.

Burkina Faso :
contribution à la construction de près de 1 000 logements destinés aux personnes déplacées internes grâce au don de 500 tonnes de ciment.

Ghana :
soutien à plusieurs infrastructures communautaires, notamment à travers le don de 1 500 sacs de ciment et la contribution à la réalisation de la mosquée Masjid Al-Nur.

Maroc, Côte d'Ivoire et Gabon :
poursuite de nombreuses initiatives de proximité dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et du développement communautaire.

Au-delà de leur diversité, ces projets illustrent une ambition commune : **accompagner durablement le développement des territoires en répondant aux besoins essentiels des populations**.

FOCUS

L'énergie solaire au service des communautés rurales au Mali

Éclairer les territoires qui accueillent nos activités

GRI 203 I GRI 413

En 2025, CIMAF Mali a renforcé son engagement en faveur du développement local en contribuant à l'amélioration de l'accès à l'énergie dans plusieurs communautés situées à proximité de ses sites industriels. À travers un programme d'électrification rurale doté d'un budget total de 70 000 €, l'entreprise a mis la transition énergétique au service de l'amélioration des conditions de vie des populations.

À Diago, dans le cercle de Kati, où est implantée la centrale solaire alimentant l'usine de Bamako, CIMAF Mali a financé et installé 50 lampadaires solaires dans le village situé à seulement deux kilomètres du site industriel. Ce projet répond à un besoin essentiel d'éclairage public et contribue directement à renforcer la sécurité des habitants, à faciliter les déplacements nocturnes et à améliorer le cadre de vie de la communauté.

L'initiative a été étendue à la région de Sikasso, avec l'installation de 32 lampadaires solaires dans le village de Natien, qui accueille l'usine du Groupe. Par ailleurs, la commune voisine de Niéna a bénéficié d'équipements d'électrification solaire destinés à son Centre de Santé Communautaire, renforçant ainsi l'autonomie énergétique d'une infrastructure essentielle pour l'accès aux soins.

Au-delà de l'accès à l'électricité, ces projets illustrent la volonté de CIMAF Mali de créer une valeur durable dans les territoires où le Groupe est présent. En mettant l'énergie solaire au service des communautés, le Groupe contribue simultanément au développement local, à l'amélioration des services essentiels et à la promotion de solutions énergétiques propres et résilientes.

Temps forts 2025

70 000 €
investis dans l'électrification rurale ;

82
lampadaires solaires installés dans les villages de Diago et Natien ;

1
centre de santé communautaire équipé en solutions solaires à Niéna ;

3
communautés locales directement bénéficiaires des projets.



Diago



Niéna

« Créer de la valeur pour les territoires, c'est aussi partager les bénéfices de la transition énergétique avec les communautés qui accueillent nos activités. »

GRI 3-3 I GRI 413 I GRI 2-26

Vers une politique groupe harmonisée d'engagement communautaire

Le Groupe poursuit la structuration de sa politique d'engagement communautaire afin de renforcer la cohérence de ses pratiques et de mieux mesurer l'impact de ses actions à l'échelle de l'ensemble de ses filiales.

Cette démarche s'appuie sur le déploiement progressif d'outils communs d'évaluation, de dialogue et de gouvernance, tout en préservant la capacité de chaque site à adapter ses initiatives aux réalités locales.

En 2025

56 %
des sites disposent d'une **évaluation d'impact social** (contre 50 % en 2024) ;

50 %
des sites disposent d'un comité d'entreprise, d'un comité Santé-Sécurité ou d'une instance de dialogue équivalente (contre 44 % en 2024) ;

56 %
des sites assurent une communication publique sur leurs impacts ;

44 %
des sites disposent d'un plan d'engagement des parties prenantes ;

25 %
des sites ont mis en place un dispositif spécifique de consultation des populations vulnérables;

100 %
des sites disposent d'une étude d'impact environnemental.

Ces avancées traduisent la volonté du Groupe de renforcer progressivement la maturité de son modèle d'engagement territorial tout en poursuivant l'harmonisation des pratiques entre les différentes filiales.

Critère	Nombre de sites	Sites concernés
Évaluation d'impact social	**9** (56 %)	**Dakar** (Sénégal) ; **N'Djamena** (Tchad) ; **Douala** (Cameroun) ; **Abidjan** (Côte d'Ivoire) ; **San Pedro** (Côte d'Ivoire) ; **Conakry** (Guinée) ; **Ouagadougou** (Burkina Faso) ; **Bobo-Dioulasso** (Burkina Faso) ; **Libreville** (Gabon)
Communication publique sur les impacts	**9** (56 %)	**Béni Mellal** (Maroc) ; **Dakar** (Sénégal) ; **Douala** (Cameroun) ; **Abidjan** (Côte d'Ivoire) ; **San Pedro** (Côte d'Ivoire) ; **Conakry** (Guinée) ; **Accra** (Ghana) ; **Ouagadougou** (Burkina Faso) ; **VDE – Le Havre** (France)
Plan d'engagement des parties prenantes	**7** (44 %)	**Dakar** (Sénégal) ; **Abidjan** (Côte d'Ivoire) ; **San Pedro** (Côte d'Ivoire) ; **Conakry** (Guinée) ; **Accra** (Ghana) ; **Libreville** (Gabon) ; **VDE – Le Havre** (France)
Dispositif de consultation des groupes vulnérables	**4** (25 %)	**Dakar** (Sénégal) ; **Conakry** (Guinée) ; **Ouagadougou** (Burkina Faso) ; **Bobo-Dioulasso** (Burkina Faso)
Comité d'entreprise / Santé-Sécurité / dialogue social	**8** (50 %)	**Béni Mellal** (Maroc) ; **Dakar** (Sénégal) ; **Douala** (Cameroun) ; **Conakry** (Guinée) ; **Accra** (Ghana) ; **Ouagadougou** (Burkina Faso) ; **Bobo-Dioulasso** (Burkina Faso) ; **VDE – Le Havre** (France)
Étude d'impact environnemental	**16** (100 %)	Tous les sites du Groupe

NOTRE AMBITION 2030

À l'horizon 2030, CIMAT-CIMAF souhaite faire évoluer son engagement communautaire vers une approche encore plus structurée, participative et mesurable.

Le Groupe poursuivra trois priorités :

- développer des **plans d'engagement pluriannuels** dans l'ensemble de ses pays d'implantation ;
- généraliser les **mécanismes de dialogue et de traitement des réclamations** accessibles aux communautés ;
- renforcer les dispositifs de **mesure de l'impact social** afin d'évaluer plus précisément la valeur créée pour les territoires.

Notre ambition est de faire de chaque investissement communautaire un levier de développement durable, en accompagnant les communautés dans la durée et en contribuant à bâtir des territoires plus résilients, plus inclusifs et plus prospères.

GRI 203 I GRI 413

Notre contribution au développement de l'Afrique

Construire les infrastructures d'aujourd'hui, créer les opportunités de demain.

Présent dans 13 pays, le Groupe **CIMAT-CIMAF** accompagne depuis plus d'une décennie le développement économique et social du continent en mettant à disposition un matériau indispensable à la construction des territoires.

Dans un contexte marqué par une forte croissance démographique, une urbanisation accélérée et des besoins croissants en infrastructures, **le ciment constitue un bien essentiel**. Il permet de construire des logements, des écoles, des hôpitaux, des routes, des ouvrages hydrauliques, des installations industrielles et les équipements indispensables à l'amélioration des conditions de vie des populations.

En poursuivant le développement de son empreinte industrielle, avec une capacité portée à **16,9 millions de tonnes par an** en 2025, le Groupe renforce sa capacité à accompagner durablement les besoins des territoires tout en accélérant sa transition vers une industrie plus performante et plus sobre en carbone.

Au-delà de sa contribution industrielle, le Groupe agit comme un partenaire du développement local en créant des emplois, en développant les compétences, en soutenant les communautés et en investissant dans des projets répondant aux besoins prioritaires des populations.

NOTRE IMPACT 2025 EN CHIFFRE

- **3 977 emplois** (collaborateurs et travailleurs externes) mobilisés pour accompagner la croissance des territoires.
- **11,2 millions de tonnes** de ciment produites en 2025. Un matériau essentiel à la construction des infrastructures, du logement et des équipements publics.
- **Une production équivalente aux besoins en ciment de près de 450 000 logements familiaux*** participant à l'amélioration de l'accès au logement.
- **30 442** personnes ayant bénéficié des investissement du Groupe.

*Équivalence indicative calculée à partir d'une consommation moyenne de 25 tonnes de ciment par logement familial.
Cette estimation est fournie à titre illustratif afin de représenter l'ordre de grandeur de la contribution potentielle de la production annuelle du Groupe ; elle ne correspond pas au nombre réel de logements construits.

« Développer nos territoires, c'est bien plus que construire des infrastructures. C'est créer les conditions d'une croissance durable, génératrice d'emplois, d'opportunités et de progrès pour les territoires. En mettant à disposition un matériau essentiel et en investissant durablement aux côtés des communautés, nous contribuons chaque jour à bâtir un avenir plus résilient et plus inclusif. »

Direction Développement Durable et Énergies Renouvelables

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les activités du Groupe contribuent directement à plusieurs Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Notre contribution	Objectifs de développement durable
Développer les compétences et créer des emplois durables	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ ; 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Construire des infrastructures résilientes et soutenir l'industrialisation	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
Favoriser l'accès au logement et au développement urbain	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Réduire progressivement l'empreinte environnementale de nos activités	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES ; 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Soutenir les communautés locales et renforcer les partenariats	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ; 10 INÉGALITÉS RÉDUITES ; 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



06

Nos engagements de gouvernance

Créer de la valeur durable suppose une gouvernance exemplaire. Le Groupe CIMAT-CIMAF place l'intégrité, la transparence et la responsabilité au cœur de son modèle de gouvernance afin d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans l'ensemble de ses décisions. Cette approche s'appuie sur des règles de gouvernance robustes, un dialogue structuré avec nos parties prenantes, une chaîne de valeur responsable et le recours progressif aux mécanismes de finance de la transition pour accompagner une croissance durable au service du développement de l'Afrique.

Piloter une croissance responsable grâce à une gouvernance exigeante

Intégrer l'intégrité, la transparence et la responsabilité dans chaque décision du Groupe

GRI 2-9 I GRI 2-12 I GRI 2-13 I GRI 2-15 I GRI 3-3



Dans un contexte marqué par les mutations du secteur de la construction, l'accélération de la transition climatique, les évolutions réglementaires et les attentes croissantes des parties prenantes, CIMAT-CIMAF poursuit le renforcement de sa gouvernance afin d'accompagner durablement son développement et sa création de valeur.

Pour le Groupe, la gouvernance constitue bien plus qu'un cadre de supervision : elle est un levier stratégique permettant d'orienter les décisions, d'anticiper les risques émergents et de saisir les opportunités associées aux grandes transformations environnementales, technologiques et sociétales. Elle contribue à intégrer de manière progressive les enjeux de décarbonation, d'efficacité des ressources, de développement du capital humain, d'engagement des communautés et de résilience des activités dans la stratégie du Groupe.

Cette approche repose sur une implication croissante des organes de direction dans les enjeux de durabilité ainsi que sur une coordination renforcée entre les fonctions opérationnelles, financières et ESG. Elle permet d'assurer une meilleure prise en compte des impacts et des risques à long terme tout en soutenant la performance économique et la compétitivité du Groupe.

La gouvernance constitue ainsi le socle des initiatives portées par CIMAT-CIMAF en matière de transition bas carbone, de développement des énergies renouvelables, d'économie circulaire, de gestion durable des ressources naturelles et de finance durable, contribuant à construire un modèle de croissance plus résilient et créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

> « Une gouvernance responsable pour transformer durablement la croissance en création de valeur. »

GRI 2-9 | GRI 2-10 | GRI 2-11 | GRI 2-12 | GRI 2-13

Un pilotage stratégique au plus près des enjeux du Groupe

Entreprise familiale, le Groupe CIMAT-CIMAF s'appuie sur une gouvernance favorisant la proximité décisionnelle tout en garantissant l'existence de fonctions de contrôle indépendantes. Cette organisation contribue à un pilotage efficace des activités, à une gestion rigoureuse des risques et à l'intégration progressive des enjeux ESG dans les processus de décision et d'investissement.

La gouvernance du Groupe repose sur l'implication directe des actionnaires dans les orientations stratégiques et sur une coordination étroite entre les fonctions de direction, les instances de contrôle et les activités opérationnelles. Le Conseil d'Administration assure la supervision générale du Groupe. Son Président assume également les fonctions de Directeur Général, garantissant une continuité dans la mise en œuvre des orientations stratégiques ; ces mandats sont exercés pour une durée de six ans renouvelable. Le Comité Exécutif (COMEX) pilote quant à lui la mise en œuvre de la stratégie et le suivi de la performance des filiales.

Le COMEX assure également le suivi des enjeux de durabilité et s'appuie sur les travaux du Comité de Durabilité, qui consulte les référents métiers du Groupe et un panel d'experts externes afin d'accompagner l'identification des priorités ESG et le déploiement des feuilles de route environnementales et sociales.

Gouvernance

CONSEIL DE DIRECTION

Anas Sefrioui (Président), Malik Sefrioui (Vice-président) et Kenza Sefrioui (1 femme, 2 hommes), sans administrateur indépendant. Renouvellement tous les 6 ans.

Direction Audit
Contrôle interne et gestion des risques, y compris ESG. Indépendante.

Direction Conformité
Veille au respect des réglementations et normes applicables. Indépendante.

Exécutif

COMEX (COMITÉ EXÉCUTIF)

Supervise l'exécution de la stratégie de durabilité selon les priorités validées, approuve annuellement les budgets associés et valide les publications (rapports, politiques, performances) avant diffusion externe. Réunion semestrielle avec la Direction développement durable.

Opérationnel

Comité de durabilité

Direction développement durable

Membres : Adil Mohammed Guelzim (Directeur), Ayman Benkhali et Soulama Sérène Oussinon (Ingénieurs Développement Durable Corporate).

Rôle : propose les orientations stratégiques de durabilité (double matérialité), définit les plans d'actions, déploie la boîte à outils ESG, coordonne le plan par pays/site et pilote le reporting Groupe.

Politiques associées : stratégie de durabilité et de décarbonation ; standards et méthodologies ESG ; reporting ESG et bilan carbone.

Référents métiers

Directeur Industriel, Directeur CTS, Directrice CMS, Directeur Trading, DRH CIMAT et CIMAF, Directrice Marketing et communication, Directeur des achats, Directeur Business développement.

Mission : éclairage métier sur les enjeux ESG, contribution à l'analyse des risques/opportunités et avis/recommandations.

GRI 2-15 | GRI 2-16 | GRI 2-23 | GRI 2-24 | GRI 2-25 | GRI 2-26 | GRI 2-27 | GRI 204 | GRI 308 | GRI 416 | GRI 417

Une gouvernance qui renforce la confiance et la résilience du Groupe

L'audit et la conformité : piliers de la maîtrise des risques

La maîtrise des risques repose sur un dispositif structuré de contrôle interne articulé autour de deux fonctions clés : la Direction Audit Interne et la Direction Compliance. Toutes deux exercent leurs missions de manière indépendante des activités opérationnelles afin de garantir l'objectivité des contrôles et de renforcer la transparence au sein du Groupe.

La Direction Audit Interne occupe une place centrale dans ce dispositif. Elle évalue l'efficacité des mécanismes de contrôle interne, analyse les risques opérationnels, financiers et de conformité, vérifie le respect des politiques et procédures Groupe et identifie les axes d'amélioration au sein des différentes entités. Les missions d'audit conduites à travers le Groupe contribuent à renforcer la maîtrise des risques, promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance et accompagner le déploiement des plans d'action correctifs.

Conformément au Code de conduite, la Direction Audit Interne veille également à l'application des principes d'éthique, d'intégrité et de conformité dans l'ensemble des pays où le Groupe est implanté.

La Direction Conformité complète ce dispositif en assurant une veille réglementaire permanente et en accompagnant les entités dans le respect des exigences légales, réglementaires et éthiques applicables.

L'éthique comme fondement de la conduite des affaires

Socle du dispositif éthique de CIMAT-CIMAF, le Code de conduite Groupe s'applique à tous les collaborateurs: respect des lois, prévention de la corruption, de la fraude et du blanchiment, conflits d'intérêts, concurrence loyale, confidentialité et droits humains. Pour en garantir l'effectivité, un canal d'alerte ouvert aux collaborateurs comme aux tiers et des procédures de traitement des griefs assurent un traitement confidentiel et indépendant des signalements, les préoccupations critiques étant portées devant les instances de gouvernance. Une harmonisation de ces mécanismes est engagée à l'échelle du Groupe.

Cette exigence s'étend à la sécurité des produits : fiches de données de sécurité remises aux clients, consignes d'utilisation sur l'emballage et encadrement du déchargement en vrac. En 2025, aucun cas de non-conformité relatif à la santé-sécurité des produits, à l'information produit, à l'étiquetage ou aux pratiques marketing n'a été recensé, ni aucune sanction associée.

En amont, les Conditions Générales d'Achat imposent aux fournisseurs des exigences de qualité, de sécurité, d'environnement, de confidentialité et de conformité réglementaire, complétées de prescriptions HSE pour les intervenants sur sites. Le Groupe garantit une mise en concurrence ouverte, équitable et tracée, et veille à l'équité de la relation commerciale, notamment des délais de règlement.

Sur cette base, un dispositif d'évaluation associe une auto-évaluation à l'entrée en relation et une revue annuelle adossées à une grille de notation, couvrant les politiques du fournisseur, la conformité au droit du travail, la santé-sécurité (ISO 45001 ou équivalent) et les droits humains, justificatifs à l'appui.

Enfin, le Groupe poursuit le développement d'un Code de conduite fournisseurs formalisant ses attentes en matière d'éthique des affaires, de droits humains, de santé-sécurité, de conformité et d'environnement, socle des futures campagnes d'évaluation.

GRI 201 I GRI 203

Faire de la finance durable un levier de la transition

La transition vers une industrie cimentière plus sobre en carbone nécessite des investissements majeurs sur le long terme. Convaincu que la performance financière et la performance environnementale sont indissociables, le Groupe CIMAT-CIMAF intègre désormais les principes de la finance durable au cœur de sa stratégie de développement.

En 2023, le Groupe a ainsi structuré son Green Financing Framework, destiné à mobiliser des financements verts pour accompagner la mise en œuvre de sa feuille de route de décarbonation et de sa stratégie de durabilité. Ce cadre s'appuie sur les principaux référentiels internationaux de la finance durable, notamment les Green Loan Principles (LMA) et les Green Bond Principles (ICMA), et prévoit une validation indépendante par une Second Party Opinion (SPO).

Cette démarche permet d'assurer aux partenaires financiers que les ressources mobilisées sont exclusivement affectées à des projets présentant des bénéfices environnementaux mesurables, dans le respect de critères de gouvernance, de sélection, de suivi et de transparence reconnus au niveau international. Le dispositif prévoit notamment une gouvernance dédiée, un processus d'évaluation des projets, une gestion rigoureuse des fonds alloués ainsi qu'un reporting annuel sur l'utilisation des financements et les impacts générés.

Le Green Financing Framework constitue un accélérateur de la trajectoire climatique du Groupe. Les financements mobilisés contribueront notamment au déploiement de projets répartis en sept catégories, contribuant directement à l'atteinte de plusieurs Objectifs de Développement Durable:

Catégorie de projet	Principaux impacts attendus	ODD associés
Efficacité énergétique	Réduction des consommations électriques et thermiques, amélioration de la performance des installations	
Énergies renouvelables	Augmentation de la production d'énergie verte, réduction des émissions de CO_2	
Innovation des produits et procédés	Réduction du facteur clinker, développement de ciments bas carbone (LC3), réduction des émissions de CO_2	
Économie circulaire	Valorisation des déchets, réduction du recours aux combustibles fossiles et aux ressources vierges	
Capture, utilisation et stockage du carbone (CCUS)	Réduction directe des émissions de CO_2 des procédés cimentiers	
Gestion durable de l'eau et biodiversité	Réduction de l'empreinte hydrique, préservation des écosystèmes et restauration de la biodiversité	
Croissance bas carbone	Développement de capacités industrielles alignées avec une trajectoire de décarbonation	

Au-delà de leur contribution à la décarbonation du Groupe, les projets financés dans le cadre du Green Financing Framework participent à plusieurs Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, notamment ceux relatifs à l'énergie propre, à l'industrie et à l'innovation, à la consommation responsable, à l'action climatique, à la préservation de l'eau et à la protection de la biodiversité. À travers ces investissements, CIMAT-CIMAF contribue à une croissance industrielle plus durable et à la création de valeur environnementale et sociétale dans ses territoires d'implantation.

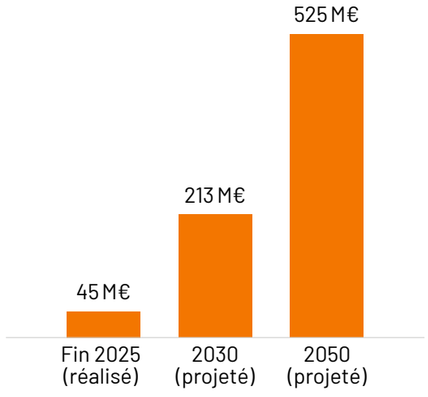
Cette stratégie accompagne la mise en œuvre de la feuille de route climat du Groupe, qui vise le Net Zéro à l'horizon 2050, avec des objectifs intermédiaires ambitieux à 2030 : une réduction de 14 % de l'intensité carbone combinée par rapport à 2021, 40 % d'énergies renouvelables, 38 % de combustibles alternatifs, et un taux de clinker ramené à 59 %. Le Groupe prévoit d'investir plus de 200 millions d'euros entre 2024 et 2030 pour accélérer cette transformation industrielle sur l'ensemble de ses sites africains.

Cette trajectoire est déjà à l'œuvre. En 2023, CIMAT-CIMAF a signé un prêt vert de 45 millions d'euros avec l'International Finance Corporation (IFC), donnant le coup d'envoi à son programme d'investissements verts. À fin 2025, ce montant est intégralement engagé :
12,6 millions d'euros dans des centrales solaires photovoltaïques au Burkina Faso, au Mali et au Tchad, et 32,4 millions d'euros dans la construction d'une unité de production de ciment LC3 au Burkina Faso.

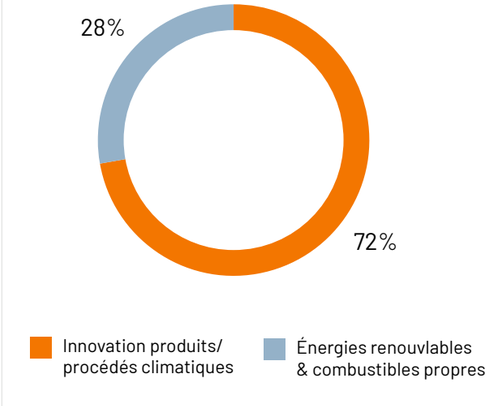
Le Groupe projette une montée en puissance de son CAPEX vert cumulé, de 45 millions d'euros aujourd'hui à 213 millions d'euros à l'horizon 2030, puis 525 millions d'euros à l'horizon 2050.

Au-delà de la mobilisation de capitaux, la finance durable constitue un véritable levier de création de valeur. Elle renforce le dialogue avec les investisseurs, améliore la résilience financière du Groupe et contribue à orienter les investissements vers des projets créateurs d'impacts environnementaux et sociaux durables au service du développement des territoires africains.

Projection des CAPEX verts aux horizons 2030 et 2050



Répartition du CAPEX vert en 2025



07 Annexes

Données clés

GRI 301-1 | GRI 301-2 | GRI 301-3

301 – Matériaux	Unité	2023	2024	2025
Pourcentage de matériaux recyclés utilisés	%	1,0	0,8	2.0
Facteur clinker (K/C)*		0,67	0,67	0,66

GRI 302-1 | GRI 302-3

302 – Énergie	Unité	2023	2024	2025
Consommation d'énergie au sein de l'organisation [GRI 302-1]				
Taux de substitution thermique **	%	32,1	29,4	21,5
Consommation totale en biomasse **	%	9,7	15,9	9,0
Consommation thermique totale ***	GJ	7.854.458,22	8.888.414,98	11 383 612,45
Consommation énergétique totale	GJ	9.685.371,81	10.886.641,39	13 763 308
Intensité énergétique [GRI 302-3]				
Consommation thermique spécifique four	GJ/Tck	3,29	3,31	3,27

GRI 303-3 | GRI 303-4 | GRI 303-5

303 – Eaux et effluents	Unité	2023	2024	2025
Prélèvement d'eau GRI 303-3				
Prélèvement de surface	ML (Mégalitres)	0	0	1
Prélèvement eaux souterraines	ML (Mégalitres)	173	167	225
Prélèvement eau du réseau	ML (Mégalitres)	156	161	62
Prélèvement eau de mer	ML (Mégalitres)	0	0	0
Prélèvement eau produite	ML (Mégalitres)	0	0	0
Prélèvement eau douce	ML (Mégalitres)	316	317	285
Prélèvement eau non douce	ML (Mégalitres)	13	11	3
Prélèvement total	ML (Mégalitres)	329	328	288
Rejet d'eau GRI 303-4				
Rejet d'eau vers la surface	ML (Mégalitres)	6	7	91
Rejet d'eau vers les eaux souterraines	ML (Mégalitres)	10	8	4
Rejet d'eau vers le réseau	ML (Mégalitres)	0,9	0,6	0,0
Rejet d'eau vers mer	ML (Mégalitres)	0,12	0,09	1,24
Eau douce (≤ 1 000 mg/l de solides dissous totaux) ;	ML (Mégalitres)	75	78	3,226
Eau non douce (> 1 000 mg/l de solides dissous totaux).	ML (Mégalitres)	1,34	2,78	7,36
Rejet total	**ML (Mégalitres)**	**17**	**16**	**96**
Consommation d'eau GRI 303-5				
Variation totale de l'eau de stockage	ML (Mégalitres)	-0,14	-0,03	-5,02
Consommation totale d'eau	ML (Mégalitres)	312	312	197

GRI 3-3 | GRI 101-5

101 – Biodiversité	2023	2024	2025
Nombres de carrières	23	23	25
Nombre de carrières avec Etude d'impact environnemental	23	23	24
Nombre de carrières détenues par le site avec plan de réhabilitation	7	9	9
Nombre d'usines situées dans / à proximité d'aire protégée ou zone riche en biodiversité, selon l'étude d'impact environnementale	N/R	4	4
Nombre de carrières situées dans / à proximité d'aire protégée ou zone riche en biodiversité, selon l'étude d'impact environnementale	N/R	4	4

GRI 305-1 | GRI 305-2 | GRI 305-3 | GRI 305-4 | GRI 305-7

305 – Émissions	**Unité**	**2021 Année de référence**	**2023**	**2024**	**2025**
Total des émissions directes Scope 1	TCO_2 equivalent	1.939.393	1.890.010	2.060.195	2.778.873
Total des émissions indirectes Scope 2	TCO_2 equivalent	284.079	270.699	301.911	307.276
Total des émissions indirectes Scope 3 - Achat de clinker	TCO_2 equivalent	3.697.299	3.278.467	3.622.073	4.055.286
Total des émissions brutes globales (TCO_2e)	**TCO_2 equivalent**	**5.920.771**	**5.439.176**	**5.984.179**	**7.141.435**
Intensité brute du clinker produit (Scope 1)	$KgCO_2$/Tclinker	818	801	796	819
Intensité Scope 2	$kgCO_2/T_{CEMENTITIOUS}$	29	29	29	25
Intensité du clinker acheté (Scope 3)	$KgCO_2$/T clinker acheté	841	851	842	823
Intensité totale (Scope 1, 2, 3) brute par tonne de produit cimentaire	**$KGCO_2/T_{CEMENTITIOUS}$**	**631**	**575**	**576**	**573**
NOX	g/tclinker	N/R	1.154	1.233	1,063
	Tonnes	N/R	2.656	3.147	3.573
SOX	g/tclinker	N/R	0,009	0,015	0,006
	Tonnes	N/R	22	38	22
COV	g/tclinker	N/R	0,033	0,020	0,022
	Tonnes	N/R	77	51	73
Mercure	g/tclinker	N/R	5	1	1
	Tonnes	N/R	0,012	0,002	0,003
Métaux lourds	g/tclinker	N/R	225	401	362
	Tonnes	N/R	0,52	1,02	1,22
Poussière Four	g/tclinker	N/R	1.1581	3.864	15.917
	Tonnes	N/R	27	10	54
Poussière totale	**g/tciment**	**N/R**	**1.0277**	**9.023**	**11.356**
	Tonnes	**N/R**	**96**	**91**	**127**

GRI 306-3 | GRI 306-4

306 – Déchets	**Unité**	**2023**	**2024**	**2025**
Poids des déchets générés	Tonnes	1.758	3.565	3.890
Déchets dangereux générés	Tonnes	130	119	113
Déchets non dangereux générés	Tonnes	1.629	3.446	2.464
Déchets dangereux non destinés à l'élimination	Tonnes	65	34	27
Déchets non dangereux non destinés à l'élimination	Tonnes	775	1.142	1.264

GRI 2-7 | GRI 2-8

2-7 – Employés	2023	2024	2025
Nombre total d'employés*	1.402	1.524	1.876
Par sexe			
Femmes	138	165	204
Hommes	1.264	1.359	1.672
Par région			
CIMAT	490	497	497
CIMAF	832	937	1.333
VDE	80	90	46
Nombre total d'employés permanents	1.274	1.364	1.410
Par sexe			
Femmes	126	146	149
Hommes	1.148	1.218	1.261
Par région			
CIMAT	490	497	497
CIMAF	753	827	873
VDE	31	40	40
Nombre total d'employés temporaires	128	160	179
Par sexe			
Femmes	12	19	28
Hommes	116	141	151
Par région			
CIMAT	0	0	0
CIMAF	110	150	173
VDE	18	10	6
Nombre total de salariés aux heures non garanties	0	0	0
Nombre total d'employés à temps plein	1.273	1.315	856
Par sexe			
Femmes	122	135	101
Hommes	1.151	1.180	752
Par région			
CIMAT	490	497	497
CIMAF	752	779	853
VDE	31	39	46

2-7 – Employés	2023	2024	2025
Nombre total d'employés à temps partiel	0	1	0
Par sexe			
Femmes	0	0	0
Hommes	0	1	0
Par région			
CIMAT	0	0	0
CIMAF	0	0	0
VDE	0	1	0

GRI 2-7 | GRI 2-8

2-8 – Travailleurs non-employés	2022	2023	2024	2025
Nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés et dont le travail est contrôlé par l'organisation	2.424	2.682	2.795	2.902
Travailleurs et sous-traitants technique (sur usine)	1.604	1.728	1.852	1.323
Travailleurs et sous-traitants de services généraux**	799	911	908	735
Autres types de travailleurs	21	43	35	43

** Employés compatibilisés en headcount*

*** Travailleurs et sous-traitants de services généraux (Agents de sécurité, nettoyage, transport...Etc)*

GRI 2-30 | GRI 401-1

401-1 – Recrutement et taux de rotation	2023	2024	2025
Nombre total de nouveaux employés	195	268	398
Par sexe			
Femmes	32	35	45
Hommes	163	233	353
Par région			
CIMAT	76	42	37
CIMAF	107	219	356
VDE	12	7	5
Par groupe d'âge			
Moins de 30 ans	61	100	115
Entre 30 et 50 ans	129	161	269
Plus de 50 ans	5	7	14
Taux de recrutement total	14%	18%	21%
Par sexe			
Femmes	16%	13%	11%
Hommes	84%	87%	89%
Par région			
CIMAT	16%	8%	7%
CIMAF	12,86%	23,37%	22,46%
VDE	15%	8%	11%
Par groupe d'âge			
Moins de 30 ans	31%	37%	29%
Entre 30 et 50 ans	66%	60%	68%
Plus de 50 ans	3%	3%	4%

401-1 – Recrutement et taux de rotation	2023	2024	2025
Nombre total de départs*	122	111	122
Par sexe			
Femmes	15	18	23
Hommes	107	93	99
Par région			
CIMAT	36	31	43
CIMAF	83	77	74
VDE	3	3	5
Par groupe d'âge			
Moins de 30 ans	19	10	20
Entre 30 et 50 ans	96	91	93
Plus de 50 ans	7	10	9
Taux de rotation total	11%	12%	20%
Par sexe			
Femmes	24%	21%	25%
Hommes	13%	16%	20%
Par région			
CIMAT	11%	7%	8%
CIMAF	11,42%	15,8%	5,6%
VDE	9,38%	5,56%	10,9%
Par groupe d'âge			
Moins de 30 ans	33%	33%	41%
Entre 30 et 50 ans	13%	14%	18%
Plus de 50 ans	5%	7%	11%

2-30 – Accords de négociation collective	2023	2024	2025
Nombre d'employés couverts par des conventions collectives	546	543	801
Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives	39	36	43

** Nombre de départs : départs en retraite, décès, licenciements, démissions*

GRI 401-3

401-3 – Congé parental	2023	2024	2025
Nombre total d'employés ayant droit à un congé parental	1.150	1.214	541
Femmes	84	99	176
Hommes	1.066	1.115	365
Nombre total d'employés ayant pris un congé parental	74	68	57
Femmes	3	5	10
Hommes	71	63	47
Nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental	74	68	52
Femmes	3	5	3
Hommes	71	63	49
Nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail	70	67	50
Femmes	3	4	3
Hommes	67	63	47

GRI 404-1 | GRI 404-3

404-1 – Éducation et formation	2023	2024	2025
Nombre moyen d'heures de formation par employés	15,89	62,20	15,00
Par sexe			
Femmes	7,45	36,34	7,69
Hommes	12,30	43,32	15,16
Par catégorie d'employés			
Directeur	10,63	15,40	8,94
Cadre	15,18	29,63	25,57
AM et AMS**	19,49	84,10	20,89

404-3 – Revues de performance et d'évolution de carrière	2023	2024	2025
Employés ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière			
Par sexe			
Femmes	30%	25%	34%
Hommes	35%	30%	42%
Par catégorie d'employés			
Directeur	54%	51%	56%
Cadre	40%	37%	67%
AM et AMS**	57%	46%	50%

GRI 405-1

405-1 – Diversité dans les organes de gouvernance	2023	2024	2025
Taux d'individus présents dans l'organe de gouvernance			
Par sexe			
Femmes	4%	7%	6%
Hommes	96%	93%	94%
Par groupe d'âge			
Moins de 30 ans	0	0	0
Entre 30 et 50 ans	70%	72%	67%
Plus de 50 ans	30%	28%	33%

*** L'ouverture de l'usine du Sénégal augmente le nombre de sites à 16 en 2024*

GRI 403-8 | GRI 403-9 | GRI 404-3

403-8 – Santé et sécurité	2023	2024	2025
Nombre de travailleurs* couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	2.967	3.572	3.913
Pourcentage de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	100%	100%	100%
Nombre de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit interne	2.967	3.572	3.913
Pourcentage de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit interne	100%	100%	100%
Nombre de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit ou d'une certification externe	1.301	1.338	1.515
Pourcentage de travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit ou d'une certification externe	44%	37%	39%

403-9 – Nos employés	2023	2024	2025
Nombre d'heures travaillées	2.530.956	3.037.189	3.019.587
Nombre de décès suite à un accident du travail	0	0	0
Taux de décès suite à un accident du travail	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	1	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0.33	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	0	1	0
Taux d'accidents du travail enregistrables	0	0.33	0

403-9 – Nos travailleurs non-employés	2023	2024	2025
Nombre d'heures travaillées	5.006.237	5.323.469	7.786.537
Nombre de décès suite à un accident du travail	2	0	0
Taux de décès suite à un accident du travail	0.4	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	5	0	0
Taux d'accidents du travail enregistrables	0.99	0	0

GRI 413-1

Communautés locales	2023	2024	2025
Nombre total d'opérations*	15	16	16
Site disposant d'une évaluation des impacts sociaux à travers les processus participatif (étude d'impact sociale)	8	8	9
	53%	50%	56%
Site disposant d'une évaluation et surveillances des impacts environnementaux sur les communautés locales	10	11	10
	67%	69%	63%
Site disposant d'une divulgation publique des résultats d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux	9	9	9
	60%	56%	56%
Site disposant de programmes de développement des communautés locales fondés sur leurs besoins	6	6	6
	40%	38%	38%
Sites disposant de plan d'engagement avec les parties prenantes	6	7	7
	40%	44%	44%
Sites disposant d'un comité de consultation de la communauté locale au sens large qui incluent les groupes vulnérables	4	4	4
	27%	25%	25%
Sites disposant d'un comité d'entreprise, comité Santé et sécurité au travail et d'autres organes de représentation des travailleurs visant à gérer les impacts	7	7	8
	47%	44%	50%
Sites disposant d'un mécanisme officiel de gestion des plaintes des communautés locales	6	7	6
	40%	44%	38%

** Les opérations sont, pour cet indicateur, comprises comme le nombre de sites opérationnels*

Note méthodologique

GRI 3-1

Ce rapport a été élaboré selon une méthodologie structurée reposant sur l'analyse de référentiels reconnus, la collecte et la consolidation de données internes, ainsi que l'application de grilles d'évaluation harmonisées. La démarche s'est également appuyée sur l'engagement de parties prenantes internes et externes, mobilisées au travers de questionnaires, de sondages et d'entretiens, afin d'enrichir l'identification et l'évaluation des enjeux de durabilité. Les informations présentées résultent d'un processus rigoureux de collecte, de traitement, de validation et de documentation des données, réalisé conformément aux exigences des normes GRI 2021 et des European Sustainability Reporting Standards (ESRS).

I. Analyse de double matérialité

1. Identification des impacts, risques et opportunités (IRO)

L'identification des impacts, risques et opportunités (IRO) a été réalisée conformément aux exigences des normes européennes de reporting de durabilité (ESRS), dont la structure thématique (E1 à G1) a servi de cadre de référence pour conduire l'analyse de double matérialité.

Afin d'assurer une cohérence avec notre référentiel principal de reporting, un exercice de correspondance systématique avec les normes GRI 2021 a été mené. Cette approche combinée, fondée sur les ESRS pour la méthodologie d'analyse et sur les GRI pour le reporting et la transparence, a permis de garantir la robustesse de la démarche ainsi qu'une couverture exhaustive des enjeux de durabilité.

L'identification des IRO s'est également appuyée sur des référentiels et cadres reconnus au niveau international, notamment MSCI, SASB et UNEP-FI, afin d'intégrer les dimensions sectorielles, financières et territoriales propres aux activités du Groupe.

Le processus a mobilisé un large éventail de parties prenantes internes et externes. Leur contribution a été recueillie au travers d'ateliers de travail, de questionnaires et de sondages, ainsi que d'entretiens individuels permettant de mieux comprendre leurs attentes, préoccupations et perceptions des enjeux ESG. Cette démarche participative a contribué à identifier les impacts positifs et négatifs, actuels et potentiels, ainsi que les risques et opportunités susceptibles d'influencer la performance durable du Groupe et sa situation financière.

L'analyse couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les activités amont (approvisionnement, extraction et achats), jusqu'aux opérations propres du Groupe et aux activités aval (transport, utilisation des produits et fin de vie). Cette approche a permis d'identifier les IRO les plus pertinents au regard du modèle d'affaires du Groupe et de son ancrage territorial.

2. Évaluation des IRO

Chaque impact, risque et opportunité identifié a fait l'objet d'une évaluation selon les critères de double matérialité définis par les ESRS :

- Matérialité d'impact : évaluation de la sévérité de l'impact au regard de son ampleur, de sa portée et, le cas échéant, de son caractère irrémédiable, combinée à sa probabilité d'occurrence ;
- Matérialité financière : évaluation de l'importance potentielle des effets financiers sur les flux de trésorerie, les actifs, les passifs ou le coût du capital, pondérée par leur probabilité de survenance ;
- Horizons temporels : prise en compte des effets à court, moyen et long terme.

Des règles spécifiques ont été appliquées lorsque nécessaire. En particulier, pour les enjeux liés aux droits humains, le niveau de sévérité a été privilégié par rapport à la probabilité, conformément aux orientations des ESRS. Lorsqu'un même sujet présentait à la fois des impacts positifs et négatifs, l'évaluation a retenu la valeur la plus significative afin d'éviter toute dilution des enjeux.

3. Consolidation des résultats

L'ensemble des critères d'évaluation a été noté sur une échelle de 0 à 5.Pour la matérialité d'impact, la notation repose sur la combinaison de la sévérité et de la probabilité. Pour la matérialité financière, elle repose sur la combinaison de la magnitude financière et de la probabilité.

- La sévérité est appréciée au regard de l'ampleur, de la portée et du caractère potentiellement irréversible de l'impact ;
- La magnitude financière correspond à l'importance estimée des conséquences financières d'un risque ou d'une opportunité sur les performances et la situation financière du Groupe ;
- La probabilité mesure la vraisemblance de matérialisation de l'impact, du risque ou de l'opportunité sur les différents horizons temporels considérés.

Lorsque des effets positifs et négatifs coexistaient pour un même sujet, le facteur jugé le plus significatif a été retenu. Un seuil de matérialité fixé à 4 sur 5 a été appliqué afin d'identifier les IRO considérés comme matériels.

Cette analyse a permis de faire émerger les enjeux prioritaires du Groupe et de structurer les travaux de reporting qui en découlent.

4. Consultation des parties prenantes

Dans une seconde étape, une consultation spécifique des parties prenantes internes et externes a été menée afin de confronter les résultats préliminaires de l'analyse aux attentes et préoccupations des acteurs concernés.

Cette consultation s'est appuyée sur des questionnaires, des sondages ciblés et des entretiens individuels ou collectifs avec un panel représentatif de parties prenantes. Les retours recueillis ont permis d'enrichir l'évaluation des enjeux, de confirmer la pertinence des sujets identifiés et d'intégrer des perspectives complémentaires issues de l'environnement économique, social et territorial du Groupe.

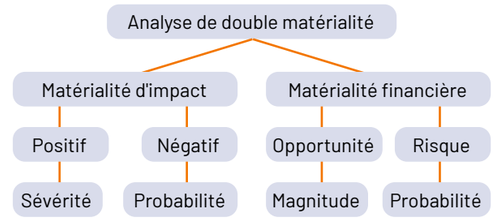
Les résultats de cette consultation ont été pris en compte dans la consolidation finale de l'analyse de double matérialité, permettant d'établir une vision partagée des priorités ESG du Groupe.

5. Gouvernance et amélioration continue

Les résultats consolidés de l'analyse ont été examinés et validés dans le cadre de la gouvernance ESG du Groupe. Les choix méthodologiques, les hypothèses retenues ainsi que la validation des thématiques matérielles ont été supervisés par le comité de pilotage ESG.

Chaque enjeu jugé matériel a ensuite été documenté et intégré au reporting de durabilité. Les normes GRI applicables ont été sélectionnées sur la base des thématiques matérielles identifiées afin d'assurer un reporting cohérent et pertinent.

L'analyse de double matérialité a vocation à être révisée périodiquement afin de tenir compte de l'évolution des activités du Groupe, de son environnement réglementaire ainsi que des attentes de ses parties prenantes, dans une logique d'amélioration continue.



Identification des IRO : une analyse sectorielle rigoureuse

IFC Framework:
Evaluation, gestion et atténuation des risques ESG liés aux projets d'investissement

MSCI ESG Industry Materiality Map pour « Construction Materials » :
Analyse des risques ESG spécifiques au secteur

SASB Materiality Finder pour « Construction Materials » :
Identification des risques et opportunités spécifiques au secteur

Note méthodologique

GRI 3-1

II. Bilan carbone

Le Groupe CIMAT-CIMAF réalise annuellement un bilan des émissions de gaz à effet de serre couvrant l'ensemble des entités et sites industriels consolidés selon l'approche du contrôle financier. Cet exercice s'inscrit dans la stratégie de décarbonation du Groupe et dans le suivi de sa feuille de route climat, dont l'année de référence est fixée à 2021. Il permet de mesurer les progrès réalisés au regard des objectifs climatiques du Groupe à horizon 2030 et 2050.

1. Méthodologie et périmètre

Le bilan carbone est établi conformément aux principes du GHG Protocol Corporate Standard, du GHG Protocol Scope 2 Guidance et du GCCA Cement CO_2 and Energy Protocol, afin d'assurer la comparabilité, la transparence et la fiabilité des résultats.

Le périmètre de reporting couvre les catégories d'émissions suivantes :

- **Scope 1 :** émissions directes liées aux procédés industriels, notamment la calcination, les activités de combustion et la consommation de combustibles ;
- **Scope 2 :** émissions indirectes associées à l'électricité achetée et consommée sur les sites ;
- **Scope 3 :** catégorie 1 « Achat de clinker », correspondant aux émissions indirectes liées à la production du clinker acheté auprès de fournisseurs externes pour l'alimentation des centres de broyage du Groupe.

2. Données et facteurs d'émission

Les données utilisées dans le cadre du bilan carbone sont issues des systèmes internes de gestion de la production, des achats et des consommations énergétiques du Groupe. Les facteurs d'émission retenus proviennent de bases de données sectorielles et de référentiels internationaux reconnus, présentés dans le tableau ci-après.

La coordination et le pilotage de l'exercice sont assurés par l'équipe ESG, en étroite collaboration avec les différents sites industriels du Groupe, afin de garantir la qualité, la traçabilité et la cohérence des données collectées.

Afin de renforcer la fiabilité et la transparence de son reporting climatique, le Groupe a soumis les émissions de gaz à effet de serre publiées pour l'exercice 2025 à une mission d'assurance limitée réalisée par SGS. Cette vérification indépendante a porté sur les données d'émissions, les processus de collecte et de consolidation ainsi que sur l'application de la méthodologie retenue par le Groupe.

	Méthodologie/Standard	**Sources des facteurs d'émissions**
Scope 1	• GHG Protocol corporate standard • GCCA the Cement CO_2 and Energy Protocol	Les facteurs d'émission des combustibles sont issus du protocole **GCCA Cement CO_2 and Energy Protocol**. Les émissions de calcination sont calculées selon la méthodologie GCCA, notamment la méthode B2, ou à partir du facteur par défaut GCCA lorsque les données spécifiques ne sont pas disponibles.
Scope 2	GHG Protocol scope 2 guidance - approche location-based	Les facteurs d'émission des réseaux électriques nationaux sont issus de la base de données de l'**Agence internationale de l'énergie (IEA)**
Scope 3 – Catégorie 1: Achat de clinker	GHG Protocol Corporate Standard	Les facteurs d'émission associés au clinker acheté sont issus de la base de données sectorielle **GNR (Getting the Numbers Right) de la GCCA**, avec une affectation selon l'origine géographique du clinker.

Rapport sur les données divulguées

Le présent rapport a été préparé conformément aux normes GRI 2021, sur la base d'un processus structuré de collecte, d'analyse et de validation des données. Le Groupe a communiqué les informations jugées pertinentes au regard de ses enjeux matériels et des exigences de divulgation applicables.

Certaines obligations de divulgation n'ont pas été reportées lorsqu'elles ne s'appliquaient pas aux activités du Groupe, lorsque les données n'étaient pas disponibles de manière suffisamment fiable, ou encore lorsque leur publication était limitée par des considérations de confidentialité ou des contraintes légales ou réglementaires. Les explications correspondantes sont présentées dans l'index du contenu GRI.

Dans une logique d'amélioration continue de son reporting de durabilité, le Groupe veille à aligner ses indicateurs et ses méthodes de calcul sur les exigences des normes GRI 2021 ainsi que sur les meilleures pratiques sectorielles. À ce titre, certains indicateurs ont pu faire l'objet d'ajustements méthodologiques, de recalculs ou d'évolutions de périmètre afin d'améliorer leur pertinence, leur comparabilité et leur fiabilité. En conséquence, certaines données présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées lors d'exercices précédents.

Assurance carbone

GRI 2-5

Document ID: 306b7432e2fc3a7f93b60fccf41c2bfca94fa36e9c0864d671ef6723f060cb46

Greenhouse Gas Verification Opinion

Project Number: SUSMA005

The methodology and calculations used for the determination of the GHG inventory of **year 2025** for company:

OIP – Omnium des Industries et de la Promotion

This company includes (List of entities provided in Annex):

- Les usines de Ciments de l'Atlas (CIMAT) in Morocco
- Les usines de Ciments de l'Afrique (CIMAF) in Africa
- L'usine Vracs de l'Estuaire (VDE) in France

is verified against the requirements of:
GHG Protocol - Corporate Accounting and Reporting Standard
GHG Protocol – Scope 2 Guidance

Based on the work performed and evidence obtained, nothing came to our attention leading us to believe that the reported emissions are not correct and conform with the verification criteria, in all material respect.

The reported GHG emissions in the inventory of OIP over the year 2025 are in total : **7.141.435 ton CO2eq**

Scope 1 : 2.778.873 ton CO2eq
Scope 2 : 307.276 ton CO2eq (location based)
Scope 3 : 4.055.286 ton CO2 eq (limited to indirect emissions from the purchase of clinker : no other scope 3 emissions have been included in the inventory)

This conclusion is based on the criteria as described in the remainder of this verification opinion. This verification opinion belongs to the addressed GHG inventory and should be read in combined with it.

Date of verification opinion: 08 June 2026

Auditor : Zakaria Derrouich
Lead Auditor: Catherine Nève
Technical Reviewer: François Ducarme

SGS Maroc S.A. 67, avenu des FAR ,
Casablanca, Maroc
Phone : +212 523 31 45 57
MA.Sustainability@sgs.com

Derrouich Zakaria
Signer ID: KUVS5MZYZO...

This verification opinion is not valid without the complete scope, goal, criteria and findings, as presented on the following pages

Document ID: 306b7432e2fc3a7f93b60fccf41c2bfca94fa36e9c0864d671ef6723f060cb46

Greenhouse Gas Verification Opinion - continuation

Project Number: SUSMA005

Type of engagement

Since the GHG data to be verified are historical in nature, the type of engagement is "verification", as defined in ISO 14064-3:2019 (process for evaluating a statement of historical data and information to determine if the statement is materially correct and conforms to criteria).

Brief description of the verification process

SGS Maroc SA has been contracted by OIP for the verification of direct and indirect carbon dioxide (CO_2) equivalent emissions (scope 2) as provided by OIP in their GHG inventory, concerning the reporting year 2025.

The assignment concerns the verification of the anthropogenic sources of GHG, inside the operational boundaries and based on the requirements of the GHG Protocol - Corporate Accounting and Reporting Standard and Corporate Value Chain Standard.

The approach used by SGS is based on the outcome of a risk analysis of the reported GHG emissions and the measures taken to control these risks. We conduct our verification in accordance with ISO 14064-3:2019 (*Specification with guidance for the validation and verification of greenhouse gas statements*). This International Standard requires that we comply with ethical requirements and plan and perform the verification to obtain reasonable assurance that the onsite GHG emissions, removals, and storage in the GHG statement are free from material misstatement.

The evidence-gathering procedure included:

- sampling of supporting evidence of the reported data;
- analytical checks;
- verification of calculations;
- verification of emission factors;
- interviews with the employees involved in the development of the GHG inventory.
- Visit of
 - Casablanca Head Office
 - Beni Mellal Cement Plant (Morocco)
 - Dakar Cement Plant (Senegal)

Roles and responsibilities

OIP is responsible for the organization's GHG information system, the development and maintenance of records and reporting procedures in accordance with that system, including the calculation and determination of GHG emissions information and the reported GHG emissions.

It is SGS' responsibility to express an independent GHG verification opinion on the emissions as provided in the GHG Inventory of OIP for the whole year 2025.

Goal

The goal of this verification exercise is, by review of objective evidence, to independently confirm that the verification criteria, as listed below, are achieved.
The GHG report is not intended to be made public and hence has not been assessed against the requirements of chapter 9 of the GHG Protocol's Corporate accounting and reporting standard.

Document ID: 306b7432e2fc3a7f93b60fccf41c2bfca94fa36e9c0864d671ef6723f060cb46

Greenhouse Gas Verification Opinion - continuation

Project Number: SUSMA005

Criteria

The criteria against which the verification is performed are:

- The GHG Protocol: Corporate Accounting and Reporting Standard
- The GHG protocol - Scope 2 guidance: an amendment to the GHG Protocol

Level of assurance

The agreed level of assurance is limited.

Scope

The verification establishes conformance with the requirements of the GHG Protocol within the scope of the verification as outlined below. Data and information supporting the CO_2 equivalent assertion were historical in nature and proven by evidence.

The assessed data is based on invoices and internal record keeping. This engagement covers verification of emissions from anthropogenic sources of greenhouse gases included within the organization's boundary.

a) boundaries: OIP (see Annex 1 for the list of entities)

b) facilities, physical infrastructure, activities, technologies, and processes:

- Activities: Cement production
- Facilities and physical infrastructure:
 - Limestone calcination in kilns,
 - Grinding
 - drying
 - Vehicles
 - Heating and cooling
 - Power generation
 - offices

c) GHG SSRs (sources, sinks and reservoirs):
sources : combustion of fuels (heating, cooling, vehicles…), process emissions from chemical breakdown of limestone in kilns, indirect emissions from use of electricity and from purchase of clinker from third party The scope includes:

- scope 1: direct emissions ;
- scope 2: indirect emissions associated with electricity/heat; Scope 2 is reported in accordance with the location-based method only as the electricity grid in the relevant countries of operation does not include product or supplier-specific data in the form of contractual instruments (such as certificates, contract with generators for specified source electricity, labels...)
- scope 3 : Purchased Goods and Services : clinker delivery

d) types of GHGs: as required by GHG protocol, carbon dioxide (CO2), methane (CH4), nitrous oxide (N2O), hydrofluorocarbons (HFCs), perfluorocarbons (PFCs) and sulphur hexafluoride (SF6). Some of those GHG might be negligible or not relevant for the scope

e) time period: year 2025

Materiality

The materiality required of the verification was considered by SGS to be below 10%, based on the needs of the intended user of the GHG Inventory.

Document ID: 306b7432e2fc3a7f93b60fccf41c2bfca94fa36e9c0864d671ef6723f060cb46

Greenhouse Gas Verification Opinion - continuation
Project Number: SUSMA005

Non-conformities:

No non-conformities

Uncorrected misstatements

- The identified discrepancies are very limited, below 0.5%, and mainly relate to furnace start-up fuels and tests in Dakar, rather than the main operating consumption.

Recommendations

- It is recommended to go on the process of formalize internal procedures and the internal control mechanism for detecting and correcting errors and omissions in the greenhouse gas inventory.
- Documentation is being drafted to establish roles and responsibilities in the collection and validation of data involved in carbon footprint assessments. We recommend finalizing it.
- It is recommended to perform an uncertainty assessment in the GHG inventory. GHG Protocol - Chapter 7
- The activity data required for calculating emissions are collected from production sites based on their technical reports. It would be beneficial to add the reference to the source of this data (invoices, meter readings, tank readings, SAP, etc.) to the report template to ensure data traceability.
- Furthermore, the data verification procedure (currently being drafted) should address the risk of data transcription errors at production sites and ensure that appropriate corrective actions are implemented at the production sites.
- An internal audit of data entered into the spreadsheet and the calculations could be part of the control procedures
- It is recommended to consider including other categories in scope 3 (as it is currently under consideration) in order to complete and cover the downstream value chain, in consultation with your stakeholders.

Document ID: 306b7432e2fc3a7f93b60fccf41c2bfca94fa36e9c0864d671ef6723f060cb46

Greenhouse Gas Verification Opinion - continuation

Project Number: SUSMA005

Annex 1: List of entities included in OIP organisational boundary

Entité légale	Sites inclus	Pays
CIMENTS DE L'ATLAS	Usine intégrée – Ben Ahmed Usine intégrée – Beni Mellal	Maroc
CIMENTS DE L'AFRIQUE – SENEGALE	Usine intégrée - Dakar	Sénégal
CIMENTS DE L'AFRIQUE	Centre de broyage – Abidjan	Côte d'Ivoire
CIMENTS DE L'AFRIQUE SAN PEDRO	Centre de broyage – San Pedro	Côte d'Ivoire
CIMENTS DE L'AFRIQUE BURKINA FASO	Centre de broyage – Ouagadougou	Burkina Faso
CIMENTS DE L'AFRIQUE MALI	Centre de broyage – Bamako	Mali
CIMENTS DE L'AFRIQUE DIOULASSO	Centre de broyage – Dioulasso (Bobo)	Burkina Faso
CIMENTS DE L'AFRIQUE CAMEROUN / CIMENTS DE L'AFRIQUE DOUALA	Centre de broyage – Douala	Cameroun
CIMENTS DE L'AFRIQUE GABON / CIMGABON	Centre de broyage – Libreville	Gabon
CIMENTS DE L'AFRIQUE GUINEE CONAKRY SA	Centre de broyage – Conakry	Guinée Conakry
CIMENTS DE L'AFRIQUE GUINEE BISSAU	Centre de broyage – Bissau	Guinée Bissau
CIMENTS DE L'AFRIQUE TCHAD SA	Centre de broyage - Ndjamena	Tchad
CIMENTS DE L'AFRIQUE MAURITANIE / CIMENTERIE DU SAHEL	Centre de broyage – Nouakchott	Mauritanie
CIMENTS DE L'AFRIQUE GHANA LIMITED	Centre de broyage – Accra	Ghana
VRACS DE L'ESTUAIRE	Centre de broyage – VDE (Le havre)	France

Note: The findings recorded hereon are based upon an audit performed by SGS. A full copy of this verification opinion and the supporting GHG Inventory may be consulted at ABV Development Group.

Disclaimer: Unless otherwise agreed, all orders and documents are executed and issued in accordance with our General Conditions. Upon simple request the conditions will again be sent to you. Attention is drawn to the limitation of liability, indemnification and jurisdiction issues defined therein.
Any holder of this document is advised that information contained hereon reflects SGS' findings at the time of its intervention only and within the limits of client's instructions, if any. SGS' sole responsibility is to its client and this document does not exonerate parties to a transaction from exercising all their rights and obligations under the transaction documents. Any unauthorized alteration, forgery or falsification of the content or appearance of this document is unlawful, and offenders may be prosecuted to the fullest extent of the law



Index du Contenu GRI

GRI CONTENT INDEX ESSENTIALS SERVICE 2026

Pour le service Content Index - Essentials Services, GRI Services a examiné l'Index du contenu GRI afin de confirmer qu'il a été présenté conformément aux exigences de déclaration des Normes GRI et que les informations figurant dans l'index sont clairement présentées et accessibles aux parties prenantes.

Déclaration d'utilisation	Le groupe CIMAT/CIMAF a communiqué ses données conformément aux normes GRI pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2025.
GRI 1 utilisée	GRI 1 : Fondation 2021
Norme(s) sectorielle(s) GRI applicable(s)	Aucune norme sectorielle GRI applicable

INFORMATIONS GÉNÉRALES

GRI Standards / autre source	Disclosure	Localisation	OMISSION Exigence(s) omise(s)	OMISSION Raison	OMISSION Explication
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Détails sur l'organisation	16-19; 22-23	-	-	-
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	12-13 ; 16-17 ; 22-23	-	-	-
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	12-13	-	-	-
	2-4 Reformulations d'informations	12-13	-	-	-
	2-5 Assurance externe	130-134	-	-	-
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	8-11 ; 20-23 ; 54-55	-	-	-
	2-7 Employés	8-9 ; 118-119	-	-	-
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	92 ; 118-119	-	-	-
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	28-29; 106-108	-	-	-
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	108	-	-	-
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	108	-	-	-
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	28-29 ; 106-108	-	-	-
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	28-29 ; 106-108	-	-	-
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	12-13 ; 28-29	-	-	-
	2-15 Conflits d'intérêts	106-107 ; 109	-	-	-

INFORMATIONS GÉNÉRALES

GRI Standards / autre source	Disclosure	Localisation	OMISSION Exigence(s) omise(s)	OMISSION Raison	OMISSION Explication
GRI 2 : Informations générales 2021	2-16 Communication des préoccupations majeures	10-11 ; 109	-	-	
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	28-29	-	-	
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	X	2-18 (intégralité)	Informations indisponibles/ incomplètes	L'organisation dispose d'une gouvernance ESG structurée en trois niveaux (Comité Exécutif, Comité de durabilité, réseau d'ambassadeurs), assurant la supervision de la stratégie ESG. Un processus formalisé d'évaluation de la performance de cet organe en matière d'ESG n'existe pas encore ; son développement est prévu dans le cadre du renforcement continu de la gouvernance.
	2-19 Politiques de rémunération	90-91	-	-	
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	90-91	-	-	
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	X	2-21 (intégralité)	Contraintes de confidentialité	Le Groupe ne communique pas son ratio annuel de rémunération en raison de contraintes de confidentialité, afin de protéger des informations financières sensibles.
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	6-7 ; 10-11 ; 18-19 ; 46-47	-	-	
	2-23 Engagements politiques	109	-	-	
	2-24 Intégration des engagements politiques	109	-	-	
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	74 ; 109	-	-	
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	32-33 ; 100-101 ; 109	-	-	
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	24-25 ; 109	-	-	
	2-28 Adhésions à des associations	24-25	-	-	
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	32-33 ; 36-37	-	-	
	2-30 Négociations collectives	84-85 ; 90-91 ; 120-121	-	-	

THÉMATIQUES MATÉRIELLES					
GRI Standards / autre source	**Disclosure**	**Localisation**	**OMISSION Exigence(s) omise(s)**	**OMISSION Raison**	**OMISSION Explication**
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	32-33 ; 36-39; 126-129	-	-	-
	3-2 Liste des thèmes pertinents	42-45	-	-	-
Changement climatique					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	58-65	-	-	-
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	62-63 ; 116-117			
	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	62-63 ; 116-117			
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	62-63 ; 116-117			
	305-4 Intensité des émissions de GES	62-63 ; 116-117			
	305-5 Réduction des émissions de GES	60-65			
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	X	305-6 (intégralité)	Sans objet	Les activités du Groupe n'impliquent pas l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone ; ces émissions sont négligeables pour le secteur cimentier. Cet indicateur n'est pas considéré matériel pour le secteur.
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	79; 116			

THÉMATIQUES MATÉRIELLES					
GRI Standards / autre source	**Disclosure**	**Localisation**	**OMISSION Exigence(s) omise(s)**	**OMISSION Raison**	**OMISSION Explication**
Énergie					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	58-65	-	-	-
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	8-9 ; 60-61 ; 114-115			
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	X	302-2 (intégralité)	Informations indispo-nibles/ incomplètes	Compte tenu du caractère énergivore des opérations cimentières, la priorité de la stratégie de décarbonation porte sur les émissions directes liées à la production. Les consommations énergétiques hors organisation seront adressées dans le cadre du déploiement progressif de la feuille de route climat.
	302-3 Intensité énergétique	8-9 ; 60-61 ; 114-115			
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	8-9 ; 60-61			
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	X	302-5 (intégralité)	Informations indispo-nibles/ incomplètes	Compte tenu du caractère énergivore des opérations cimentières, la priorité de la stratégie de décarbonation porte sur les émissions directes liées à la production. Les consommations énergétiques hors organisation seront adressées dans le cadre du déploiement progressif de la feuille de route climat.
Pollution					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	58-65	-	-	-
GRI 305 : Émissions 2016	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	79 ; 116	-	-	-

THÉMATIQUES MATÉRIELLES

GRI Standards / autre source	Disclosure	Localisation	OMISSION Exigence(s) omise(s)	OMISSION Raison	OMISSION Explication
Eau et ressources marines					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	72-79	-	-	-
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	72-73 ; 78	-	-	-
	303-2 Gestion des impacts liés aux rejets d'eau	78	-	-	-
	303-3 Prélèvement d'eau	78 ; 114	-	-	-
	303-4 Rejet d'eau	78 ; 114	-	-	-
	303-5 Consommation d'eau	78 ; 114	-	-	-
Biodiversité et écosystèmes					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	38-45 ; 46-47 ; 72-77	-	-	-
GRI 101: Biodiversity 2024	101-1 Politiques visant à stopper et inverser la perte de biodiversité	46-47 ; 72-77	-	-	-
	101-2 Gestion des impacts sur la biodiversité	32-37 ; 46-47 ; 72-77	101-2-b ; 101-2-d (partiel)	Informations indispo-nibles / incomplètes	Les superficies restaurées ou en cours de restauration et la couverture détaillée des sites significatifs par des plans de gestion de la biodiversité ne sont pas encore consolidées à l'échelle du Groupe.
	101-4 Identification des impacts sur la biodiversité	36-45 ; 72-77	-	-	-
	101-5 Localisations présentant des impacts sur la biodiversité	22-23 ; 74-77 ; 114-115	101-5-a ; 101-5-b (partiel)	Informations indispo-nibles / incomplètes	Le Groupe reporte les sites et carrières situés dans ou à proximité d'aires protégées ou de zones riches en biodiversité. Les superficies en hectares et distances aux zones écologiquement sensibles ne sont pas encore consolidées à l'échelle du Groupe.
	101-6 Facteurs directs de perte de biodiversité	58-79 ; 114-117	101-6-a (partiel)	Informations indispo-nibles / incomplètes	Le rapport couvre plusieurs facteurs directs, notamment l'utilisation de l'eau, les pollutions et les espèces invasives. Les superficies d'écosystèmes converties et les changements d'usage des terres associés aux sites significatifs ne sont pas encore consolidés.
	101-7 Évolution de l'état de la biodiversité	74-77	101-7-a ; 101-7-b	Informations indispo-nibles / incomplètes	Les actions de réhabilitation, restauration et revégétalisation sont décrites, mais les données permettant de suivre le type, la superficie et la condition des écosystèmes entre une année de référence et la période de reporting ne sont pas encore consolidées.
	101-8 Services écosystémiques	32-37 ; 72-79 ; 94-103	101-8-a ; 101-8-b (partiel)	Informations indispo-nibles / incomplètes	Le Groupe identifie les interactions avec les services écosystémiques et les communautés locales. L'identification des services écosystémiques et bénéficiaires affectés ou potentiellement affectés n'est toutefois pas encore consolidée pour chacun des sites présentant les impacts biodiversité les plus significatifs.

THÉMATIQUES MATÉRIELLES

GRI Standards / autre source	Disclosure	Localisation	OMISSION Exigence(s) omise(s)	OMISSION Raison	OMISSION Explication
Matières premières					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	66-71	-	-	-
GRI 301 : Matières 2016	301-1 Matériaux utilisés en poids ou en volume	114	-	-	-
	301-2 Matières premières recyclées utilisées	60 ; 70 ; 114	-	-	-
	301-3 Produits récupérés et leurs matériaux d'emballage	66-70	-	-	-
Déchets et économie circulaire					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	66-71	-	-	-
GRI 306 : Déchets 2020	GRI 306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	66-69	-	-	-
	GRI 306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	66-69 ; 71	-	-	-
	306-3 Déchets générés	71 ; 116	-	-	-
	GRI 306-4 Déchets non destinés à l'élimination	71 ; 116	-	-	-
	GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination	71	-	-	-
Emploi et conditions de travail					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	82-93	-	-	-
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	84-85 ; 120-121	-	-	-
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	90-91	-	-	-
	401-3 Congé parental	90-91 ; 122-123	-	-	-

THÉMATIQUES MATÉRIELLES					
GRI Standards / autre source	**Disclosure**	**Localisation**	**OMISSION Exigence(s) omise(s)**	**OMISSION Raison**	**OMISSION Explication**
Santé et sécurité au travail					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	82-87 ; 92	-	-	-
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	86-87 ; 124-125	-	-	-
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	86-87	-	-	-
	403-3 Services de santé au travail	86-87	-	-	-
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	86-87	-	-	-
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	86-87			
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	86-87	-	-	-
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	92			
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	86-87 ; 124-125			
	403-9 Accidents de travail	86-87 ; 124-125			
	403-10 Maladies professionnelles	86-87			
Formation et gestion des compétences					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	88-89 ; 93	-	-	-
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	88-89 ; 122-123	-	-	-
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	88-89	-	-	-
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performances et d'évolution de carrière	88-89 ; 122-123	-	-	-

THÉMATIQUES MATÉRIELLES					
GRI Standards / autre source	**Disclosure**	**Localisation**	**OMISSION Exigence(s) omise(s)**	**OMISSION Raison**	**OMISSION Explication**
Droits humains et devoir de vigilance					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	92 ; 109	-	-	-
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	X	414-1 (intégralité)	Informations indispo-nibles/ incomplètes	Les données des fournisseurs des achats centralisés sont disponibles, mais celles des fournisseurs locaux restent décentralisées, rendant l'indicateur global peu fiable. Un processus de collecte harmonisé sera mis en place dans le cadre de la démarche d'achats durables, avec un reporting prévu dès les prochains exercices.
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	92	-	-	-
Communautés locales					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	94-103	-	-	-
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	94-103 ; 124-125	-	-	-
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	96-103	-	-	-
Consommateurs et utilisateurs finaux					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	106-107	-	-	-
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	109	-	-	-
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	109	-	-	-
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	109	-	-	-
	417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	109	-	-	-
	417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	109	-	-	-

THÉMATIQUES MATÉRIELLES					
GRI Standards / autre source	**Disclosure**	**Localisation**	**OMISSION Exigence(s) omise(s)**	**OMISSION Raison**	**OMISSION Explication**
Création de valeur économique pour les territoires					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	94-103	-	-	-
GRI 201 : Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	8-9 ; 54-55	-	-	-
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités liés au changement climatique	10-11 ; 42-43 ; 58-65	-	-	-
	201-3 Obligations au titre des régimes à prestations définies et autres régimes de retraite	X	201-3 (intégralité)	Informations indispo-nibles/ incomplètes	Les informations sur les régimes à prestations déterminées et autres retraites sont actuellement décentralisées et disponibles uniquement pour certaines entités. Un processus de centralisation et de consolidation au niveau du Groupe est en cours et leur publication est prévue au prochain exercice.
	201-4 Aide financière publique	X	201-4 (intégralité)	Informations indispo-nibles/ incomplètes	Si le Groupe dispose d'un reporting financier consolidé couvrant toutes ses filiales, les informations relatives aux aides publiques et subventions restent gérées au niveau des filiales. Un processus de consolidation est en cours pour intégrer ces données dans le reporting ESG dès le prochain exercice.
Pratiques d'achats responsables					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	92 ;109	-	-	-
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016	204-1 Part de dépenses auprès des fournisseurs locaux	x	204-1 (intégralité)	Informations indispo-nibles/ incomplètes	Les données disponibles pour 2025 n'ont pas été jugées suffisam-ment fiables et homogènes pour permettre la publication d'un indica-teur consolidé à l'échelle du Groupe. Un renforcement des processus de collecte et de contrôle est en cours
GRI 308 : Évaluation environne-mentale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères environnementaux	X	308-1 (intégralité)	Informations indispo-nibles/ incomplètes	Les données des fournisseurs des achats centralisés sont disponibles, mais celles des fournisseurs locaux restent décentralisées, rendant l'indicateur global peu fiable. Un processus de collecte harmonisé sera mis en place dans le cadre de la démarche d'achats durables, avec un reporting prévu dès les prochains exercices.
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvi-sionnement et mesures prises	92 ; 109	-	-	-

THÉMATIQUES MATÉRIELLES					
GRI Standards / autre source	**Disclosure**	**Localisation**	**OMISSION Exigence(s) omise(s)**	**OMISSION Raison**	**OMISSION Explication**
Pratiques d'achats responsables					
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	X	414-1 (intégralité)	Informations indispo-nibles/ incomplètes	Les données des fournisseurs des achats centralisés sont disponibles, mais celles des fournisseurs locaux restent décentralisées, rendant l'indicateur global peu fiable. Un processus de collecte harmonisé sera mis en place dans le cadre de la démarche d'achats durables, avec un reporting prévu dès les prochains exercices.
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	92 ; 109	-	-	-

Informations corporate

CIMAT
Siège Social :
Km 7 - Route de Rabat - Ain Sebaa
CASABLANCA – MAROC
Tél. : +212(0)5 22 67 70 00
Fax : +212(0)5 22 66 60 56
www.cimat.ma

CIMAF
www.cimentsafrique.com

CIMAF Côte d'Ivoire
Usine Abidjan : Zone industrielle Yopougon
01 BP5676 Abidjan - République de Côte d'Ivoire
Tél. : (+225) 23 53 00 60 / 23 53 00 62

Usine San Pedro
Zone industrielle – BP 1562 San Pedro 01
République de Côte d'Ivoire
Tél. : (+225) 75 20 89 68

CIMAF Guinée Conakry
Zone industrielle Debraka Kagbelen
BP 1775 Conakry - République de Guinée
Tél. : +224 628 68 98 19
Tél. : +224 628 68 98 10

CIMAF Cameroun
Zone industrielle Bonaberi
BP 9457 Douala - République du Cameroun
Tél. : +237 233 390 080
Tél. : +237 670 605 757

CIMAF Gabon
Zone industrielle – Lot 383 Owendo
BP 23914 Libreville - République du Gabon
Tél. : +241 70 77 40
Tél. : +241 70 77 41

CIMAF Burkina Faso
Zone industrielle Kossodo – 01 BP 5604
Ouagadougou - République du Burkina Faso
Tél. : +226 25355353
Tél. : +226 25407795

CIMAF Congo
Zone Coraf, Rue des Pélicans, 74P Pointe – Noire,
Brazzaville - République du Congo
Tél. : +242 05 61 08 407
Tél. : +242 05 61 08 408

CIMAF Mali
Région de Dio, Bamako
Usine à DIAGO Rue 286, Immeuble de Trilenium
Mali
Tél. : +223 20 22 22 17
Tél. : +223 44 90 47 81/82

CIMAF Tchad
Quartier Lamadjil Sadjéré
BP 6290 N'Djamena
Tchad
Tél. : +235 65 21 52 26

CIMAF Ghana
Zone industrielle Tema Free Zone
P.O BoxCT 6888 Commune de Tema
Accra
Ghana
Tél. : +233 303220120

CIMAF Guinée Bissau
Zone industrielle Dolola
Guinée Bissau
Tél. : +245 23 53 00 60
Tél. : +245 23 53 00 65

CIMAF Mauritanie
Cimenterie de Sahel
Zone Industrielle Nouakchott
Mauritanie
Tél. : +222 46 23 3572
Tél. : +222 45 25 12 47

VDE
Vracs de l'Estuaire
Port 1180, Route des Roseaux
76430 Oudalle
contact@vracsdelestuaire.fr
Tél. : +33(0)2 78 63 00 09
Tél. : +33(0)2 35 25 05 69
www.vracsdelestuaire.fr

Engagés pour l'avenir

CIMAT
www.cimat.ma

CIMAF
www.cimentsafrique.com

